



Actes de la réunion Ministérielle sur la promotion de l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique



Praia, Cabo Verde
28 au 30 Novembre 2013

Nota Bene :

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Rapport préparé par :

Le Bureau de l'UNESCO à Dakar
Route de Ngor
Enceinte Hotel Ngor Diarama
Dakar
Sénégal
BP 3311
Email: dakar(at)unesco.org
Tél: (221) 33 864 96 00

Site web: <http://www.dakar.unesco.org>

Coordination et Suivi :

UNESCO Secteur Culture
Guiomar Alonso Cano, Responsable Culture

Consultants:

Jenny Fatou Mbaye
Larry Ndambuki Muli
Khadiatou L. ALmaz Camara

Document téléchargeable en format PDF à :

<http://www.dakar.unesco.org>

Tous droits réservés

© UNESCO 2014

Crédit illustration :

©Maria Haapasalo

SN/2014/CLT/RP/H/1



SOMMAIRE

Avant-propos

M. Mario Lucio de Sousa, Ministre de la Culture du Cabo Verde	4
Mme Ulrika Richardson-Golinski, Coordonnatrice Résidente des Nations Unies au Cabo Verde	6
Mme Lalla Aicha Ben Barka, Sous-directrice générale du département Afrique.....	8

Introduction

Mme Ann-Thérèse Ndong-Jatta, Directrice Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel) UNESCO	11
--	----

Session Plénière 1 : La culture et la créativité en faveur de l'employabilité des jeunes en Afrique : enjeux et priorités

<i>L'emploi des jeunes.</i> M. Larry Ndambuki Muli	14
<i>Rapprocher la culture de l'économie pour dynamiser l'emploi des jeunes dans l'économie créative et pour le développement des pays africains.</i> M. Francisco D'Almeida	17

Session parallèles

Panel 1 : Liens entre les politiques d'éducation professionnelle et technique et l'emploi des jeunes pour l'économie créative

<i>L'EFTP/DCTP au service du développement des industries culturelles : comment promouvoir l'acquisition de compétences critiques pour l'emploi ?</i> Mme Ayélé Léa Adubra	26
<i>Commentaires :</i> M. Kwaku Boafo Kissiedu, M.Lassiné Diomande	31
<i>Point clés de la discussion:</i>	33
<i>Recommandations :</i> Mme Wumi Oluwadare.....	34

Panel 2 : Les arts, le patrimoine et l'infrastructure culturelle au cœur de l'économie créative : quelles politiques pour favoriser la création, la production et la distribution des produits et services culturels ?

<i>Cadrage d'introduction:</i> Mme Ayoko Mensah	37
<i>Notes de réflexion sur une approche multisectorielle pour promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique.</i> Mme Jenny F.Mbaye	38
<i>Commentaires :</i> M. Oludotun Oluseyi (Seyi) Womiloju, M. Mamidou Coulibaly, M. Alexandre Agra	44
<i>Point clés de la discussion :</i>	48
<i>Recommandations:</i> M. Amadou Fall Ba	49

Panel 3 : Chômage des jeunes et croissance inclusive : quelle politique d'appui à l'entrepreneuriat dans le secteur culturel et créatif ?

<i>Quelles politiques de l'entrepreneuriat afin de confronter le chômage massif chez les jeunes, en intégrant la créativité et le capital humain pour une croissance inclusive ?</i> M. Marlen Bakalli	51
<i>Commentaires :</i> Mme Mame Diarra Bouso Gueye, M. Charles Ofoe Kugblenu, M. Sergio Dos Santos.....	55
<i>Points clés de la discussion :</i>	56
<i>Recommandations:</i> M. Wahabu Bara.....	57



Session Plénière 2 : Quelles approches de politique intégrée pour l'emploi des jeunes dans le secteur de la culture et des industries créatives ?

Table Ronde 1 :

Éducation, employabilité et jeunesse. M. Victor Borges 59

Commentaires: Mme Dzifa Gomashie, M. Maurice Kuakou Bandaman,

M. Jorge Lopes De Bom Jesus..... 62

Table Ronde 2 : Transformation du secteur culturel/créatif et nouvelles technologies

NOSI : Le secteur culturel/créatif et les TICs. M.Helder Veiga..... 63

Commentaires : Mme Mame Diarra Bousso Gueye ; Mme Fleure N'Doua ;

Mme Wumi Oluwadare..... 65

Points clés de la discussion 67

Table Ronde 3 : Vers une approche politique intégrée : le travail en interministériel et le financement des politiques et stratégies

Industries créatives et économies créatives: entre disputes, réflexions et apprentissages. Mme Claudia Leitão 69

Commentaires : M. Maurice Kuakou Bandaman, M. Oludotun Oluseyi Womiloju,

M. Mario Lucio De Sousa..... 72

Points clés de la discussion 73

Remarques finales. Mme Ousseina Alidou..... 75

Vers une feuille de route interministérielle de mise en œuvre

Cycle exponentiel d'abondance : quatre vecteurs d'avenir pour la jeunesse africaine. Mme Lala

Deheinzelin..... 82

Discours de clôture 87

Messages clés..... 92

La Déclaration de Praia : *Une approche multisectorielle pour promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique*..... 94

Note conceptuelle 99

Programme 101

Liste des participants..... 103

Notes biographiques 109



Avant-propos

Avoir au Cap-Vert la présence de tant de personnalités, de membres du gouvernement et un parterre d'experts, pour, aujourd'hui, parler de la culture et de son potentiel dans la création et le développement de nouveaux talents est sans aucun doute une voyelle, la première lettre d'un dictionnaire Africain et mondial qui commence à être écrit. Je souhaite que le partage de nos expériences de dirigeants et d'administrateurs, que l'audience de la société civile et des techniciens, que les recommandations qui sortiront de cette réunion, puissent marquer de manière efficace, une nouvelle ère dans la compréhension de la valeur de la culture, du développement économique social et humain.

Le fait que ce partage se fasse ici dans le «Soi-disant Sud» (« Soi-disant » parce c'est aussi le Nord, parce que tout Sud est le Nord de ce qui est plus au Sud et tout Nord est toujours au Sud de ce qui plus au Nord.....), je disais que le fait qu'il ait lieu ici, en Afrique, est déjà un grand signe que nous avons des solutions endogènes pour nos défis que la modernité nous impose. Pour que tout cela arrive, je remercie tout particulièrement Madame Ann-Thérèse Ndong Jatta, la Directrice du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar, qui a eu l'idée et la compréhension, et aussi la générosité, de lancer un tel partage sur les économies créatives au Cap-Vert avec le continent africain. Je Souhaite également souligner les efforts conjoints du système des Nations Unies au Cap-Vert et du Gouvernement du Cap-Vert, pour la mise en place d'une politique cohérente et la mise en œuvre d'un programme pratique et viable pour les économies créatives.

De notre côté, sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Premier ministre, le gouvernement s'est engagé, depuis le début, dans la définition d'une stratégie de renforcement de la culture capverdienne et de sa chaîne de valeur.

A ce moment précis, et étant arrivé à ce point, j'adresse ma reconnaissance et mes remerciements publics à l'endroit de Madame la ministre des Finances, car en 2011, quand j'ai commencé à parler des économies créatives au Cap-Vert, on me disait toujours : "oui, c'est un beau discours, mais, qu'est-ce qu'en dit Madame la Ministre des Finances, "et je répondais, " elle soutient cette idée ". Sa présence ici renforce notre engagement vers la culture. Je dois dire que l'on ne me pose plus ce genre de questions. Nous avons réussi cette fois à montrer la transversalité des économies créatives. Cette vieille question "le ventre d'abord, la culture après.", ne se pose plus. Aujourd'hui, il est très clair qu'il n'est pas possible que le ventre nourrisse autre chose, si ce n'est l'âme. Au fonds, nous mangeons pour nourrir notre esprit.

J'adresse aussi un mot spécial de gratitude au Ministre des Relations Extérieures qui en 2011, lors de la réunion des ambassadeurs accrédités au Cap-Vert, (des ambassadeurs de plusieurs pays sont venus, résidents au Sénégal, au Portugal), a créé un espace pour que je puisse parler de notre vision de l'économie créative. Ce fut un moment pionnier dans cette compréhension qui continue, aujourd'hui, « in progress » et marque déjà, sûrement, un progrès important.

Je remercie également l'étroite coopération et le partenariat efficace avec le Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et du Développement des Ressources Humaines, aussi bien que le Ministère



de l'Éducation et du Sport - et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Science et de l'Innovation -.

Voici, à mon avis, la victoire à mi-parcours qui a été la vision intégrée des économies créatives et l'esprit d'équipe et de complicité extraordinaire.

Les Économies créatives sont, en résumé, la naissance d'un nouveau modèle économique fondé sur l'immatériel. Nous avons déjà eu une époque où le modèle était fondé sur l'esclavage, nous avons déjà eu une époque où le modèle était fondé sur l'exploitation de la terre, nous avons déjà eu une époque où le modèle était fondé sur l'industrie et les machines et on a traversé un moment où le modèle était marqué par la monnaie virtuelle. Les Économies créatives sont le modèle qui répond à tous les services précités. Mais, essentiellement, c'est le modèle qui passe de la valeur virtuelle à la valeur immatérielle, qui ne sont pas la même chose.

L'immatériel a toujours un matériel à venir/futur. C'est quelque chose qui nous attend pour que notre création donne une valeur à tout ce que l'être humain puisse faire, y compris, au virtuel.. Le virtuel ne sera jamais matériel, et nous espérons qu'il en soit toujours ainsi. L'immatériel est l'espace où nous sommes tous puissants, car il n'y a pas de Culture forte ou de Culture faible. Survient alors dans l'Histoire de l'Humanité cette possibilité latente que n'importe quel pays du monde peut être aussi compétitif que le plus fort du monde. Il suffit tout juste d'avoir de la culture, comme nous le savons, il n'y a pas d'Homme sans culture.

Je termine en souhaitant la bienvenue à tout le monde et une journée de travail heureuse et fructueuse.

Dr Mario Lucio de Sousa
Ministre de la Culture du Cabo Verde



Ulrika Richardson-Golinski,
Coordonnatrice Résidente des Nations Unies au Cabo Verde

Honorables Ministres de Cabo Verde, de l'Angola, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et de Sao Tomé
Chère Directrice général adjoint du Département Afrique de l'UNESCO
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement du Cabo Verde
Membres de la mission diplomatique
Chers collègues de l'ONU et journalistes
Mesdames et Messieurs

C'est avec beaucoup de plaisir et de satisfaction que je suis ici aujourd'hui en tant que Coordonnateur résident des Nations Unies pour ouvrir cette réunion d'inauguration organisée conjointement par le gouvernement du Cabo Verde et l'UNESCO, en partenariat avec plusieurs organismes des Nations Unies. Cette initiative témoigne de la nature stratégique, transversale et coordonnée de l'économie créative.

C'est vraiment inspirant de voir comment des experts, des entrepreneurs créatifs et les membres du gouvernement de Cabo Verde, mais aussi de pays voisins se rencontrent et échangent des idées et expériences sur les options de politiques novatrices pour la promotion de l'économie créative. Le dialogue de haut niveau et l'engagement sont essentiels pour promouvoir une croissance inclusive et des emplois décents, notamment pour les jeunes.

L'idée originale d'une réunion de haut niveau pour favoriser l'emploi des jeunes dans le secteur de la création est née cette année, en Juin, lorsque plusieurs ministres de Cabo Verde ont rencontré les chefs des agences régionales de l'ONU pour discuter l'avenir de la jeunesse Cabo verdienne. Suite à cela, nous avons pensé que renforcer les approches transversales et la coopération entre les ministres de l'Éducation, de la Culture, de la Jeunesse des huit pays de la région était la voie à suivre. Ainsi, mon enthousiasme à prendre part à cet événement aujourd'hui, s'appuie sur le protocole d'accord signé la semaine dernière entre le système des Nations Unies et le Gouvernement du Cabo Verde. L'économie créative a une fonction transversale importante dans ce protocole qui identifie les interventions spécifiques à prendre pour les jeunes durant 2014-16.

Parce que l'économie créative couvre différents sous-secteurs économiques allant de l'emploi, au tourisme, à l'éducation, à la formation, à la culture, ou au sport, elle est mieux abordée dans une perspective interministérielle. Et c'est sur la base de cette approche interministérielle que les Nations Unies, notamment des organismes tels que l'UNESCO, l'ONUDI, le PNUD ou la CNUCED, pour n'en citer que quelques-uns, travaillent avec les pays pour identifier les actions qui visent à promouvoir, développer et mettre en œuvre des politiques de jeunesse au sens large ainsi que des politiques d'emploi pour les jeunes en fonction des priorités nationales. Ceci est un pilier du développement humain.

Dans ce contexte, le chômage des jeunes peut être abordé non pas seulement comme une crise latente qui pourrait apporter des avantages importants en termes de développement, mais aussi comme un investissement dans les jeunes générations et la possibilité d'assurer la croissance économique d'une manière équitable et durable.



Comme le Cabo Verde de nombreux pays de la sous-région passent par une période unique et critique liée à l'équation démographique. Les projections démographiques au Cabo Verde prévoient que les jeunes représenteront près de 33% de la population totale en 2033. Avec la diminution du taux de fécondité et l'augmentation du taux d'espérance de vie, le ratio de la dépendance des jeunes va augmenter. Cela ouvre de nouvelles possibilités de tirer parti de la capacité productive de la population active, mais cela nécessite des interventions dès à présent !

Pour répondre à cette question du dividende démographique et de l'emploi des jeunes, le Cabo Verde a progressé en proposant un modèle de développement économique basé sur la valeur et la compétitivité des «actifs incorporels».

Les expressions culturelles et artistiques, «expérience» ou «morabeza » sont quelques exemples de biens incorporels qui positionnent le Cabo Verde, comme d'autres pays de la région, dans une position concurrentielle forte par rapport à d'autres géants économiques.

Le continent africain est riche en création et en expérience. Le Cabo Verde et d'autres montrent que le modèle de développement est un fait, possible et surtout basé sur le principe de l'inclusion et la conviction d'un avenir plus équitable.

Je ne saurais terminer sans féliciter le gouvernement du Cabo Verde et l'UNESCO pour avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion. C'est mon désir le plus sincère que les vagues de la mer qui embrassent "es dez graozinhos de terre ki Deus spaiá na mei d'mar", un verset si joliment chanté par de nombreuses voix éminentes, mais aussi par des compositeurs comme Jotamonte, poètes et autres créatifs sauront avoir de meilleures termes grâce à cette réunion. J'espère que les résultats des échanges et des conversations entre les décideurs, les entrepreneurs culturels et les experts auront un écho à travers la terre et les montagnes de ce vaste et créatif continent qu'est l'Afrique et contribuera à bâtir un avenir prometteur pour la jeunesse africaine.



Lalla Aicha Ben Barka
Sous directrice générale
Département Afrique UNESCO

Pendant longtemps, le monde s'est employé, à travers des idées et des mécanismes divers, à trouver des solutions aux défis mondiaux, régionaux et locaux présents dans les secteurs économique, social et productif. Bien que des progrès louables aient certes été réalisés, il y'a encore beaucoup de défis à relever.

Dans le cas de l'Afrique continent le plus jeune au monde, les prévisions suggèrent que cette population va croître plus rapidement que nulle part ailleurs dans le monde. Cependant, la croissance de cette population comprime fortement les marchés du travail pour les jeunes, en particulier dans des contextes où les opportunités de travail décent restent difficiles à trouver, et où les résultats des systèmes éducatifs demeurent faibles, peinant à refléter les besoins et les exigences du marché du travail. Ainsi, la réalité du chômage et de la pauvreté chez les jeunes s'accroît à des taux alarmants, malgré des taux de croissance positive dans la plupart des pays africains, rappelant, de fait, qu'il reste encore beaucoup à faire afin de traduire cette dernière en des opportunités de travail meilleures et plus nombreuses pour la majorité, et surtout pour les jeunes.

En conséquence, l'emploi des jeunes est, plus que jamais, une question urgente et un défi majeur auxquels la plupart des acteurs politiques et de développement sur le continent demeure confrontée. Plusieurs initiatives sur l'emploi des jeunes ont été développées à travers l'Afrique, portant souvent sur des champs productifs conventionnels. Ces différentes initiatives gagneraient à être approfondies afin de bâtir sur ce qui est probablement la ressource naturelle la mieux répartie : la créativité ! Comme le souligne le Rapport des Nations Unies sur l'économie créative récemment publié, et coproduit par l'UNESCO et l'UNDP, la culture et le secteur créatif se développent rapidement, encouragés par une demande grandissante, et un changement radical dans les manières de créer et de consommer la culture.

L'Afrique regorge de talent et, que ce soit le divertissement, la gastronomie, la mode, ou la santé, l'économie créative ouvre de nouvelles voies de développement et de diversification économique. Le secteur de la culture et notamment des industries créatives offre donc une vraie ouverture en termes d'opportunités ; la demande des produits et des services est réelle, basée sur les ressources culturelles. Ces ressources, qu'elles découlent du patrimoine ou de la créativité, sont en croissance aussi bien dans les pays développés que dans les pays à revenus intermédiaires ou faibles. En cultivant tout le potentiel de notre jeunesse, pleine d'énergie, de créativité et de talent et à même d'influencer notre prospérité future, les ressources créatives et culturelles de l'Afrique peuvent contribuer à faire face aux défis relatifs au chômage des jeunes, au changement climatique, à la sécurité alimentaire, à ceux de la paix et de la santé.

Ainsi, notre approche du chômage des jeunes en Afrique intègre trois politiques de développement : les politiques éducatives, celles de la jeunesse et de l'emploi et celles relatives aux industries culturelles et créatives afin de donner des réponses innovantes dans la perspective d'un développement durable dans les prochaines années. Cette approche novatrice se focalise sur l'échange des expériences et des bonnes pratiques de tous les pays réunis autour de la Déclaration



de Praia dans le domaine de l'éducation, de la politique de la culture, de la jeunesse et de l'emploi, avec l'appui d'experts de la formation professionnelle et technique, de l'économie créative et de l'entrepreneuriat.

Cette initiative visant l'élaboration d'un plan d'action de Praia et les éléments techniques pour les feuilles de route nationales a permis de discuter des meilleures politiques intégrées que nous voulons mettre en place pour que dans cinq à dix ans, la situation change quant à l'emploi des jeunes en Afrique. Notre projet s'inspire de la Charte Africaine de la Jeunesse, de la Charte pour la Renaissance Africaine, des deux résolutions de l'Assemblée générale des NU sur la culture et le développement 2010 et 2011 et la décision 2006 de l'Union Africaine sur le lien entre Culture et Education. Trouver de nouvelles voies pour que ce capital humain et créatif puisse déployer tout son potentiel d'innovation, requiert certes de sortir des sentiers battus et de se défaire de certaines habitudes.

La culture transcende tout ce que nous réalisons, renseigne et conditionne nos vies quotidiennes à travers des visions, des connaissances et des compétences qui nous sont transmises ; et avec la créativité, l'innovation et l'imagination nous investissons dans la construction de notre présent et de notre avenir. Ainsi, devons-nous repenser et recentrer la culture au sein des systèmes d'éducation et développer de nouveaux modèles qui favorisent la créativité et l'esprit d'entreprise, de façon à assurer un emploi décent et des carrières durables pour les jeunes, tout en favorisant la richesse et l'identité culturelle.





Introduction

Ann-Thérèse Ndong-Jatta

Directrice

Bureau Régional pour l'Afrique
de l'Ouest (Sahel) UNESCO

C'est un honneur pour moi que d'ouvrir la présente réunion ministérielle de haut niveau visant à promouvoir une réponse multisectorielle au défi que représente le chômage chez les jeunes, et ce à travers le prisme de la culture.

Cette initiative n'aurait su voir le jour sans l'engagement affirmé du Premier Ministre du Cap Vert que je tiens ici à sincèrement remercier ainsi que la collaboration volontaire de l'équipe du Ministère de la Culture du Cap Vert et celle du Bureau de l'UNESCO à Dakar.

Cette rencontre a pour objectifs principaux d'une part d'identifier les besoins, les défis ainsi que les réponses politiques pour la mise en place d'une approche multisectorielle ; et d'autre part, d'examiner les voies possibles vers des politiques intégrées pour l'emploi des jeunes dans la culture et les industries créatives afin de parvenir à une économie créative renforcée.

Avant toute chose, et concernant le premier objectif, il nous faut non seulement comprendre mais également développer une capacité d'action sur les difficultés possiblement rencontrées. Cela implique d'initier des analyses situationnelles à même de préciser où nous nous plaçons en ce qui concerne des pistes de réponse durable aux besoins des jeunes en termes d'emploi. En d'autres termes, il nous faut être clair sur la direction ainsi que les résultats que nous visons, en distinguant nos objectifs à court, moyen et long termes.

L'examen détaillé de solutions est également clé. En effet, il permet d'identifier nos capacités réelles à tirer profit des opportunités à travers la culture, et la manière dont une telle initiative peut être réalisée. En ce sens, il est primordial de comprendre et d'envisager un environnement politique qui faciliterait le changement institutionnel choisi, tout en réfléchissant à l'organisation d'une articulation politique innovante. Concrètement, il devient alors nécessaire d'examiner les ressources endogènes à notre disposition, mais également la mesure dans laquelle des ressources supplémentaires, tant financières qu'humaines peuvent être mobilisées à ces desseins.

Analyser *in situ* les voies durables de promotion de l'emploi des jeunes dans l'économie créative appelle aussi à une attention particulière au type d'emplois dans le secteur culturel auxquels nous faisons référence, et ce, au-delà du champ du divertissement sur lequel les éclairages ont généralement été dirigés. En effet, il nous faut nous interroger sur ce qui peut être fait pour la promotion des industries culturelles et créatives, mais également, ce qui peut être fait au-delà de cette approche des expressions culturelles. Entre autres, nous avons à explorer les nouvelles industries au sein de la culture dans lesquelles nous gagnerions à investir. En ce sens, il nous faut identifier le type de compétences et de formation à promouvoir alliant technologies et sciences modernes telles que l'industrie alimentaire, celle de la gastronomie en lien étroit avec celle du tourisme, celle relative aux sciences de la médecine traditionnelle et de la santé, celle relative à la



protection de l'environnement, de la paix et la médiation ou encore celle ayant attrait au patrimoine matériel et architectural.

Certes, il devient urgent d'analyser la création de plus-value dans tous ces secteurs parallèles et pourtant intégrés aux industries culturelles et créatives, et d'identifier les politiques publiques pouvant effectivement mener à un changement institutionnel. Cela implique entre autre d'ajuster les perspectives variées de la culture à nos systèmes éducatifs, du primaire au supérieur, au contenu des curriculums, au développement des compétences, à la formation pour la création d'emploi et aux objectifs d'inclusion sociale.

L'examen d'approches possibles en ce qui concernent des politiques publiques intégrées sur l'emploi des jeunes dans la culture et les industries culturelles et créatives, pour une économie créative s'impose plus que jamais. Ceci appelle à des actions et des engagements concrets portant sur la manière dont des mécanismes peuvent être suggérés et mis en place pour une réponse multisectorielle à la création d'emploi à travers le potentiel de la culture dans les processus de développement durable. Egalement, il nous faut financer et développer des accords de partenariats au sein de la communauté de l'Union Africaine, des communautés économiques régionales, et ce avec l'appui des partenaires de développement et les organisations de la société civile. Enfin, améliorer la gestion et le partage des connaissances sur le continent, à travers la promotion de la recherche et du développement ainsi que le partage de bonnes pratiques, est devenu impératif.

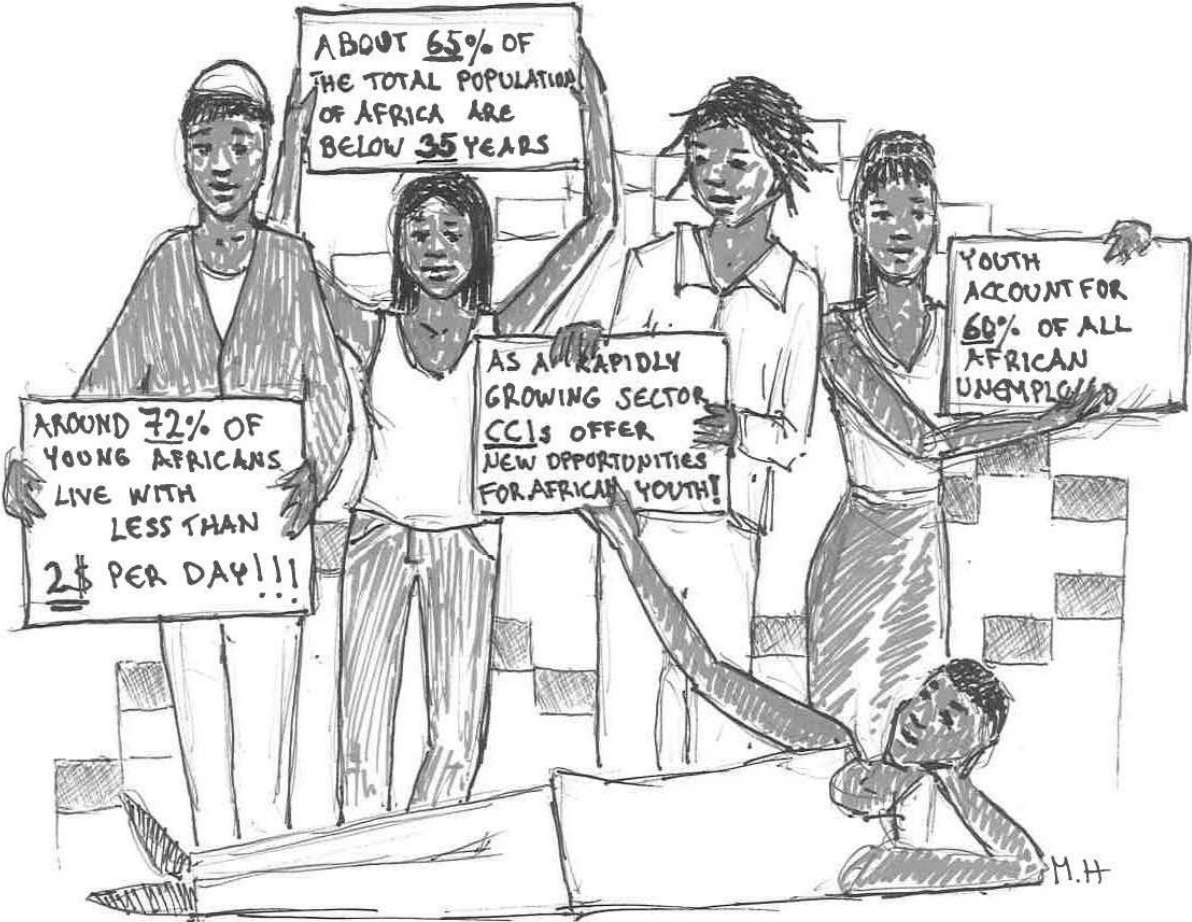
Cette réunion réaffirme ainsi l'importance et l'urgence de développer une réponse multisectorielle, en se penchant non seulement sur ce qui est mais également sur ce qui est possible de faire afin de confronter réellement le chômage des jeunes en Afrique à travers la culture et la créativité. Pour nous aider dans nos réflexions, cette rencontre de haut niveau a été préparée, outre via l'engagement et la participation des autorités publiques des pays représentés, autour de l'expérience et des points de vue de différents acteurs impliqués sur la question et experts dans les domaines de l'éducation et l'enseignement supérieur, de l'économie créative et de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

La forme interactive de cette rencontre explique d'ailleurs le format peu conventionnel de ce rapport analytique. En effet, l'échange productif et les discussions constructives sont à l'ordre du jour afin d'approfondir l'examen des approches possibles vers des politiques publiques intégrées pour l'emploi de la jeunesse dans l'économie culturelle et créative. L'action et l'engagement de tous réunis ici permettront, j'en suis convaincue, de penser de manière critique et innovante ainsi que de mettre en place des politiques publiques intégrant concrètement et efficacement la culture dans les processus de développement.



Session plénière 1

La culture et la créativité en faveur de l'employabilité des jeunes en Afrique : enjeux et priorités



L'emploi des jeunes

Lawrence Ndambuki Muli

Observatoire Africain sur les Pratiques Politiques et
les Études sur la Jeunesse, Ethiopie

Introduction

Les données démontrent que 70% de la population en Afrique Sub-Saharienne est âgée de moins de 35 ans, ce qui signifie qu'il y a une augmentation de jeunes entrant sur le marché du travail. Entre 2000 et 2008, les populations en âge de travailler en Afrique (15-64 ans) avaient augmenté, passant de 443 millions à 550 millions. Les prévisions suggèrent que si la tendance se maintient, la force active du continent sera forte de 1 milliard en 2040, devenant la plus importante au monde, et dépassant tant la Chine que l'Inde (McKinsey Institut Global, 2010).

En ce qui concerne la force active, 91 millions de personnes se sont ajoutées à la force active africaine, et 37 millions parmi eux dans des secteurs distribuant des salaires. Tandis que 46% de la force active gagne moins de \$1.25 par jour, cette tendance est d'autant plus accentuée auprès des jeunes. En moyenne, 72% de la population jeune en Afrique vit avec moins de \$2 par jour. Une étude de cas menée sur l'incidence de la pauvreté auprès des jeunes au Nigéria, en Ethiopie, en Ouganda, en Zambie et au Burundi concluait que cette incidence de la pauvreté dépassait les 80% (Banque Mondiale, 2009). Les plus hauts taux de pauvreté peuvent être observés auprès des jeunes femmes et des jeunes vivant en milieu rural. Par conséquent, le genre, les revenus et les inégalités urbaines/rurales ont un impact négatif sur la relation entre croissance et réduction de la pauvreté.

De plus, il y a une proportion plus importante de jeunes travaillant dans le secteur informel que celle d'adultes. En 2009, en Afrique du Nord par exemple, le chômage des jeunes était de 23,4% et le rapport entre les taux de chômage des jeunes sur celui des adultes était estimé à 3 sur 8. En Afrique Australe, le chômage des jeunes était de 48% et le rapport entre les taux de chômage des jeunes sur celui des adultes était estimé à 2 sur 5. De plus, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime qu'entre 2000 et 2008, 73 millions d'emplois ont été créés en Afrique. Cependant, seuls 16 millions de ces derniers étaient occupés par des jeunes âgés d'entre 15 et 24 ans. Ceci a des implications sérieuses pour les revenus et perspectives futurs des jeunes en Afrique, et suggère que ce qu'il manque encore à beaucoup de pays en Afrique est un processus politiquement inclusif ainsi qu'une création d'emploi ayant une stratégie et une trajectoire de croissance durables.

Pourquoi est-ce important ?

Une base de données croissante suggère que de longues périodes de chômage ou de sous-emploi dans un travail informel peut, de manière permanente, entraver un potentiel productif futur, et de ce fait, avoir un impact négatif sur les opportunités d'emploi futures. En outre, pour les quelques individus qui parviennent à obtenir un emploi dans le secteur formel, qui offre des salaires en hausse, le chômage initial peut avoir des répercussions négatives considérables sur les revenus de carrière (OCDE, 2010). La Banque Mondiale souligne la gravité de cette situation, en indiquant qu'une personne sur deux ayant rejoint un mouvement rebelle dans un pays africain présentait le chômage comme motivation principale pour le faire. Le chômage est ainsi perçu comme risque majeur à la stabilité de quelques pays, dont le Libéria, qui a subi deux guerres civiles depuis 1989.



Efforts vers l'autonomisation des jeunes et ce qui est nécessaire ?

Le Sommet de l'Union Africaine de Malabo sur l'autonomisation et le développement des jeunes, a établi comme objectif, 2% de réduction annuelle du chômage des jeunes. La Banque Africaine de Développement (BAD) suggère qu'une croissance économique de 13% pour les États Membres est nécessaire pour que cet objectif soit atteint. En Mai 2013, la première Rencontre des Jeunes Experts Africains sur l'Emploi des Jeunes s'est tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, qui regroupait sur une plateforme des acteurs non-étatiques afin de développer une synergie des efforts et de renforcer une approche multisectorielle et multipartite pour la création d'emploi.

En ce qui concerne les progrès à ce jour, un Mécanisme de Révision par les Pairs Africains inclut des indicateurs relatifs à la jeunesse en tant que critères et objectifs indicatifs. De plus, la Charte de la Jeunesse Africaine (CAJ) a désormais été ratifiée par 33 États Membres. Cependant, il reste toujours des retards dans la ratification par certains pays, due notamment aux réserves exprimées quant aux définitions visant l'âge et les dynamiques de genre, ce qui est le cas de la Tanzanie et l'Éthiopie par exemple. Les besoins en compétences sont présentement évalués, dont un mécanisme d'assistance technique pour la jeunesse par pays, qui incorporera un index de participation et vie publique. La priorité pour les pays ayant ratifié la CAJ est maintenant de développer une trousse d'outils adaptée à la mise en œuvre, et d'assurer la promotion d'une approche basée sur le droit dans l'emploi créatif pour les jeunes en Afrique.

En outre, il ne fait aucun doute que la jeunesse forme un groupe hétérogène, et qu'une approche structurée est plus utile qu'une qui serait *ad hoc*. Toutefois, la démocratisation des mécanismes de participation de la jeunesse reste centrale à l'amélioration des conditions d'opportunités d'emploi en Afrique, compte tenu de l'augmentation rapide des jeunes diplômés en Afrique. Ceci impliquerait des campagnes de sensibilisation pour l'inclusion politique et le dialogue intergénérationnel. Les lois électorales devraient protéger et assurer les infrastructures nécessaires afin d'accroître le nombre d'enregistrement des jeunes aux processus électoraux et au vote, et devraient être soutenues depuis une perspective de droit. La participation de la jeunesse à la gouvernance démocratique devra accroître la confiance des jeunes en les institutions publiques, en renforçant les principes d'égalité, d'équité et de justice.

Recommandations

Il ne fait aucun doute qu'un besoin prioritaire reste celui de développer des bases de données sur l'emploi, la vie publique et la jeunesse, dont une analyse politique des politiques relatives à l'emploi et à l'entrepreneuriat. De plus amples recommandations sont apportées ci-dessous

Recommandations quant au cadre

Constitution et cadres institutionnels :

- Le contrat social entre l'État et les jeunes en tant que citoyens doit être responsable, légitime et exécutoire.
- Le lien entre les régimes constitutionnels en Afrique et l'exécution et la responsabilité de la Charte Africaine de la Jeunesse doit être établi afin de renforcer une traduction et application nationales.
- Une législation et des réformes d'exécution des lois sont nécessaires afin d'améliorer la capacité citoyenne et le statut de la jeunesse.
- Les politiques nationales relatives à la jeunesse devraient être transformées en des programmes et plan d'action chiffrés. De plus, elles doivent être multisectorielles et interdisciplinaires.



Autres recommandations

- Promouvoir des partenariats publics-privés qui soient alignés avec les priorités transformationnelles africaines.
- Procéder à une révision pédagogique, dont les infrastructures éducatives pour des programmes pouvant avoir de fort taux d'employabilité.
- Développer des programmes de protection sociale tenant compte des pratiques culturelles basées sur le genre.
- Promouvoir des lois sur l'équité salariale et des programmes d'action affirmative afin de garantir aux jeunes femmes qualifiées un traitement juste à l'embauche.
- Investir dans une agriculture durable (basée sur des pratiques intelligentes face au climat) attrayante afin de promouvoir l'efficacité politique et l'inclusion des jeunes au sein des cadres de planification nationale.
- Maximiser l'impact d'un secteur privé plus fort, indépendant, compétitif et intégré aux marchés mondiaux ainsi qu'à la croissance économique quant à l'emploi des jeunes. Ceci fait appel à des politiques intelligentes basées sur une bonne compréhension des enjeux auxquels les jeunes font face en cherchant, et préservant des opportunités d'emplois décentes.
- Combiner des initiatives requérant l'implication directe de l'État, des partenariats avec le secteur privé, ainsi que la mobilisation de la société civile pour un investissement multipartite dans la création d'emplois pour les jeunes.
- Identifier, par une approche basée sur des résultats et préalablement adoptée par le gouvernement, les besoins en ce qui concerne le développement d'une stratégie à plusieurs volets afin de confronter le chômage des jeunes.
- Développer des réformes politiques, tant à court qu'à moyen terme, sur l'emploi, la croissance et la modernisation de l'agriculture et autres industries ; accroître également l'offre de formation technique et professionnelle, ainsi que l'investissement dans le secteur informel afin d'assurer une rémunération avec des salaires dignes, un développement des capacités et des compétences, ainsi qu'une promotion des possibilités entrepreneuriales dans le secteur de l'agro-industrie pour les jeunes ; tout cela devrait concourir à créer un environnement marqué par la sécurité de l'emploi, la création d'emplois dignes et l'entreprenariat, en vue de confronter un chômage en hausse auprès des jeunes en Afrique.



Rapprocher la culture de l'économie pour dynamiser l'emploi des jeunes dans l'économie créative et pour le développement des pays africains

Francisco D'Almeida

Directeur de l'association Culture & Développement

Introduction

S'agissant des pays africains qui veulent réduire le chômage qui frappe leur jeunesse en se dotant d'une politique de développement durable et intégré, de nouvelles pistes d'action peuvent être envisagées, en incluant notamment le secteur culturel et son économie à travers une meilleure prise en compte des industries culturelles. Dans le contexte international contemporain, caractérisé par le réexamen des stratégies de développement, un consensus émerge pour considérer la culture comme la condition de la réussite et de la durabilité de tout processus de croissance et de transformation économique et sociale.

En effet, la culture est la dimension où une société exprime son rapport au monde et son originalité. C'est le socle sur lequel elle fonde son organisation, et c'est elle qui détermine le style du développement. Elle englobe non seulement les modes de vie, les systèmes de valeur et les traditions, mais aussi les arts et les industries qui leur sont liées pour produire, reproduire, diffuser et commercialiser les produits culturels. Dans cette perspective, notre propos se limitera aux industries culturelles.

Pourquoi mieux prendre en considération les industries de la culture dans le cadre des politiques de développement ? Qu'est-ce qui justifierait l'élaboration de stratégies et l'allocation de ressources publiques à un secteur d'activités considéré, à tort, comme ne correspondant pas aux besoins fondamentaux de pays africains? Plusieurs facteurs justifient de prendre en compte le secteur culturel non seulement au sein des politiques de la culture et de la communication mais aussi au sein des autres politiques sectorielles du développement.

Tout d'abord, les arts et les produits culturels expriment la créativité d'un peuple et engendrent sa confiance en soi si nécessaire aux changements que ce peuple doit opérer pour son développement. Par conséquent, rendre possible l'accès aux arts et aux industries de la création, c'est aussi offrir à tous, y compris à la jeunesse et aux plus défavorisés, la possibilité de mettre en valeur leur créativité. Cet enjeu relève des ministères en charge de la jeunesse, de l'emploi, du commerce et de l'initiative privée.

N'oublions pas le rayonnement que les industries culturelles peuvent apporter à un pays sur la scène mondiale. Reflet de l'inventivité d'un peuple, la création artistique et les industries qui la diffusent, révèlent son dynamisme et sa capacité à s'engager dans les échanges avec d'autres peuples notamment à travers le commerce de ses produits culturels.

Les industries culturelles ne sont pas seulement des vecteurs de l'identité culturelle d'un peuple. Elles contribuent également à l'économie globale qu'elles enrichissent de leur capital. À travers la production de biens et de services culturels adaptés aux mutations sociétales, l'ouverture de nouveaux marchés liés aux produits culturels comme nous pouvons l'observer avec la production



audiovisuelle de *Nollywood* ou des industries musicales d'Abidjan ou de Brazzaville et Kinshasa qui s'exportent dans le monde notamment vers les diasporas africaines et les marchés qu'elles engendrent, à travers leur impact sur l'économie tout entière, les industries culturelles constituent une ressource pour le développement économique.

La crise qui frappe actuellement l'économie internationale et le fort taux de chômage des jeunes viennent aggraver la situation des populations africaines. Or, en particulier dans les économies peu industrialisées, le secteur culturel et l'économie qu'il engendre peuvent, grâce à sa production et à la création d'emplois dans les services, contribuer d'une manière significative à la diversification des pays africains qui sont à la recherche d'un surcroît de croissance économique pour réduire la pauvreté et le chômage des jeunes.

Depuis les années 1990, l'économie mondiale se diversifie et fait une part croissante aux secteurs économiques liés à la connaissance, à l'imaginaire et à la création. Nous sommes entrés dans un monde où les industries culturelles, notamment celles de la communication et du spectacle, occupent une place croissante. Pourtant, le faible nombre de pays africains ayant adopté des politiques complètes et cohérentes ou des stratégies dédiées à ce secteur semble symptomatique d'une insuffisante connaissance des industries de la culture.

On appelle industries culturelles celles qui produisent, fabriquent, commercialisent des produits qui expriment l'identité culturelle d'un pays telles que celles du livre, du disque, de l'image, des émissions de télévision, ou de radio, pour n'en citer que quelques exemples.

Il s'agit d'industries parce qu'elles fabriquent, reproduisent et diffusent ces biens selon des procédés industriels. Elles sont des industries culturelles parce que le fruit de leurs activités et leurs produits concerne l'identité culturelle, les valeurs particulières d'une société, sa sensibilité, son imaginaire et sa créativité dans le domaine des arts et des modes de vie.

Ces industries et leurs productions prennent une part de plus en plus importante dans l'économie contemporaine. Et depuis plusieurs décennies, l'évolution des modes et des modèles de consommation de loisirs et leur hausse entraînent l'augmentation du commerce international de films et de programmes de télévision, de musique et de livres ainsi que des produits de l'artisanat d'art. Elles font de ce secteur l'un des plus dynamiques de l'économie mondiale.

Importance économique de l'artisanat d'art

L'artisanat d'art reflète la culture d'un pays et constitue une activité économique importante liée à la proportion d'artisans dans la population active des pays africains. Si l'on prend le cas du Mali, cette catégorie socioprofessionnelle représenterait 5,4 % de la population active en 1999.

Pour des pays d'Afrique qui disposent de nombreuses richesses culturelles liées à leur histoire et à leur environnement, l'artisanat d'art est particulièrement intéressant car il utilise des ressources locales. Il consomme moins de devises car il est moins soumis à l'importation de technologies coûteuses que les filières industrielles de la culture. Il permet aux pays africains d'offrir une expression et une production identitaire, originale et compétitive.

En outre, la filière de l'artisanat d'art est moins soumise à une dépendance extérieure car elle utilise une part importante d'intrants locaux dans la fabrication de ces produits. Enfin, elle constitue un secteur exportateur particulièrement intéressant pour le tourisme culturel auquel elle est liée.



Place des jeunes dans l'économie de la culture

Le développement de l'éducation en Afrique et l'accès d'un plus grand nombre de jeunes au système éducatif scolaire et universitaire ont entraîné un développement de leur accès aux expressions culturelles, d'une part à travers l'enseignement artistique, et d'autre part, par le biais de dispositifs d'action culturelle mis en place d'abord par les États puis par les collectivités territoriales. À cela s'ajoutent les mutations de l'utilisation du temps libre et des modèles de consommation qui accordent une place croissante aux pratiques artistiques, aux loisirs et à la connaissance.

Différentes études montrent que les jeunes occupent une place dominante dans l'économie de la culture, non seulement en tant que consommateurs mais aussi comme producteurs de produits culturels. Gros consommateurs de médias, de musique, d'images et d'internet, ils forment un vivier d'agents économiques très actifs dans ce secteur. En conséquence, il convient de prendre en compte cette tendance structurelle, notamment en considérant l'entrepreneuriat des jeunes dans la production, la diffusion et la commercialisation des produits culturels comme un atout pour la diversification de l'économie des pays africains et la réduction du chômage des jeunes qui constitue une grave menace à la cohésion sociale des pays africains.

Caractéristiques des industries culturelles

Les industries culturelles et créatives comme celles de la musique, du livre, de l'image – vidéo et cinéma – ou celle de l'artisanat d'art pour ne citer que quelques-unes, se situent à la croisée de la culture et de l'économie. Du fait de leur nature à la fois culturelle et économique¹, et de l'articulation du contenu avec un support matériel² elles font l'objet d'une marchandisation. On entend par «industries culturelles» les activités de production et d'échanges culturels soumises aux règles de la marchandisation, où les techniques de production industrielle sont plus ou moins développées.

Dans le secteur économique de la culture, la marchandisation et l'industrialisation sont en constante évolution et connaissent des transformations au fur et à mesure des innovations technologiques. En outre, le travail s'y organise de plus en plus sur la double séparation entre le producteur et son produit, entre les tâches de création et d'exécution. Ces filières industrielles de la culture se caractérisent par l'importance du travail de création, par la reproduction de l'œuvre originale en série, et par le caractère aléatoire de la demande qui rend nécessaire le constant renouvellement des produits. Elles se définissent aussi par l'articulation du contenu avec un support et donnent lieu à une collaboration entre industrie du contenu et celle du support.

Ainsi, l'innovation, c'est-à-dire la créativité, est au cœur de leur activité de production de contenus artistiques nouveaux, inédits ou inspirés des œuvres du passé. Elles sont des industries de l'offre qui doivent constamment proposer des produits nouveaux pour atteindre la demande difficile à cerner avec précision dans toutes ses formes. Pour produire en grandes quantités, elles font une utilisation importante des moyens technologiques de production et de reproduction de l'œuvre originale.

En matière de rémunération du travail effectué, ce sont des industries où le salariat est peu pratiqué et où le créateur qui produit la matière première ainsi que les entrepreneurs qui les entourent doivent être protégés au moyen du droit de la propriété intellectuelle et plus précisément, du droit d'auteur et des droits voisins.

C'est pourquoi la propriété intellectuelle est essentielle à l'économie de la culture et indispensable au développement des industries culturelles. Comme le sang est vital pour le corps humain, la

¹ Les industries culturelles ont une double nature car elles produisent des contenus symboliques, porteurs d'identité économique et elles fabriquent des produits matériels qui sont des supports des contenus culturels tels que le papier du livre qui permet de fixer les histoires imaginées par exemple, par un romancier.

² Par exemple, l'histoire ou l'essai philosophique conçu(e) par un romancier ou un philosophe donne lieu à un livre.



propriété intellectuelle protège les créateurs et leurs partenaires contre l'appropriation abusive de leurs œuvres. À travers la redistribution des redevances et des droits d'auteurs ou royalties, la protection de la propriété intellectuelle produit un impact sur l'économie. En permettant d'améliorer la situation matérielle des créateurs et des entreprises qui les entourent grâce aux redevances qui leur sont reversées, elle contribue aussi à la cohésion sociale.

Culture et création comme ressources pour la croissance et le développement

La création artistique n'est pas seulement le vecteur de l'identité culturelle d'un peuple. Elle intervient aussi dans l'économie globale qu'elle enrichit de son capital. À travers la production de biens et de services culturels adaptés aux mutations sociétales, à travers l'ouverture de nouveaux marchés, et à travers leur impact sur l'économie tout entière, les industries culturelles constituent une ressource supplémentaire mobilisable pour le développement économique des pays africains. En particulier dans les économies peu industrialisées, le secteur culturel peut, grâce à la création d'emplois dans les services, contribuer d'une manière significative à la diversification de l'économie des pays africains.

Un secteur en croissance durable

Selon le « Guide UNESCO pour les politiques de la créativité », le poids économique des industries culturelles et créatives s'élève à environ 1600 milliards de dollars.³ Leur contribution au PIB est approximativement évaluée à 3,4% du PIB en moyenne mondiale. Il convient de préciser toutefois que le développement des échanges commerciaux de produits culturels est principalement lié aux industries du cinéma, de la radio, de la télévision et des jeux vidéo et à l'artisanat d'art. Ces produits contribuent à la fois à la hausse de la consommation culturelle et à sa transformation en modèle d'identification sociale à travers le monde.

Part des produits culturels africains dans le commerce international

Pour les pays africains, le développement des échanges de produits culturels est également lié à la part importante de l'artisanat d'art dans les exportations. De manière générale, en Afrique, la contribution de produits culturels au PIB est peu connue car elle est rarement prise en compte dans les statistiques et les nomenclatures budgétaires, mais quelques travaux d'étude ont pu montrer qu'elle avoisinerait en moyenne 2,38% du PIB au Mali, et 3% en Afrique du Sud.

Néanmoins, la part des biens et services culturels des pays africains sur ce marché mondial se situe à environ moins de 10 % des échanges internationaux. Cette faiblesse s'explique par l'étroitesse des marchés nationaux, le manque de moyens de production et de réseaux de distribution ainsi que par la production insuffisante en volume et en qualité, et la quasi-absence de stratégie d'exportation des produits culturels.

Pourtant, lorsque des politiques publiques sont prises et que des stratégies de développement sont mises en œuvre, le secteur culturel est un important contributeur à l'emploi et à la production de ressources notamment par les exportations et les revenus générés par les artistes les plus importants.

En Afrique du Sud, le secteur de l'édition génère des revenus à hauteur de 200 millions de USD par an⁴ pour 3 000 emplois souvent très qualifiés. Celui du cinéma génère 550 millions USD et emploie 30 000 personnes⁵. Le secteur de la musique représente 200 millions US, et emploie 12 000 personnes⁶.

³ « Politiques pour la créativité, Guide pour le développement des industries culturelles et créatives » UNESCO-OIF, 2012

⁴ Observatoire de la Culture d'Afrique du Sud

⁵ Département du Commerce et de l'Industrie d'Afrique du Sud

⁶ The South African Music Industry; "The Cultural Industries Growth Strategy", DACST, 1998.



Quant à l'artisanat, il représente 220 millions USD et fournit 38 000 emplois⁷. En total cumulé, ces 4 filières de l'édition, du cinéma, de la musique et de l'artisanat génèrent pour l'Afrique du Sud environ 1 milliard 200 000 \$ pour 83 000 emplois (2002).

Au Zimbabwe, le secteur de la sculpture sur pierre génère au moins 360 000 emplois directs et indirects si l'on inclut les assistants et les intermédiaires. En outre, celui des arts visuels tout entier a généré en 2007 entre 91 millions et 127 millions USD de revenus⁸.

Au Nigeria, c'est l'industrie de la vidéo qui a récemment le plus contribué à la croissance et à l'emploi. Depuis les années 90, celle-ci a connu un développement fulgurant au point d'avoir créé de l'activité pour environ 300 000⁹ personnes et généré un chiffre d'affaire de 75 millions de dollars pour l'année 2003. De ce fait, le gouvernement nigérian a récemment pris la mesure des retombées en termes d'emploi et de croissance que pourrait engendrer une politique publique structurante en direction de ce secteur. Ainsi, l'industrie de l'image fait désormais partie de ses priorités en matière de développement culturel et a été prise en compte dans les derniers accords de coopération avec l'Union Européenne.

Au Mali, une étude réalisée en 2007¹⁰ estime à 76 milliards de F CFA la contribution en 2006 de l'ensemble des secteurs culturels hormis la mode et le design, soit 2,38% du PIB. Selon cette étude, ces secteurs fourniraient 115 000 emplois culturels, correspondant à environ 5,85% de la population active employée. En somme, il existe en Afrique, dans la dimension économique de la culture, une masse d'activités et de ressources qui passent largement inaperçue.

L'effet multiplicateur

La production d'un bien ou d'un service culturel fait utiliser des fournitures et des équipements issus de la production d'autres secteurs. Ainsi, la croissance du secteur culturel entraîne celle des autres par la demande en biens intermédiaires qu'elle induit. Par exemple, la production d'un film nécessite de nombreux services liés à la communication, au transport, aux services financiers.

L'impact sur les secteurs qui utilisent les produits et les services culturels

En s'appuyant sur le lien entre patrimoine culturel et développement, le tourisme, par exemple, est l'un des secteurs qui tirent largement bénéfice des ressources culturelles dont disposent les populations. Il en est de même pour les filières des transports, de l'hôtellerie et de la restauration. N'oublions pas non plus que les « exportations invisibles » comme les expressions artistiques et les modes de vie sont autant de facteurs d'attractivité qui assurent le rayonnement d'une société, l'image d'un pays et lui permettent de dialoguer avec d'autres cultures. Si ces exemples nous intéressent c'est parce qu'ils témoignent de l'importance de disposer de politiques et de stratégies publiques afin de soutenir le développement du secteur culturel. Malheureusement, il n'en est pas ainsi dans la plupart des pays africains où le développement du secteur est confronté à une série de handicaps.

Les freins et les obstacles rencontrés par les entreprises culturelles des pays ACP

L'examen des causes de la part limitée des biens et services culturels des pays africains dans les échanges internationaux et sur leurs propres marchés met en lumière divers facteurs handicapants. Il s'agit notamment de :

- l'ignorance ou la non-reconnaissance des potentialités économiques et sociales du secteur culturel ;

⁷ Département du Commerce et de l'Industrie d'Afrique du Sud

⁸ Cultural Fund Baseline Survey 2008, Study on Stone Sculpting in Zimbabwe, Maria Imbrova February 2009

⁹ Barrot P. (sous la direction de), *Nollywood. Le phénomène de la vidéo au Nigeria*, L'Harmattan, 2005

¹⁰ Étude IBF sur la faisabilité d'un appui au secteur de la culture au Mali dans le cadre du 10^e FED, Jeretic - Héau- Cissé, Janvier 2008



- l'absence de stratégies de soutien qui engendre en cascade l'absence ou l'insuffisance de formation professionnelle. Celle-ci est peu prise en compte par l'enseignement technique et professionnel ;
- l'accès difficile au financement et à l'investissement ;
- l'insuffisance et l'inadéquation des réseaux de distribution et à commercialisation des produits culturels sur le marché national;
- l'importance des taxes douanières qui alourdissent les coûts de production et renchérissent le prix de vente de biens culturels sur des marchés à faible revenu ;
- le coût élevé des facteurs de production comme par exemple l'électricité ;
- le manque d'infrastructures pour la production, la commercialisation et l'information sur les marchés ;
- un statut précaire des créateurs et une faible culture du droit d'auteur
- et surtout la piraterie.

Or, ce potentiel identifié des industries culturelles dans certains pays africains peut être davantage renforcé par la mise en œuvre de politiques publiques de soutien bien ciblées sur chaque filière.

L'impératif d'une stratégie et d'une politique de la culture

Due à la méconnaissance de l'impact des industries culturelles, l'absence de stratégies et de politiques culturelles prive les pays africains d'opportunités d'agir pour le développement de leur culture et de leur économie. À l'exception de l'Afrique du Sud qui a élaboré une stratégie globale dédiées aux industries culturelles et créatives, rares sont les pays qui disposent d'une stratégie et de politique de la culture articulée à celles de l'emploi, de la formation professionnelle, du commerce, de l'éducation et de l'économie.

Des politiques et des stratégies pour le développement de l'économie de la culture et l'emploi des jeunes

En Afrique, le développement des industries culturelles nécessite plus encore que d'autres secteurs économiques des programmes de structuration du cadre juridique et institutionnel, d'accompagnement et de soutien aux entrepreneurs culturels et de leur intégration aux dispositifs existants.

La reconnaissance d'un statut juridique et social pour les artistes

Dans des pays où une image socialement défavorable est attachée aux artistes, il y a lieu de reconnaître leur contribution à l'expression et au rayonnement de leur pays ainsi qu'à son dynamisme économique. Cette reconnaissance devrait s'accompagner de mesures pour leur assurer une protection sociale, par exemple, sous la forme d'un fond alimenté par des taxes prélevées sur l'activité des opérateurs économiques qui, comme ceux des télécommunications, utilisent les contenus culturels comme des produits d'appel.

La liberté d'expression et le pluralisme de l'information

La créativité des artistes et la qualité de leur création nécessitent une liberté d'expression leur garantissant la possibilité d'exprimer leurs idées et leurs choix esthétiques. La garantie de cette liberté est la condition de leurs échanges avec d'autres créateurs dans le monde et de leur accès à d'autres publics et marchés ; elle est aussi un facteur important de la vie démocratique.

L'environnement juridique et la protection de la propriété intellectuelle

Compte tenu de l'importance croissante du rôle du droit d'auteur dans le commerce des produits culturels, sa protection est une condition importante de la viabilité économique des entreprises culturelles qui sont souvent de petites structures fragiles qui dépendent fortement de cette source de recettes.



Toutefois, cette protection ne peut atteindre son plein effet que si elle ne se réduit pas à un droit écrit mais non appliqué. En outre, un intense effort de pédagogie en direction du milieu professionnel ainsi que de la population en général doit être entrepris dans la durée pour transformer les pratiques et les comportements qui spolient les artistes. Dans ce domaine aussi, une harmonisation des règles et une concentration des actions de prévention et de répression à l'échelle sous régionale ou régionale sont indispensables.

La formation professionnelle

Déterminante pour constituer le vivier professionnel – technique, artistique, administratif et commercial – qui va faire vivre ce secteur, stratégique pour en permettre la compétitivité, la formation professionnelle est essentielle pour la vitalité et la performance technique, artistique et économique des entreprises culturelles comme en atteste – négativement disent certains – la situation des produits cinématographiques et télévisuels africains. En effet, nombre de consommateurs issus des couches moyennes et supérieures justifient leur préférence pour les émissions et films étrangers par la qualité de production jugée non compétitive des programmes nationaux ainsi que par les conditions techniques désastreuses de réception des œuvres. La formation professionnelle constitue un volet prioritaire des stratégies de développement des industries culturelles, tous secteurs, tous métiers et tous niveaux de responsabilité confondus.

Les capacités financières des entreprises

Handicapées par des insuffisances en matière de gestion, de commercialisation et de distribution de leurs produits, les entreprises du secteur des industries culturelles et créatives sont de petites structures fragiles confrontées à un manque de ressources financières et à un environnement bancaire peu disposé à prendre le risque d'investir dans la production culturelle. Pourtant, leur activité requiert des ressources financières pour favoriser leur développement à l'échelle des marchés nationaux et régionaux. Compte tenu du coût invisible de la fuite des artistes lassés par la précarité générale, des conditions techniques, financières et sociales d'exercice de leur métier, la question des aides et des modes de financement aux entreprises culturelles nous paraît importante. L'intervention des pouvoirs publics peut être directe ou indirecte et viser à faciliter l'accès aux financements publics et privés et internationaux et nationaux. Une mesure particulière comme la mise à disposition d'avances publiques partiellement remboursables ou de crédits d'impôt pourrait être consacrée à aider les artistes et les entrepreneurs culturels qui le souhaitent à acquérir les moyens techniques de leur activité artistique et commerciale : matériel, instruments, locaux de travail, formation. De manière générale, le partenariat public-privé semble être la modalité la plus appropriée pour dégager les ressources financières incitant les acteurs économiques locaux à soutenir le développement de leur culture par des initiatives potentiellement génératrices de retour sur investissement. L'Afrique du Sud et le Brésil entre autres ont élaboré des mécanismes de soutien financier comme la déduction fiscale accordée aux entreprises et aux institutions bancaires qui investissent dans les projets culturels, la création de fonds alimentés par des contributions obligatoires d'entreprises du secteur concerné, et les crédits fiscaux relatifs à l'emploi.

Les mesures d'accompagnement et de structuration d'un environnement favorable

Particulièrement dans les pays d'Afrique où l'insuffisance généralisée de professionnels spécialisés constitue un frein à la compétitivité des entreprises culturelles, celles-ci ont besoin d'accompagnement global et de soutien technique spécialisé pour être compétitives. Une volonté politique à tous les niveaux est nécessaire pour relever ce défi en s'appuyant sur une action transversale fondée sur l'intervention coordonnée et convergente des ministères en charge de la culture, de l'industrie et de l'artisanat, des finances et de l'aménagement du territoire.

Le développement des industries culturelles des pays africains constituent un enjeu essentiel pour leur identité et celle de leur jeunesse mais aussi pour la diversité culturelle de notre commune humanité. Par leur dynamisme et leur créativité, les jeunes en sont déjà les principaux acteurs et



peuvent en être les moteurs. Et créer les conditions de leur épanouissement constitue une priorité de l'intervention publique qui doit leur aménager l'espace d'intervention appropriée à leur dynamisme au moyen d'une stratégie transversale associant les ministères concernés par la culture, l'éducation, la formation technique et professionnelle, le commerce, la communication et la justice. Dès lors, l'enjeu essentiel est d'associer, dans une approche interministérielle, l'ensemble des départements concernés par les divers aspects du développement du secteur de la culture et de ses industries. Il est aussi de disposer des financements nécessaires qui pourraient être alloués sur budget national ou dans le cadre de l'aide au développement.

En somme, la réalisation de ces enjeux dépend de la capacité des tous les acteurs – l'État à travers le Gouvernement et ses différents départements ministériels, le secteur privé et la société civile – à associer leurs efforts, leurs programmes et leurs moyens pour inscrire l'apport de la culture et de la jeunesse au développement de leur pays.



Sessions parallèles

Trois sessions parallèles se sont tenues l'après-midi de la première journée de la réunion. Ces sessions tenues sous forme de panels ont ainsi offert l'opportunité à des experts de la formation professionnelle et technique, de l'économie créative ainsi que de l'entrepreneuriat de fournir des informations détaillées afin d'élaborer un plan d'action relatif à la Déclaration de Praia et des éléments techniques pour les feuilles de routes nationales. Outre les représentants des institutions politiques présentes, d'autres intervenants clés à une approche multisectorielle pour l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique ont été mis à contribution lors de cette réunion, mais également ceux impliqués dans les processus d'élaboration des politiques de développement des pays participants. Cette approche se justifie par l'importance capitale que revêt cette rencontre car l'emploi des jeunes constitue une problématique majeure que nous devons et ne pouvons résoudre qu'ensemble. Chaque panel se composait d'une présentation générale, de trois participants, d'un modérateur et d'un rapporteur, en plus d'un public volontaire. Des recommandations ici retranscrites ont ainsi été formulées dans chacun des panels thématiques



Panel 1

Liens entre les politiques d'éducation professionnelle et technique et l'emploi des jeunes pour l'économie créative

Modératrice :	Ousseina Alidou
Présentation :	Ayélé Léa Adubra
Commentaires de :	Kwaku Boafo Kissiedu Lassiné Diomande Olavo Delgado e Vargas Mello
Rapport de :	Wumi Oluwudare

L'EFTP/DCTP au service du développement des industries culturelles : comment promouvoir l'acquisition de compétences critiques pour l'emploi ?

Ayélé léa Adubra

Consultante en éducation et en formation

Introduction

L'expression « l'Afrique doit *courir pendant que les autres marchent* », en fait une citation de Julius Nyerere, est souvent utilisée dans les sphères académiques et économiques lorsqu' il s'agit de mettre l'accent sur le retard de l'Afrique dans la course à la connaissance et à la maîtrise des technologies pour une croissance économique. *Ma question est : Courir pour aller où ?*

Je voudrais vous inviter à une réflexion, dans le cadre de cette rencontre de haut niveau, sur ce besoin de « rattraper le retard », en mettant en exergue plutôt la notion de compétences utiles ou critiques pour l'emploi en Afrique en général, et plus particulièrement, les compétences pour développer les industries culturelles. L'argument essentiel de cet exposé est : pour que les jeunes puissent acquérir des compétences critiques pour développer l'économie créative en Afrique, il faut un changement de paradigme à plusieurs niveaux.

Les enjeux dans le domaine de l'EFTP

De nos jours en Afrique, le principal enjeu dans le domaine de l'enseignement et la formation techniques et professionnels est la nécessité d'avoir une vision holistique et cohérente des dispositifs de formation. Depuis plusieurs années, et dans plusieurs instances comme la Triennale 2012 de l'ADEA ou le Troisième Congrès de l'UNESCO sur l'EFTP, il est question de changer de paradigme et de faire une refonte des systèmes d'enseignement technique et de formation professionnelle. Pourquoi ?



Trois constats /défis essentiels :

- **L'importance du secteur informel dans les économies africaines** : le secteur emploie plus de 80% de la main d'œuvre dans les pays africains. Cette prédominance est non seulement de plus en plus reconnue, mais des actions sont désormais menées pour mieux prendre en compte les réalités du secteur et en faire un vrai levier de croissance.
- **La prise en compte marginale des systèmes informel et non-formel de formation et d'apprentissage par les États dans leur politique de réformes pour le développement des ressources humaines.** Or, il est reconnu que le système informel (l'apprentissage traditionnel et rénové) forme plus de 80% de jeunes et de moins jeunes à un métier. Ce secteur a des atouts non-négligeables : environnement plus familial, utilisation des langues nationales pour la formation et coût plus accessible. Le système non-formel d'apprentissage à un métier est aussi important. Au Maroc, 80% des travailleurs disent avoir acquis leurs compétences en situation de travail. Au Ghana, le taux est aussi d'environ 85% et en Ethiopie de 68%.
- **L'inadéquation des compétences acquises au terme des formations techniques et professionnelles du système formel.** La prédominance du secteur informel dans nos économies, soulignée plus haut, a pour conséquence essentielle : l'inadéquation des formations dispensées dans le système formel de formation (lycées, centres de formations, et même écoles polytechniques). Un autre facteur est la difficulté de former pour répondre aux besoins du marché (non-existence de systèmes d'information sur le marché du travail, SIMT) pour identifier les secteurs porteurs. La mauvaise qualité des formations (formateurs pas toujours compétents, programmes de formation obsolètes et équipements inadéquats) est aussi un défi. En outre, il n'existe que peu de mécanismes pour faciliter la transition de l'école/formation au lieu de travail.

Pour faire face à ces défis, le changement de paradigme préconisé est d'aller de la notion d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) vers la notion de développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP). Le concept de DCTP englobe et reconnaît la diversité de l'offre et des filières d'apprentissage, et l'existence des systèmes formel, informel et non formel. Cette reconnaissance de la diversité de l'offre implique aussi la validation et la reconnaissance de toutes les compétences acquises dans différents environnements d'apprentissage. Le concept de DCTP inclut également la gestion des problèmes liés à la transition de l'école vers le travail. Il intègre le développement des ressources humaines dans le contexte de l'apprentissage tout au long de la vie. Le DCTP n'effectue donc aucune discrimination au regard de l'âge, du statut social de l'apprenant, du type ou du niveau de formation.

Quelles leçons à tirer du changement de paradigme pour améliorer l'employabilité dans les industries culturelles?

La mise en place d'un système DCTP qui sert l'économie créative doit répondre aux critères suivants :

- Un système cohérent, intégré et multi-partenarial de gouvernance et de pilotage
- Une identification des filières porteuses pour permettre une meilleure insertion économique
- Des compétences solides acquises au niveau de l'éducation de base avec si nécessaire un renforcement
- Des compétences techniques mais aussi des compétences transversales pour permettre l'exercice d'un métier dans un milieu social



- Une flexibilité et une diversité dans l'acquisition des compétences pour permettre une insertion socio-économique et une mobilité verticale
- Un mécanisme multi-partenarial pour assurer la qualité de la formation (gestion, pilotage au niveau décentralisé)
- Des équipements et des infrastructures adaptés
- Un financement diversifié, soutenu et une maîtrise des coûts de formation
- Un mécanisme d'évaluation des apprentissages diversifié répondant aux modes d'acquisition des compétences (formel, non-formel et informel) et une certification qui identifie les compétences plutôt que le diplôme obtenu (élaboration de cadres nationaux de certification, CNC)
- L'existence de passerelles entre les modes formel, informel et non-formel d'acquisition de compétences techniques et professionnelles (dispositifs à inclure dans les CNC)
- Un mécanisme de suivi des sortants
- Un mécanisme d'appui à l'emploi et à l'auto-emploi

La revue des réformes en cours dans le domaine de DCTP (Triennale de l'ADEA et l'État des lieux des politiques et pratiques en matière de développement des compétences techniques et professionnelles de la BAD¹¹, les présentations aux Assises de l'OIF-CONFEMEN en 2012) n'a pas pu identifier des initiatives-pays dans le domaine des industries culturelles. Cela montre à quel point le secteur est méconnu. Cependant, les choix politiques dans les domaines suivants valables pour tous les secteurs des économies africaines doivent retenir l'attention dans le cadre de cette rencontre sur l'emploi des jeunes dans les économies créatives:

Faire des choix politiques percutants en matière de DCTP

Promouvoir un système de DCTP pertinent ; *Former à et favoriser l'entrepreneuriat*

L'environnement de travail moderne exige que le travailleur, en plus des compétences techniques, fasse preuve de « compétences générales » comme les compétences liées à la communication et au travail d'équipe, à la résolution des problèmes et à la pensée critique et surtout qu'il ait des compétences liées à l'entrepreneuriat. Dans le domaine des industries culturelles, un aspect très important de l'entrepreneuriat est de pouvoir anticiper la demande du bien par le public.

En outre, afin de faciliter la création d'entreprises par les jeunes, les gouvernements doivent faire beaucoup plus d'efforts pour simplifier les procédures administratives liées à la création d'entreprises, pour développer un environnement propice où puissent prospérer les PME et pour encourager les interventions de micro-financement.

Moderniser le système informel du DCTP

Revitaliser l'offre de compétences du secteur informel impliquera des efforts concrets au niveau national pour mettre à jour régulièrement les compétences des maîtres-artisans et améliorer leurs compétences pédagogiques, introduire des réformes dans les contrats et les conventions maître-apprenti et faciliter l'injection de nouvelles technologies dans le système traditionnel d'apprentissage.

Dans les pays africains, les formations dans les industries culturelles répondent au constat fait plus haut : une prédominance des systèmes informel et non-formel. Les centres artisanaux de formation doivent être réformés et les formateurs qui sont souvent des artisans eux-mêmes auraient besoin d'être formés.

¹¹ Afeti, G et Adubra, A. (2012). État des lieux et des pratiques en matière de développement des compétences techniques et professionnelles en Afrique. Étude de la BAD. BAD



Adapter l'apprentissage tout au long de la vie aux pratiques du développement durable

L'apprentissage tout au long de la vie dans le contexte du développement durable peut être examiné dans la perspective de la mise à niveau, du recyclage ou de la polyvalence des travailleurs. A cet égard, le développement de filières d'apprentissage flexibles et de cadres nationaux de certification est une priorité.

Investir dans un DCTP de haut niveau

De nombreux programmes financés par les partenaires techniques et financiers des pays ciblent souvent le développement des compétences pour le secteur informel comme une stratégie de réduction de la pauvreté dans des domaines professionnels comme la couture, la coiffure, et l'artisanat. Ces domaines et niveaux de formation visés ne peuvent pas produire des ressources humaines compétitives sur le plan mondial, et maîtrisant les compétences de haut niveau nécessaires à l'innovation technologique, à la transformation des systèmes nationaux de production et à l'industrialisation de l'économie. Les politiques et les stratégies de DCTP doivent par conséquent également cibler le développement des compétences techniques et technologiques de niveau plus élevé. Souvent, le système formel de formation dans les industries culturelles de nos pays s'arrête au CAP (2 à 4 ans dans le secondaire) ou au plus au BTS (2 ans après le bac). Rares sont les formations au niveau des polytechniques ou même des universités. Il serait donc important de mettre en place des dispositifs de formation à des niveaux élevés pour permettre l'innovation et la transformation de l'économie créative.

Les industries culturelles et la question des compétences critiques à l'emploi

Je reviens à ma question : Courir pour aller où ?

En fait, la question posée signifie que même si l'Afrique doit courir, elle doit choisir sa course. Je vous propose deux éléments pour choisir la course vers le développement de compétences utiles à l'emploi dans les industries culturelles. Le premier est tiré du résumé du questionnaire sur l'éducation et la formation envoyé à des jeunes lors de la préparation de la Triennale 2012 de l'ADEA.

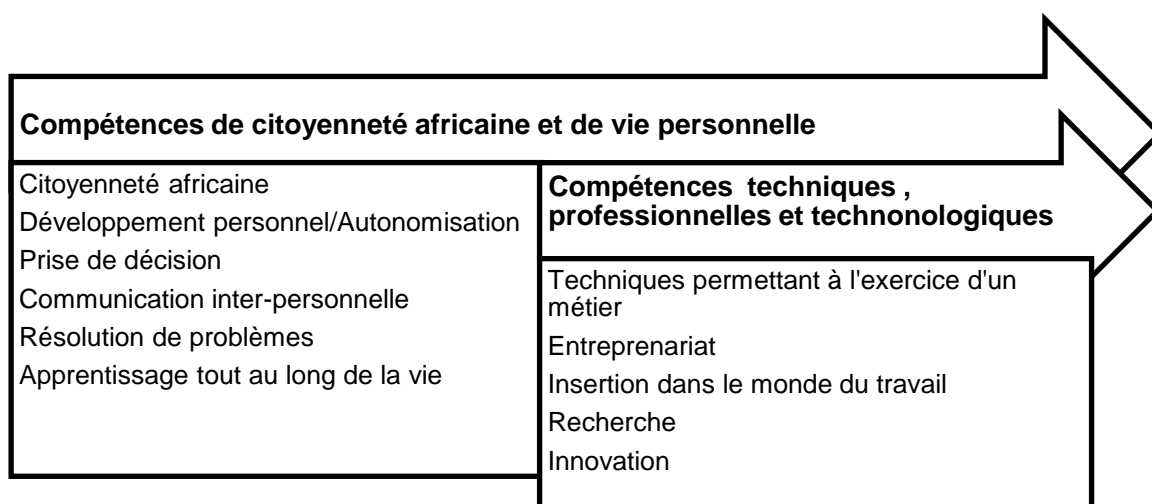
« Nous avons besoin de savoir d'où nous venons pour savoir où nous allons » et « nous demandons que la culture, l'histoire et les langues africaines soient placées au cœur du développement de l'éducation et de la formation (...) afin que les compétences soient acquises en lien avec notre patrimoine spécifique. »

Le deuxième élément vient du constat que pour se « développer » l'Afrique a besoin de **savoir** et de **savoir-faire** pour innover et transformer. Elle ne peut pas continuer à consommer ce que les autres produisent. Les industries culturelles ont pour base la créativité et donc l'innovation. Il s'agit alors de mettre en œuvre des dispositifs de DCTP pour promouvoir l'acquisition de compétences qui favorisent l'innovation et qui puissent transformer les économies africaines. Deux groupes de compétences sont recommandés : **les compétences de citoyenneté africaine et de vie personnelle** et **les compétences purement techniques, professionnelles et technologiques**.

Les compétences utiles à l'emploi dans les industries culturelles (*schéma adapté de la Synthèse Générale de la Triennale 2012 de l'ADEA¹²*)

¹² Ndoye, M et Walther, R. (2012). Synthèse Générale. ADEA 2012





Le tableau montre qu'il faut une combinaison de compétences pour favoriser l'emploi dans le domaine des industries culturelles en Afrique. Travailler sur un seul domaine de compétences reviendrait non seulement à ne pas donner toutes les chances à l'individu pour obtenir et garder un emploi ou pour s'auto-employer, mais aussi de ne pas favoriser la création d'emploi pour que la croissance des économies dont la littérature internationale parle pour certains pays africains (Rwanda, Ghana, etc.) puisse être un vrai moteur de développement.

En conclusion, promouvoir des compétences critiques pour l'emploi dans les industries culturelles en Afrique nécessite un changement de paradigme pour une meilleure prise en compte des réalités des systèmes de formation dans les pays. Les actions de développement d'un système de DCTP doivent:

- Reconnaître la place prépondérante du secteur informel dans les économies, et celles des systèmes informel et non-formel d'apprentissage à un métier.
- Intégrer la spécificité et la valeur ajoutée de la notion de citoyenneté africaine avec les valeurs africaines. Et poser la question : qu'est-ce que l'Afrique peut et doit cultiver pour elle-même et doit apporter au monde ?

Au niveau de la mise en œuvre des politiques :

- Œuvrer de façon cohérente entre plusieurs ministères en charge de la formation, de l'emploi, de la culture, et de la jeunesse
- Mettre à contribution le secteur privé tout le long du processus de formation et de transition vers l'emploi
- Prendre des initiatives osées pour favoriser la création d'emplois.



Commentaires

Kwaku Boafo Kissiedu

Conférencier, Département de peinture et de sculpture
Université Kwamé Nkrumah, Ghana

Il demeure encore important et nécessaire de développer des systèmes éducatifs qui prennent en compte le patrimoine culturel de l'Afrique, en vue d'améliorer ce qui définit les Africains en tant que peuple, ainsi qu'une identification d'un patrimoine culturel pertinent, et des traditions scientifiques et intellectuelles en faveur de l'Afrique d'aujourd'hui. Il nous faut développer des liens entre les institutions de l'enseignement et le marché du travail, à travers par exemple des stages en entreprises pour les étudiants, et dont les professeurs seraient à même de suivre afin d'évaluer les progrès. En effet, ceci permettrait de créer un environnement favorable au dialogue, et d'améliorer la capacité des diplômés à être recrutés.

Des financements pour la recherche doivent être redirigés vers des domaines et des secteurs tels que ceux des industries créatives qui offrent des perspectives d'amélioration concrète de vie des populations, et plus précisément celles de la jeunesse. Les universités africaines doivent encourager le partage de savoirs et de compétences, à travers la création de centres de recherche régionaux dans l'industrie créative, pour que les idées et découvertes générées par les activités de recherche sur les industries créatives soient disponibles dans une logique de partage de bonnes pratiques.

Ainsi, des défis mais également des solutions restent possibles en ce qui concerne l'industrie créative au Ghana. Le manque d'innovation dans la conception du produit et la faible finition des produits demeurent les problèmes majeurs affectant les industries culturelles en Afrique. Les départements d'arts visuels et créatifs de nos universités pourraient organiser des ateliers pour les artisans de l'industrie, portant sur les manières de développer de nouveaux produits et d'améliorer les finitions des produits existants. Certaines activités en ce sens ont d'ores et déjà lieu au Ghana ainsi que dans d'autres pays. 'Aide au Artisans' (ATAG), une organisation non-gouvernementale au Ghana, a depuis quelque temps engagé une telle initiative. Cette dernière a pour objectif d'élargir l'industrie de l'artisanat avec les acteurs clés (artisans, producteurs, fournisseurs de matière première, agents d'exportation, acheteurs, etc.), reconnaissant en clair leurs rôles respectifs, et générant ainsi de nombreuses opportunités d'emploi pour les jeunes en Afrique.

Des exemples de quelques programmes académiques de l'université étant directement impliqués dans les industries culturelles au Ghana incluent :

- L'industrie et l'art rural intégrés : ce programme cherche à développer et à soutenir des entreprises créatives dans les domaines des arts visuels, de l'artisanat et des secteurs de l'art public. Le département apporte une panoplie de formations spécialisées, de mentorats, de conseils, d'informations et de services marketing à partir d'un ensemble de ressources en arts visuels
- Tourisme et culture. Ce programme cherche également à former les individus à développer, maintenir et promouvoir notre patrimoine culturel dans toutes ses manifestations.



L'exposé sur "Relation entre politique d'éducation et employabilité des jeunes" a été riche en enseignements. Mais des interrogations et inquiétudes demeurent. En effet, s'agissant de la prospérité, il a été soulevé que « l'Afrique court alors que les autres marchent ». Je m'interroge : courir avec quels moyens?

En parlant de la formation, nous semblons encore enfermer les compétences en culture dans l'éducation. Compris ainsi, c'est comme si l'industrie culturelle ne pouvait éclore que dans le système éducation/formation. Cette vision n'exclut-elle pas le tisserand de Waragnégné (village de tisserands situé au nord de la Côte d'Ivoire) ? Le jeune rural ghanéen ?

Il est bon de promouvoir l'industrie culturelle. Mais avec quels consommateurs quand on sait la faible capacité de consommation des populations locales, en matière de culture, pour diverses raisons, notamment financières ?

Dans le sens de la promotion de l'industrie créative, je propose la transformation de la « Fête de la Musique » en une journée dédiée à la culture en général. De plus, pour une meilleure compréhension de la notion de culture, il est nécessaire de mener une vaste campagne d'information et de sensibilisation tant auprès des décideurs que des populations.

Points clés de la discussion

Les systèmes de formation identifiés sont informels, formels et non-formels, soit relevant d'une formation sur le tas ou d'un apprentissage sur le lieu de travail. Parmi ces sous-secteurs de formation, il demeure important d'élaborer des systèmes éducatifs à mêmes de promouvoir les valeurs de civilisation africaines. Les éléments nécessaires à un tel développement sont la compétitivité ainsi qu'un changement de paradigme – une approche et une réponse holistiques aux défis actuels de l'industrialisation et du développement.

La situation actuelle et les défis

Le système actuel de l'enseignement dans la région est inadapté et inadéquat pour l'industrialisation ou la croissance économique, entraînant une situation de croissance sans emplois. En d'autres termes, nous développons une main-d'œuvre inemployable. De ce fait, il demeure nécessaire d'établir des partenariats plus opérationnels avec le secteur privé à tous les niveaux aussi bien dans l'élaboration des politiques que dans la gestion des formations.

Les programmes de formation ne sont pas pensés de manière à aider les élèves à trouver du travail, et la qualité des formateurs ainsi que l'équipement et le matériel actuels de formation restent faibles et obsolètes. En effet, sur le plan de l'enseignement supérieur, nous notons la vétusté tant des équipements et que du matériel didactiques ; de ce fait, nous rappelons la nécessité de former à la polyvalence en matière d'industries créatives.

En outre, des améliorations demeurent encore nécessaires en ce qui concerne la bureaucratie dans la mise en œuvre des accords et des politiques portant sur le développement de la jeunesse et du genre. Plus précisément, nous soulignons la nécessité de cibler au sein des réformes, les compétences pouvant aider à faire face à la compétitivité sur le plan mondial, et permettant d'envisager une manière de labelliser les produits africains.

Enfin, nous attirons l'attention sur certaines pratiques culturelles qui se révèlent comme des obstacles et contraintes véritables à l'encontre tant de la jeunesse que de la parité des genres. Également, les infrastructures nécessaires à l'innovation, à la conception de produits et au développement sont soit trop faibles soit inexistantes. Ainsi, alors que l'accessibilité du secteur créatif au financement demeure faible voire inexistante, il est encore impératif et urgent de développer des compétences liées à l'esprit critique, et à la négociation.



Recommandations

Wumi oluwadare

Directrice Wunmi O, Nigéria

1. Il est nécessaire de procéder à un inventaire systématique de notre patrimoine culturel au sein de nos traditions, de notre histoire, de nos arts, de notre médecine, etc.
2. L'investissement occidental dans les compétences techniques et professionnelles ne devrait pas se restreindre à une valeur nominale de faible niveau. Le développement de compétences supérieures est également important pour la transformation et la compétitivité sur un marché mondial
3. L'identification de compétences critiques requises devrait combiner deux groupes de la chaîne de compétence, soit a) citoyenneté africaine et développement personnel ; et b) compétences purement techniques, professionnelles et technologiques. Ces compétences sont :
 - Compétence de plaider et de négociation sur le marché du travail et dans la sphère domestique
 - Compétences relatives à l'assurance et l'affirmation de soi, à l'image de marque et à l'entrepreneuriat, à l'éthique de travail, l'éthique de la rémunération, à la communication interpersonnelle et à l'informatique
 - Compétence en recherche, innovation et transformation, permettant aux pays africains de devenir producteurs et non simples consommateurs
4. Les politiques doivent s'organiser de manière à rapprocher le secteur privé, l'université et le secteur professionnel
5. Les gouvernements, tout en se focalisant, tant sur les compétences de niveaux faible et supérieur, doivent mettre en place des centres de formation fonctionnels, collaboratifs et incubateurs
6. Un accès facilité au financement et aux nouvelles technologies pour le développement des méthodes de production locales est à encourager
7. Des déductions fiscales et des congés doivent être envisagés, outre une révision des lois de l'entreprise pour les participants à certains marchés créatifs
8. La protection de la propriété intellectuelle, des brevets, et des marques déposées devrait être considérée comme primordiale à l'appropriation de nos produits créatifs. L'exemple du Cabo Verde et de sa 'marque déposée' culturelle et créative nationale est un développement à saluer et à suivre par les autres pays africains
9. L'histoire culturelle et les langues doivent être placées au centre de l'éducation comme voie d'enseignement
10. Il demeure nécessaire et urgent de développer des structures de qualification, de certification et de mise en pratique de la formation professionnelle pour une véritable



intégration au cœur de la société. Il nous faut rehausser et promouvoir le classement au sein de l'environnement créatif afin de changer les perceptions actuelles de la formation technique et professionnelle comme un secteur à succès, et non d'échec, et intellectuellement stimulant.

11. Il faut mettre en place des centres officiels de formation, avec une conception diversifiée de l'apprentissage, et de la formation formelle et informelle
12. La diversification et l'accès facilité aux coûts de formation professionnelle restent très compliqués; des politiques à mêmes de subventionner ces coûts devraient être élaborées. Des partenariats avec le secteur privé (PPP) devaient être engagés afin de rapprocher de manière effective l'industrie et l'université
13. Des compétences préprofessionnelles devraient être introduites dans l'enseignement de base. Les institutions tertiaires et les universités devraient intégrer de l'art brut et l'industrie dans leurs curriculums, et ainsi réviser les curriculums des écoles vers un développement de compétences créatives
14. Des financements devraient être assurés aux institutions de l'enseignement supérieur pour la recherche, la conception de produit et le développement
15. Une documentation et une cartographie des activités créatives devraient être compilées afin d'attirer les investissements appropriés, et de permettre aux gouvernements de saisir l'importance et la valeur véritables des secteurs culturels et créatifs, et ce en des termes économiques
16. Tout en se focalisant sur la formation des jeunes, un programme stratégique dédié à la révision et à un remaniement quant à la qualité des formateurs est également recommandé ; c'est-à-dire des programmes de formation des formateurs, dans les secteurs non-formels, informels et formels
17. Les Africains devraient commencer par être originaux sans chercher à copier le monde occidental ; nos systèmes d'enseignement devaient être faits sur mesure, en fonction de nos besoins spécifiques, en termes culturels et socio-économiques



Panel 2

Les arts, le patrimoine et l'infrastructure culturelle au cœur de l'économie créative : quelles politiques pour favoriser la création, la production et la distribution des produits et services culturels ?



Modératrice :	Ayoko Mensah
Présentation :	Jenny F. Mbaye
Commentaires de :	Mamidou Coulibaly Diakité Seyi Womilaju Alexandre Agra
Rapport de :	Amadou Fall Ba



Cadrage d'introduction

Ayoko Mensah

Experte Information et Communication ACP Cultures, Belgique

Ce panel s'articule autour de quatre problématiques, quatre grands champs de questionnement quant au sujet abordé, et sur lesquels, tant les commentaires, la présentation que les discussions sont invités à se porter.

- 1) Quel est l'aboutissement substantiel des politiques culturelles ? D'encourager la création, la production et la distribution des biens et services ou de parvenir à construire, au sein de nos sociétés, des secteurs culturels forts, autonomes et capables de créer des emplois durables, particulièrement auprès des jeunes ? S'il s'agit de la seconde option, nous faut-il repenser la notion de chaîne de production culturelle dans nos pays ?
- 2) La plupart des politiques culturelles dans les pays africains portent principalement sur le développement de l'offre culturelle. Cependant, que connaissons-nous exactement de la demande culturelle dans nos pays ? Une politique culturelle effective et efficace, particulièrement en ce qui concerne la création d'emploi, ne devrait-elle pas être basée sur une connaissance approfondie de la demande culturelle ?
- 3) Pourquoi la mise en œuvre de politiques culturelles transversales (impliquant d'autres secteurs tels que l'emploi, l'éducation et la planification urbaine) est-elle si compliquée dans la plupart de nos pays ? Comment pourrions-nous mieux promouvoir les bonnes pratiques ?
- 4) Quelle est l'échelle appropriée pour des politiques culturelles en faveur de l'emploi des jeunes ? Comment pouvons-nous penser et intégrer le rôle des autorités locales et régionales aux côtés des ministères ?



Notes de réflexion sur une approche multisectorielle pour promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique

Jenny F. Mbaye

Chercheuse, African Centre for Cities
Universté du Cap, Afrique du Sud

Introduction

Une approche multisectorielle appelle à la création de partenariats de manière parfois inédite, qui dépendent à la fois d'un mode de pensée partagée (ici le service public), des intérêts mutuels (la bonne gouvernance) et d'apports respectifs de chacune des parties (tant des secteurs de l'éducation, que de la jeunesse, de l'emploi et du travail, ou de la culture). Afin d'assurer le succès de partenariats inédits, il est important d'encourager et de soutenir la construction de réseaux de connaissances et de compétences, comme bases d'échanges productifs entre les différents portefeuilles ministériels et les pays et nations voisines. L'action publique en Afrique se situe dans un contexte où les priorités sont nombreuses, les secteurs d'intervention souvent placés en concurrence car les ressources maigres ; il devient alors essentiel de développer des zones d'intersection communes et complémentaires. Parmi ces champs possibles de politiques et d'actions partagées se focalisant sur les populations et l'amélioration des conditions de vie, l'économie créative apparaît comme lieu d'interventions transversales à privilégier.

Économie culturelle et créative

L'économie culturelle et créative est essentiellement dépendante de deux apports : une ingéniosité humaine et une organisation pouvant être combinées de manière relativement aisée avec la consommation. Les industries du divertissement et de contenus offrent de ce fait le meilleur exemple à cet égard. Ainsi, les rapides changements techno-économiques et la croissance exponentielle de l'économie numérique ont permis une production, distribution et consommation facilitées des produits créatifs¹³. L'économie numérique et le domaine des TIC sont ici très révélateurs. En effet, les TICs et les télécommunications mobiles ont amélioré l'existence de millions de consommateurs et d'entrepreneurs à faible revenu ; en ce sens, le secteur des TIC est, tout comme celui de l'économie créative, un moteur de changement essentiel dans la vie des communautés à faible revenu car il les relie aux services financiers, aux informations et aux marchés. La « révolution mobile » a incontestablement gagné l'Afrique avec des taux de pénétration des portables enregistrant une hausse fulgurante (2% en 2000 à plus de 60% en 2013). Cependant, l'accès aux informations détaillées, spécifiques et actuelles sur les différents marchés (caractéristiques des groupes cibles, environnement de marché, tendances économiques, etc.) en Afrique – pourtant nécessaires à la création de toute entreprise inclusive – reste entravé par le manque de connectivité des infrastructures de communication et les données portant spécifiquement sur le marché à faible revenu sont limitées¹⁴.

Les experts s'accordent pour dire que la créativité et l'innovation, soit l'économie créative, sont devenues des locomotives de la compétitivité mondiale, d'où l'intérêt accru pour l'entrepreneuriat créatif, particulièrement auprès des jeunes qui sont des consommateurs et producteurs clés de

¹³ UNIDO, *Op. Cit.*, p.7, p.8

¹⁴ AFIM, *Op. Cit.*, p.32



contenus créatifs. Pour rappel, en termes économiques, la créativité et l'innovation sont parmi les secteurs à la croissance la plus accrue de l'économie mondiale malgré la baisse de cette dernière. En effet, les industries créatives apparaissent comme un nouveau moteur de croissance et véhicule pour une transformation structurelle.

Toutefois pour que la culture joue pleinement ce rôle intégral dans le développement industriel, il est nécessaire d'allier la culture à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Le concept d'économie créative inclut plusieurs sous-secteurs qui offrent un potentiel de richesse et de création d'emploi, lorsque accompagnés par des stratégies et politiques adaptées. En effet, l'économie créative comprend la chaîne de valeur des activités économiques des entreprises créatives et des entrepreneurs culturels, à but lucratif ou non, dans la production, la distribution et la consommation des produits relatifs au film et au multimédia, à la publicité et aux services de communication, à la musique, au théâtre, à la danse, aux arts visuels et à l'artisanat, aux nouveaux produits conceptuels, aux festivals, aux films d'animation et la bande dessinée, aux textiles et à la mode, à la gastronomie ainsi que d'autres produits à forte valeur ajoutée et basés sur l'agrobusiness. Les services liés au tourisme sont également à inclure. De manière plus globale, et selon l'UNESCO et sa Convention 2005, les industries culturelles et créatives se définissent comme des domaines d'activités organisés ayant pour objet principal la création, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion et la commercialisation des biens et services culturels. La créativité se définit alors comme les expressions culturelles véhiculées par des biens, services et activités. En ce sens, elle se constitue de produits culturels et créatifs, qui peuvent être considérés comme des marchandises 'extra - ordinaires', ayant à la fois une portée identitaire et commerciale.

Ainsi, les expressions culturelles résultent de la créativité des individus, des groupes, et des sociétés et qui ont un contenu esthétique, c'est-à-dire soit culturel ou artistique. [...] Les industries créatives se distinguent en ce qu'elles ont plusieurs réseaux de transactions et sources de revenus et sont marquées par un commerce circulaire et une économie expérientielle. Certes, l'économie créative génère des revenus de la vente de biens, de la mise à disposition de services et de l'octroi de licences sur propriété intellectuelle. Ainsi, une des interventions requises pour le développement de l'économie créative est la protection de la propriété intellectuelle. En effet, les industries créatives ne peuvent survivre sur le marché sans protection adéquate contre la violation aux droits d'auteur¹⁵. A l'heure actuelle, de nombreuses inventions et innovations en Afrique sont soit méconnues soit piratées faute de directives claires sur la manière de les faire breveter. De telles directives pourraient aider les jeunes africains qui innovent à participer efficacement et de manière bénéfique à l'essor de la science, de la technologie et des systèmes d'innovation. Les gouvernements africains devraient, par exemple et avec l'appui d'agences telles que l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) veiller à ce que les droits de propriété intellectuelle des innovateurs locaux soient protégés¹⁶.

Toutefois, les experts ont pu le rappeler, l'Afrique n'a pas besoin de législation plus forte sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur; celles en place s'accordent déjà tout à fait avec les standards internationaux¹⁷. Gérer de manière effective et efficace ces droits demeure cependant une étape encore nécessaire et urgente afin d'avancer vers une conceptualisation pratique d'un système légal et politique propice à la créativité et à un développement culturellement durable.

L'économie culturelle et créative en Afrique n'est pas uniforme mais gagnerait à s'unifier alors qu'elle offre en tant que concept et pratique des perspectives prometteuses en termes d'intégration

¹⁵ UNIDO, Op. Cit., p.3; p6; p10

¹⁶ ADEA, Op. Cit.

¹⁷ Access to Knowledge in Africa: The Role of Copyrights (ACA2K) (2010) Armstrong, C., De Beer, J., Kawooya, D., Prabhala, A., & T. Schonwetter (Eds), UCT Press, p.340; http://www.aca2k.org/attachments/281_ACA2K-2010-Access%20to%20knowledge%20in%20Africa-s.pdf



régionale, de compétitivité mondiale, de valeur et de fierté sociales ainsi que d'emploi et de génération alternative de revenus. Pour un continent jeune et de plus en plus urbanisé, cela fait du sens cependant, l'interprétation instrumentale qui domine a encouragé une approche prescriptive de ce qui devrait/doit constituer ce concept et pratique plutôt que ce qui est véritablement. En d'autres termes, il n'y a pas de formule de l'économie créative tout prête pouvant être reprises partout et en tout temps – cette économie requiert d'être située en pratique et localisée dans une géographie spécifique. En ce sens, il nous faut l'étudier, l'explorer, la comprendre et ainsi révéler comment elle se déploie effectivement sur le terrain. A l'heure actuelle, l'Afrique subsaharienne (même si pas de manière uniforme) s'est encore trop peu appropriée tant les concepts que les pratiques de son économie créative. Il y a eu très peu de recherches endogènes sur ce que l'économie créative en Afrique subsaharienne est, et peut représenter pour le continent ; entraînant bien souvent un cadrage institutionnel inapproprié de cette économie culturelle et créative.

La créativité de manière générale a été absente des stratégies de développement durable malgré sa capacité à promouvoir l'entrepreneuriat, la résilience, à améliorer les capacités humaines et le bien-être des populations, à développer la liberté d'expression et le dialogue et à apporter de manière substantielle une croissance économique et des emplois. Pour rappel, l'UNESCO, dans l'ébauche de sa stratégie à moyen terme (2014-2021) conçoit la créativité comme la capacité humaine, à travers l'imagination ou l'invention, à produire quelque chose de nouveau et d'original afin de résoudre des problèmes. C'est une ressource unique et renouvelable qui peut être un moteur tant pour un développement inclusif économique et social. Cette dimension de l'imagination et de l'innovation de la créativité, et sa contribution dans l'élaboration d'options développement faisables et possibles, est clé. Elle permet de concevoir la participation de la créativité et son économie comme se déclinant en trois grands champs : les industries et entreprises culturelles et créatives ; le patrimoine matériel et immatériel ; et la gouvernance innovante.

Ainsi, un des objectifs de l'UNIDO est d'encourager un secteur de l'économie créative dynamique, capable de générer de nouveaux emplois, et de répondre à de nouvelles opportunités en utilisant la créativité, le patrimoine culturel riche, et de nombreux autres savoirs afin de créer des biens et des services compétitifs. En d'autres termes, le développement durable ne peut se faire sans une valeur ajoutée apportée au capital humain¹⁸. La structure future d'une économie est déterminée par l'investissement d'aujourd'hui dans le capital humain et les nouvelles compétences. En ce sens, la créativité est souvent le plus important attribut pour des jeunes pouvant se permettre d'expérimenter et de prendre des risques calculés dans les premiers temps de leur vie et de leur carrière¹⁹. En outre, les données empiriques disponibles suggèrent une corrélation entre le niveau de développement économique et de capacité de gouvernance d'un pays et la situation de ses écosystèmes d'entreprises inclusives²⁰.

Environnement économique et social – soutenir l'entreprise

L'économie créative en Afrique s'inscrit dans un environnement économique et social particulier. Il est nécessaire de reconnaître les caractéristiques distinctives de la mondialisation actuelle, marquée par une économie du savoir, se mouvant dans des sociétés de l'information, et ce à l'ère du numérique. Cette dernière implique que la connaissance est devenue le moteur principal de la croissance économique, et l'innovation dicte la marche d'un nouvel ordre mondial marqué par la connectivité mondiale et la créativité sans limite²¹.

¹⁸ ADEA, *Op. Cit.*, p.59

¹⁹ UNIDO, *Op. Cit.*, p.5

²⁰ AFIM, *Op. Cit.*, p.26

²¹ United Nations Industrial Development Organisation (UNIDO) (2013) Creative Industries for Youth: Unleashing Potential and Growth, p.16; http://eudevdays.eu/sites/default/files/13-81037_Ebook.pdf



En effet, dans une économie mondialisée caractérisée par une phase intensive d'innovations, on assiste à un changement institutionnel mondial qui offre de nouvelles opportunités dans de nouveaux secteurs et économies de croissance. Dans un récent rapport, l'UNIDO rappelle ainsi l'importante croissance de nouveaux secteurs économiques transversaux tels que l'économie verte (avec les énergies renouvelables), l'économie de la diaspora (avec les versements, la circulation des 'cerveaux', et le tourisme de la diaspora), l'économie numérique et l'Internet, et l'économie créative²². De fait, certains secteurs transversaux impliquent l'intersection et l'enchevêtrement de flux qui défient une conception traditionnelle voire conventionnelle du secteur économique.

Ainsi, l'importance de la diaspora dans les processus de développement pourrait être considérée de manière plus affirmée et stratégique. En effet, cette diaspora africaine est devenue une force avec laquelle il faut compter, notamment en raison des ressources importantes qu'elle envoie sur le continent. Elle est une source de capitaux de plus en plus importante : les transferts de fonds par la diaspora augmentent en permanence, et ont atteint 45 milliard de dollars en 2012. Ces envois fournissent des « capitaux patients » (soit des capitaux placés à relativement long terme par des investisseurs plus favorables aux risques et moins exigeants que la plupart des investisseurs traditionnels quant aux retours sur investissements) essentiels aux entreprises locales intégrant les populations pauvres²³. Ainsi, 'exploiter' les ressources humaines formées et qualifiées de la diaspora afin de soutenir le développement des sciences et de la technologie en Afrique constitue un défi énorme mais également une opportunité. Ceci participe amplement à la reconstitution d'une nation doit être au centre de tout projet de développement²⁴.

Plus largement, dans un tel contexte de profonde transformation mondiale, l'entreprenariat d'une jeunesse créative devrait être perçue comme une partie centrale des stratégies principales de développement, à même de transformer la créativité et le capital humain en une croissance et un développement durable avancés. En effet, comme le relève l'AFIM dans le récent rapport publié par le PNUD (« Révéler les richesses cachées de l'Afrique »²⁵), l'innovation et l'entreprenariat au sein des entreprises de toutes sortes et de toute taille peuvent encourager le développement économique et humain en reconnaissant la plus grande richesse de l'Afrique : sa population jeune, en pleine croissance et à la recherche de perspectives. Cette population constitue en fait un véritable vivier de consommateurs, producteurs, employés et entrepreneurs. En outre, et à l'exception du Soudan du Sud, tous les pays d'Afrique subsaharienne ont présenté une croissance économique positive en 2007-2012. Au cours de la dernière décennie, six des 10 pays du monde affichant le plus fort taux de croissance se situaient sur le continent africain, et cette tendance devrait se poursuivre à

²² *Ibid.* p.4

²³ Initiative africaine pour les marchés inclusifs (AFIM) (2013) Révéler les richesses cachées de l'Afrique : créer des entreprises inclusives pour une prospérité partagée, Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), p.14 ; p.53 ; <http://asia-pacific.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Partnerships/Private%20Sector/UNDP-AFIM-Report-2013-%20FR.pdf>

²⁴ Association pour le Développement de l'éducation en Afrique (ADEA) (2012) Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment concevoir et édifier une réponse efficace des systèmes d'éducation et de formation ; p.59 ; Ndoye, M. & R. Walther, Synthèse générale http://www.adeanet.org/triennale/Triennalestudies/Finalsynthesis/0_01_Synthese_generale_fr.pdf; Secrétariat ADEA, Introduction aux problématiques et résultats de la Triennale2012 de l'ADEA : Résumé synthétique http://www.adeanet.org/triennale/Triennalestudies/0_02_INTRODUCTION%20AUX%20PROBLEMATIQUES%20_fr.pdf; Hoppers, W. & A. Yekhelev, Sous-thème 1 : socle commun pour un apprentissage tout au long de la vie et le développement durable en Afrique http://www.adeanet.org/triennale/Triennalestudies/Finalsynthesis/1_synthese_sous_theme1_fr.pdf; Afeti, G. & A.L. Adubra, Sous-thème 2: développement des compétences techniques et professionnelles tout au long de la vie pour une croissance socio-économique durable de l'Afrique http://www.adeanet.org/triennale/Triennalestudies/Finalsynthesis/2_Synthese_sous_theme_2_fr.pdf; Kinyanjui, K. & K. Khoudari, Sous-thème 3 : acquisition des compétences scientifiques et technologiques, tout au long de la vie, pour le développement durable de l'Afrique dans le contexte de la mondialisation http://www.adeanet.org/triennale/Triennalestudies/Finalsynthesis/3_synthese_sous_theme3_fr.pdf

²⁵ AFIM, *Op. Cit.*, p.3



court et moyen terme. Confirmant cette dynamique, depuis 2005, l'Afrique attire davantage d'investissements que d'aide au développement.

Cependant, sans accès aux biens et services de base ou aux possibilités d'emploi et de revenu réguliers, beaucoup de personnes ne bénéficient pas de cette croissance. A titre d'exemple, sur les 48 pays que compte l'Afrique subsaharienne, seuls l'Afrique du Sud et l'île Maurice parviennent à se hisser parmi les 50 premiers pays du classement de la Banque Mondiale sur la facilité à faire des affaires, et seuls quatre autres pays (Rwanda, Namibie, Seychelles, Zambie) font partie du top 100. Selon les données disponibles, les chefs d'entreprises passent 5 à 10% de leur temps à traiter avec les organismes de réglementation en Afrique subsaharienne. Enfin, l'accès au crédit est particulièrement problématique en Afrique subsaharienne, avec, en moyenne, seuls 23,1% des entreprises bénéficiant de prêts ou de lignes de crédits ; en effet, les aides à la création d'entreprise, les fonds capital-risque, les placements en capital investissement et les « business angels » jouent un rôle tout à fait secondaire en Afrique subsaharienne.

Le rapport du PNUD rappelle la capacité des entreprises inclusives à intégrer les populations à faible revenu dans leur chaînes de valeur, leur offrant ainsi des perspectives ciblées ; mais également, que si les entreprises sont les moteurs des modèles d'entreprise inclusive, le développement des écosystèmes qui les entourent nécessite que tous les acteurs de la société (gouvernements ; partenaires de développement publics et privés ; organisations de la société civile ; établissements de recherche ; intermédiaires ; entreprises et entrepreneurs) adoptent une approche favorable à l'esprit d'entreprise. « Le renforcement des écosystèmes d'entreprises inclusives peut révéler les richesses cachées de l'Afrique et ainsi créer une prospérité partagée ». À l'heure actuelle, les intermédiaires locaux restent largement absents ; cette lacune concerne aussi bien les instituts d'études de marché que les cabinets de conseils, les pépinières d'entreprises, les agences d'évaluation du crédit, de notation ou de certification, les facilitateurs de chaînes de valeur et les structures de formation de cadres²⁶.

En d'autres termes, la collaboration et la coopération sont importantes pour garantir l'efficacité des initiatives de chaque acteur, et le développement d'écosystèmes d'appui, ainsi que de réseaux d'acteurs interdépendants et interconnectés ; d'autant plus, alors qu'il existe peu d'informations fiables sur les marchés, que le cadre réglementaire est souvent inadapté, que les infrastructures matérielles sont médiocres en de nombreux endroits, que les populations à faible revenu ne possèdent pas les compétences et les connaissances requises pour participer aux chaînes de valeur de manière productive, et que l'accès aux services financiers est souvent réduit au minimum.

Ici, l'éducation et plus précisément de la recherche revêt une grande importance dans les processus de création de richesses²⁷. En des temps où l'université africaine reste en difficulté par son manque d'adaptation à la société, la recherche devrait pouvoir renseigner l'élaboration, la mise en place et l'évaluation de politiques publiques. En effet, la recherche permet d'accroître les connaissances dans un champ d'intervention, et les connaissances permettent d'influencer de manière productive et informée les politiques publiques concernées. Ainsi, il devient urgent de démocratiser l'infrastructure d'information en alignant la collecte de données et la recherche avec le soutien pour des questions politiques clés. Ceci implique de confronter un manque persistant de données sur des questions politiques urgentes simplement parce que l'information n'est pas collectée de manière systématique. Il est donc impératif que les autorités politiques et les organisations participant à la collecte et l'analyse de données travaillent ensemble afin d'assurer une disponibilité de l'information nécessaire pour la réalisation de politique efficace et une meilleure compréhension de ces secteurs²⁸.

²⁶ Tout ce passage a été extrait du rapport de l'AFIM.

²⁷ ADEA, *Op. Cit.*

²⁸ UNIDO, *Op. Cit.*, p.14



L'université et la recherche donc au service de la société mais également l'éducation de base puisqu'environ 38% des adultes d'Afrique subsaharienne ne maîtrisent pas les notions élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul nécessaires à la vie quotidienne²⁹. En ce sens, les entreprises ne peuvent pas à l'heure actuelle s'appuyer sur un système national de formation continue et doivent développer elles-mêmes les compétences dont elles ont besoin.

Par exemple, l'enseignement technique et professionnel du secteur formel est souvent dirigé par des curricula inappropriés et éloignés des besoins réels des employeurs. D'ailleurs les consultations des acteurs du secteur privé et de la société civile lors de la Triennale de l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique³⁰ ont révélé que dans un système éducatif tiré par l'offre, il existe une déconnexion entre l'éducation et la formation d'une part, et le marché de l'emploi d'autre part. En partie ceci s'explique par le fait qu'en Afrique subsaharienne, des financements importants ont été alloués aux infrastructures scolaires (par exemple aux bâtiments scolaires), alors que la qualité (par exemple, la formation des enseignants) et les modèles de scolarité rentable comme l'e-apprentissage et le jumelage ont bénéficié d'un financement moins important. Aujourd'hui, il reste un besoin urgent de partenariat avec le secteur privé afin d'identifier les compétences critiques pour la croissance économique entre les gouvernements, le secteur privé, le monde du travail et la gestion ; ainsi qu'un besoin de renforcer les capacités des prestataires de services de formation du secteur informel. En clair, la coordination reste le principal critère permettant l'émergence d'écosystèmes d'entreprises inclusives³¹.

Enfin, la reconnaissance des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) comme moteurs d'entreprises inclusives en Afrique subsaharienne est particulièrement pertinent pour la promotion d'une économie créative en Afrique, et l'emploi des jeunes en son sein. En effet, ces entreprises créant de la valeur en améliorant la situation de la population, et se caractérisant par la complémentarité de leurs objectifs commerciaux et de développement rappellent le rôle double que jouent les entreprises actives dans l'économie créative. Celles-ci participent à la fois à un domaine important pour l'investissement dans la nouvelle économie du savoir ; et sont un moyen efficace de renforcer les valeurs spirituelles et l'identité culturelle. La majorité de l'économie créative en Afrique est composée de micro entreprises organisées autour de projets, avec seulement quelques rares 'joueurs' de taille mondiale. En particulier, nous pouvons faire référence à ces entreprises qui s'emploient à développer un marché étendu pour leurs produits culturels, tout en renforçant les capacités d'action de ses participants. Ainsi, alors que l'approche entrepreneuriale inclusive associe le développement économique et le développement humain en vue d'une croissance profitant à tous, les entreprises créatives se révèlent comme potentielles entreprises inclusives par excellence.

En conclusion, il est essentiel de rappeler que les leçons de l'histoire démontrent, à moins que la créativité des jeunes soit lancée et transformée en entreprises productives et commerces constructifs, elle peut être facilement détournée en quelque chose à même de créer une instabilité majeure dans des sociétés et leur économie³². En clair, l'expression artistique, la culture et la créativité demeurent des piliers de sociétés démocratiques efficaces.

²⁹ AFIM, *Op. Cit.*, p.58

³⁰ ADEA, *Op. Cit.*

³¹ AFIM, *Op. Cit.*, p.64

³² UNIDO, *Op. Cit.*, p.16



Commentaires

Oludotun Oluseyi Womiloju

Ministère de la culture,
du tourisme et des affaires religieuses, Nigéria

Je souhaiterais revenir quelque peu sur la promotion de l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique, et plus particulièrement sur la situation au Nigéria. En effet, au Nigéria, le problème du chômage chez les jeunes a été aggravé par un système économique déséquilibré et dépendant de manière conséquente du pétrole pour sa croissance économique. Peut-être que si les secteurs de l'agriculture, du tourisme, des ressources naturelles ainsi que les secteurs non-formels étaient aussi florissants que le secteur pétrolier, le chômage chez les jeunes aurait pu être réduit à un strict minimum. Les secteurs des micros, petites et moyennes entreprises ont également souffert d'une certaine négligence, entraînant ainsi une faible croissance socio-économique, marquée par des facteurs sociaux malsains tels que la faim, l'absence d'emploi, la criminalité et une rétivité dans des proportions importantes à travers toute la nation.

En outre, les défis que rencontrent les entreprises et l'entrepreneuriat sont nombreux. D'une part, nous pouvons identifier un manque de capacité ainsi que de volonté à développer, organiser et gérer des entreprises commerciales et leurs risques induits afin d'en assurer une rentabilité. Certes, à l'heure actuelle, il n'y a toujours pas assez de promotion de la créativité entrepreneuriale afin de dynamiser la créativité et les innovations des jeunes. En outre, l'entrepreneuriat devrait créer des valeurs culturelles, une richesse économique, une autonomie, une auto-détermination ainsi qu'une diversité culturelles, à mêmes d'encourager des possibilités et des moyens de substance économiques pour les population, mais également de fournir des opportunités d'affaire pour les micro, petites et moyennes entreprises.

Il existe cependant quelques stratégies capables de faciliter une croissance entrepreneuriale viable. En effet, les jeunes entrepreneurs pourraient s'associer avec des entreprises réputées de la micro-finance, afin de bénéficier d'un soutien et d'une croissance en termes d'emplois. Des gestionnaires d'entreprise devraient ainsi commencer à émerger, et à mêmes de promouvoir des activités créatives spécifiques pour une croissance de l'économie créative. De plus, cette économie créative se distingue d'autres secteurs d'activité, par le fait qu'elle s'appuie fortement sur l'intense production et consommation de connaissance, emploie des travailleurs hautement qualifiés et crée plus d'emploi en moyenne à travers toute l'économie. Alors que le monde entier reconnaît l'économie créative comme phénomène durable générant des emplois, il convient tout à fait de commencer à encourager nos jeunes à investir dans des formes entrepreneuriales en transformant leurs idées en entreprises.

Ainsi, reconnaissant la capacité des industries culturelles à créer de la richesse et des emplois, et donc à diriger tout une économie nouvelle générant à la fois des innovations et créant du capital humain, le Gouvernement du Nigéria a tenté de traduire cette dynamique créative en un plan économique national : le politique culturelle nationale. Cette dernière porte principalement sur la promotion et l'amélioration des industries culturelles, encouragées par une subvention de \$200 millions pour le secteur créatif et une autre de 3 millions au secteur cinématographique (dédiée au corps professionnel des réalisateurs nigériens) octroyées par le Président. Plus précisément, ces subventions ont pour vocation d'encourager les entreprises, l'emploi et les gestionnaires de



l'économie créative, et de contribuer au développement de compétences créatives dans un environnement propice à l'apprentissage tout au long de la vie.

En conclusion, plusieurs recommandations peuvent être formulées à l'attention du Gouvernement en ce qui concerne l'économie créative, sa capacité de créer des emplois et de générer de la richesse:

- Établir une dotation pour les arts, octroyée en relation avec les meilleures pratiques
- Proposer un programme de développement sur 10 ans, dédié principalement à mettre la problématique de l'emploi des jeunes à l'ordre du jour d'un programme pour le continent africain
- Concevoir des programmes relatifs à l'entrepreneuriat et à la création d'emploi, particulièrement auprès des jeunes et des femmes, et à établir comme autre point à l'ordre du jour d'un programme pour le continent africain
- Fonder des banques en microfinance principalement pour les industries culturelles, à mêmes de proposer des prêts et d'offrir des facilités d'emprunt aux entrepreneurs
- Envisager des subventions aux employeurs du secteur privé qui pourraient recevoir des chercheurs d'emploi au sein de leurs établissements ; une forme de contrat-jeune qui ne se présente certes pas comme une solution permanente à l'emploi des jeunes, mais comme une solution intérim permettant à bon nombre de jeunes de trouver un emploi, tout en sensibilisant les employeurs au recrutement de jeunes à la recherche d'un emploi

Mamidou Coulibaly Diakité

Ministère de la Culture et de la Francophonie, Cote d'Ivoire

En général le secteur culturel et créatif, attirent peu d'investissement de la part des bailleurs de fonds et des décideurs, dans nos pays africains où les priorités sont autres. En effet, bien que le poids économique du secteur culturel soit de plus en plus reconnu comme un facteur important de diversification de nos économies et éventuellement comme un gisement d'emplois pour les jeunes africaines dans les années à venir, nous manquons au niveau de la sous-région d'une politique forte qui s'ouvre à des investissements tant publics que privés.

Or il ne faut pas oublier que de gros investissements sont nécessaires pour que la culture puisse être rentable. Il revient à la puissance publique de mettre en place des infrastructures de base, des équipements, des écoles de formation spécialisées dans des filières et métiers de la culture, ainsi que d'assurer leur gestion et fonctionnement. Un autre type d'investissement sollicité est la création des mécanismes de financement de la création, de production et de distribution. Ce sont des conditions de base pour que les créateurs artistiques, les producteurs, les distributeurs, et autres acteurs culturels dans nos pays puissent exercer leur métier, que ce soit dans une logique commerciale ou non.

L'économie créative a besoin d'investissements tant publics que privés. Or en général il y a une logique de court terme qui prévaut, suivant les impératifs politiques et la coopération internationale qui fonctionnent avec des cycles extrêmement courts, maximum 3 ans avec un accent particulier sur l'évènementiel. Si le secteur culturel constitue un potentiel de développement aussi bien au niveau macroéconomique qu'au niveau économique, il demeure une industrie lourde qui requiert des investissements publics souvent très élevés et non rentables lorsqu'ils sont à court terme. Ceci est particulièrement le cas des pays africains où la culture est encore réduite à l'évènementiel et ne fait pas encore l'objet de réels investissements dans des projets de construction d'infrastructures culturelles à long terme.



Ainsi, ce n'est qu'avec des politiques publiques qui mettent l'accent sur des investissements à long terme que nous pourrions parler d'un essor de l'économie créative dans nos pays. Pour ce faire, les politiques culturelles devront se baser sur une connaissance approfondie du besoin du secteur afin qu'elles puissent y répondre de manière efficace et qu'elles soient porteuses de résultats, mais surtout les puissances publiques devront tout d'abord prendre conscience du rôle indispensable qu'elles doivent jouer dans cette initiative. Une connaissance approfondie du besoin du secteur demande que des études de terrain soient faites afin de mieux gérer les risques du secteur qui est déjà considéré comme imprévisible. Cela veut dire qu'il faudra avoir une bonne connaissance de la production en matière de création culturelle, mais surtout qu'il faudra connaître les particularités locales, tel que le potentiel artistique et créatif présent dans nos pays, notamment chez les jeunes, pour pouvoir le rendre fructueux. Cela requiert également que l'on sache ce que demande le public, mieux, il faut savoir comment créer continuellement un public s'intéressant davantage aux actions culturelles et créatives.

Enfin, il faudrait proposer un programme décennal afin de générer des résultats durables. C'est pourquoi, la création et la bonne gestion de lieux de culture est indispensable à la pérennité et à la rentabilité des actions culturelles en matière de création d'emplois, de promotion de l'identité culturelle, et de la promotion des artistes etc. Ce sont là, des initiatives qui demandent une forte conviction et un fort engagement personnel de la part des autorités publiques.

Alexandre Agra
SOMMOS, Brésil

Art, infrastructure culturelle et patrimoniale au cœur de l'économie créative: quelles politiques pour la création, la production et la distribution des biens et services culturels?
Economie créative, droits d'auteur et distribution numérique

Une proposition durable en Afrique.

«La politique peut être renforcée par la musique, mais la musique a une puissance qui défie la politique"». Nelson Mandela (18 Juillet 1918 au 5 Décembre 2013)

« En tant que « retardataire », l'Afrique peut alimenter son chemin à travers la révolution technologique et le progrès de la science et de l'innovation. Ce bond n'est pas un rêve, il se réalise (...) Cela a été fait dans de nombreuses parties du monde, mais l'Afrique devra le faire plus rapidement que n'importe où ailleurs. Cela est-il possible? » Carlos Lopes (Secrétaire exécutif de la CEA.

L'économie créative est souvent dépeinte comme l'environnement où l'art, la technologie et le business se rencontrent. Tout au long du 20^{ème} siècle, nous avons regardé les pays développés utiliser la puissance de leurs cultures comme un outil, une arme, pour conquérir des cœurs, des esprits, des marchés. Et ils l'ont fait, chacun d'une manière différente, avec un but différent. Depuis la deuxième guerre mondiale et l'invention du concept de média de masse, la culture a définitivement commencé à assumer un rôle important dans les relations politiques et économiques internationales. « D'abord nos films, ensuite nos voitures... », il a été dit que Roosevelt a déclaré ces mots des décennies avant la consolidation du concept de l'économie créative, se référant à l'importance d'Hollywood pour l'économie américaine dans son ensemble. Le fait est que, tout au long de la deuxième moitié du siècle dernier, l'économie créative des Etats Unis est devenue hégémonique, surtout concernant le marché mondial de l'audiovisuel (cinéma, musique). Selon l'agence Select USA, en 2010, les 20.000 entreprises américaines du secteur ont gagné 95,4 milliards de dollars US, en conservant une part de



marché mondiale supérieure à 90 pour cent pour le marché du film et 80 pour cent pour le marché de la musique. Il s'agit d'une distorsion promu par la puissance économique d'un réseau efficace de distribution de leurs biens culturels. Et ici nous comprenons le mot clé de ce jeu : Distribution.

Historiquement, les pays de l'axe Sud n'ont jamais vraiment réussi à monétiser leurs actifs culturels principalement en raison de la question de la distribution. Cela a toujours été le principal obstacle pour les industries créatives de l'Afrique et de l'Amérique latine. Notre problème est lié à la qualité ou la quantité de notre patrimoine culturel et de la production artistique. C'est tout le contraire : Nous avons une créativité sans fin et c'est le défi et l'opportunité qui se montre simultanément à nous : comment transformer cette immense richesse culturelle en une richesse sociale et économique.

Selon l'OMC, l'ensemble des industries de la création représente aujourd'hui 10% de la richesse produite dans le monde. Malgré la crise de 2008, le Global Entertainment & Media Industry est passé de 449 milliards de dollars US en 1998 à 745 milliards de dollars US en 2010 (PW&C). Il s'agit d'un secteur qui va continuer à croître, car il reflète la vie de la société contemporaine qui consomme de plus en plus la culture, le divertissement et le tourisme. Edna dos Santos- Duisenberg – vice-président IFMA). A lui seul, l'ensemble de l'industrie du divertissement et des médias a généré 1,7 billions US \$ en 2012 et prévoit un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de US \$ en 2017 (PwC). En 2015, la projection est que, de l'industrie du divertissement et des médias, seront produit environ 1,9 milliards de US \$ par an.

Mais comment cette énorme quantité d'argent est scindée? 40% de cette richesses est concentrée entre les mains de la Chine, des Etats Unis et du Royaume Uni, tandis que l'Afrique et l'Amérique latine ensemble, en résumé, ne répondent seulement qu'à 4%. Lorsque nous observons ces chiffres, il devient évident que nous pouvons et nous devons changer ce scénario. Il devient clair qu'il y a une nécessité et une opportunité pour repositionner les pays en développement d'Afrique et d'Amérique latine dans ce marché mondial de l'économie créative. Et je suis sûre que ce processus interviendra inévitablement sur internet.

De notre point de vue, nous n'avons aucun doute que ce changement doit se faire dans un esprit de collaboration et de coordination entre les pays de la région sud, c'est-à-dire dans le bloc. Et aussi que cette révolution va se produire à travers le WEB et les TIC. Ils représentent un raccourci et un véritable avantage concurrentiel pour les pays en développement. Ils offrent de nouveaux canaux de distribution pour les produits créatifs tout en permettant l'adoption de modèles commerciaux innovants et de renforcer les liens entre les arts, la créativité, la technologie et le business. En un mot, ils sont le principal moteur de la croissance de l'économie créative dans le monde entier.

« Si la communauté veut surfer sur la vague et rester en avance sur les grands mouvements qui auront lieu au cours des 20 prochaines années, les investissements dans les nouvelles technologies est fondamental. » Carlos Lopes (Secrétaire exécutif de la CEA).

Le fait est que nous sommes en train de vivre un tournant important, à partir de maintenant et tout au long de cette décennie, nous allons regarder la dématérialisation rapide de produits culturels et de la croissance des revenus numériques. Le numérique est la nouvelle normale. Le principal vecteur de nouveaux modèles d'affaires, de relations de consommation et de croissance de revenus. C'est une énorme opportunité apportée par la révolution numérique pour les pays en développement. Nous devons nous positionner pour répondre à cette demande de manière efficace. Immédiatement. Et la meilleure et la façon la plus rapide de l'accomplir est de mettre en œuvre des plates-formes de distribution numériques dédiés aux contenus nationaux de chaque pays Africains , avec la capacité de l'ensemble, d'intégrer et de livrer des biens culturels aux marchés locaux et aux marchés mondiaux incluant la diaspora comme des producteurs et consommateurs.



Nous devons penser le numérique comme un outil de base à l'infrastructure, comme un chemin de fer, un réseau d'entrepôts ou de ports. Il a une importance fondamentale pour le développement des différentes industries créatives, et un impact fort et positif sur l'ensemble de leurs chaînes de production. Nous sommes surtout en train de parler de celles qui produisent des biens culturels lisibles : Musique, Films, Livres, Arts visuels, logiciels et jeux électroniques. La question de la distribution numérique devrait être considérée comme d'importance stratégique par les pays en développement qui aspirent à se repositionner dans ce nouvel ordre mondial de la connectivité et de l'ubiquité. En reconnaissance de cette importance stratégique, les initiatives privées de distribution numériques doivent être encouragés et soutenus par des politiques publiques, qui simultanément, devraient promouvoir l'inclusion numérique de la société pour la plupart de la population jeune de plus en plus à la recherche de nouvelles opportunités. Comme précédemment observé par Jenny Mbaye, ce groupe spécifique deviendra un bassin de consommateurs, de producteurs, d'employés et d'entrepreneurs qui, à partir de maintenant, atteindront le marché la plupart du temps à travers le Web, expérimentant l'utilisation massive des outils TIC.

Afin d'atteindre le cercle vertueux souhaité, économiquement viable, il est obligatoire d'avoir un environnement favorable à la propriété intellectuelle, en fournissant un système efficace de protection, de gestion et de paiement des droits d'auteur. Une fois que nous enfin arrivé dans l'ère de la connaissance, aussi bien appelé l'ère du Verseau, il est important de garder à l'esprit qu'à partir de maintenant, l'atout le plus précieux est la créativité. Après tout, plus que jamais, une idée continue à faire toute la différence.

Points clés de la discussion

Les politiques publiques relatives à la culture demeurent à l'heure actuelle encore faiblement élaborées par les gouvernements africains, bien qu'elles soient essentielles à l'avancée effective du secteur créatif. En effet, il a été rappelé que les politiques culturelles actuelles doivent être renforcées afin d'accroître leur utilité ainsi que leur pertinence dans le développement de la créativité et de son économie. L'importance de protéger tant les processus de création que les créateurs eux-mêmes a de ce fait été soulignée ; cela implique d'assurer une capacité aux individus concernés de vivre de leur art, mais également de reconnaître un statut social à ces producteurs économiques.

De plus, des facilités et incitations fiscales ainsi que des crédits d'impôts sont à envisager dans le cadre d'une réglementation de l'activité industrielle au sein du secteur créatif. L'économie créative est une économie exponentielle qui peut nécessiter de l'État des financements à fonds perdus, mais surtout qui appelle ce dernier à rendre le secteur attractif pour l'investissement privé. En ce sens, une approche, d'une part interministérielle mais d'autre part, de partenariats public-privé est aussi à encourager. Celle-ci peut et doit en outre être soutenue par une capacité certaine d'anticipation de la part des États, c'est-à-dire à travers le développement de statistiques et l'investissement en recherches et études prospectives.

L'économie créative s'inscrit aujourd'hui dans un marché de distribution numérique, où l'Internet et les autres technologies de l'information et de la communication (TICs) jouent un rôle clé, pouvant devenir un avantage compétitif surtout pour les pays africains. En effet, face à l'impératif de transformer nos produits culturels en développement économique durable, les TICs représentent un raccourci certain et efficace pour les pays en développement. Ainsi, à l'heure où une révolution numérique et mobile vient marquée le paysage africain, devient-il urgent d'affirmer et de renforcer



les liens entre arts, technologies et entreprises, et de ce fait, d'anticiper la dématérialisation rapide et grandissante des produits culturels. En d'autres termes, il nous faut encore saisir, de manière ferme et déterminée, cette opportunité que représentent les TICs pour l'économie créative en Afrique.

Enfin, 'cultiver' une consommation propre de nos biens et services culturels demeure urgent. Cela implique entre autre d'encourager nos citoyens à consommer les produits du divertissement, de la culture, des loisirs et du tourisme locaux. Pour ce faire, il est impératif de faire collaborer les différentes autorités administratives de l'État, soit celles relevant des collectivités locales ainsi que celles relatives aux instances nationales, et de mettre en place des centres culturels à l'échelle de la ville ainsi que de développer des réseaux régionaux, voire même sous régionaux, soit par-delà les frontières nationales.

Recommandations

Amadou Fall Ba

Directeur du Festa2H, Sénégal

1. Mettre en place un programme décennal de développement culturel
2. Favoriser la construction d'infrastructures culturelles adaptées aux besoins des différentes parties prenantes
3. Protéger les œuvres des créateurs via la promotion de la Propriété Intellectuelle et par une application rigoureuse des lois et règlements en vigueur
4. Démontrer la transversalité des différents ministères (Culture, Éducation, Jeunesse, Emploi etc.) et de s'inspirer du Cap Vert comme échange de bonnes pratiques
5. Créer un statut de l'Artiste par l'amélioration du système de collecte et de distribution au niveau des sociétés de gestion collective
6. Créer des cadres de formations appropriées pour les jeunes avec deux grands axes :
 - a. La formation à l'information culturelle
 - b. La formation technique aux métiers des Arts et de la Culture et de ses dérivés
7. Développer les TICs comme moyen de distribution et de diffusion des produits et services culturels
8. Créer un modèle de financement du secteur public / privé pour promouvoir l'emploi des jeunes dans le secteur des industries créatives et culturelles.



Panel 3

Chômage des jeunes et croissance inclusive : quelle politique d'appui à l'entrepreneuriat dans le secteur culturel et créatif ?



Modératrice :
Présentation :
Commentaires de :

Heloisa Marone
Marlen Bakali,
Mame Diarra Bousso
Guèye



Quelles politiques de l'entrepreneuriat afin de confronter le chômage massif chez les jeunes, en intégrant la créativité et le capital humain pour une croissance inclusive ?

Marlen Bakalli

Spécialiste développement industriel
ONU/UDI

Introduction

Les industries créatives peuvent être définies comme le cycle de création, de production et de distribution de biens et services qui utilisent la créativité et le capital intellectuel comme matière première. Elles englobent ainsi toute une gamme d'activités basées sur la connaissance qui produisent des biens tangibles ainsi que des services intellectuels ou artistiques intangibles, dotés de contenu créatif, d'une valeur économique et d'objectifs de marché.

Il existe toutefois deux conceptions idéales des industries créatives et de l'économie créative : d'une part, la reconnaissance d'un 'secteur' des industries créatives, soit l'ensemble des activités industrielles, au-delà de leur différences, présenterait suffisamment de points communs pour être reconnu comme une industrie en tant que telle, et de ce fait, pertinente aux politiques publiques ; d'autre part, l'émergence d'une 'économie créative', qui correspond à l'importance de la création et/ou de la créativité dans la plupart des champs d'activité économique, du moins dans les pays dits développés où le coût de la main d'œuvre reste élevé.

Ainsi, les industries créatives ont tendance à être confondues avec l'économie créative, ou plutôt le second concept tend à remplacer le premier. La représentation qui est développée, en est une d'un continuum partant des activités créatives principales ou d'un 'noyau/cœur créatif', qui atteint l'économie créative et, au-delà, l'économie dans son intégralité. Toute l'économie en est ainsi affectée, dans la mesure où les activités économiques des pays développés tendent à être créatives.

Les industries créatives : caractéristiques pour les politiques publiques

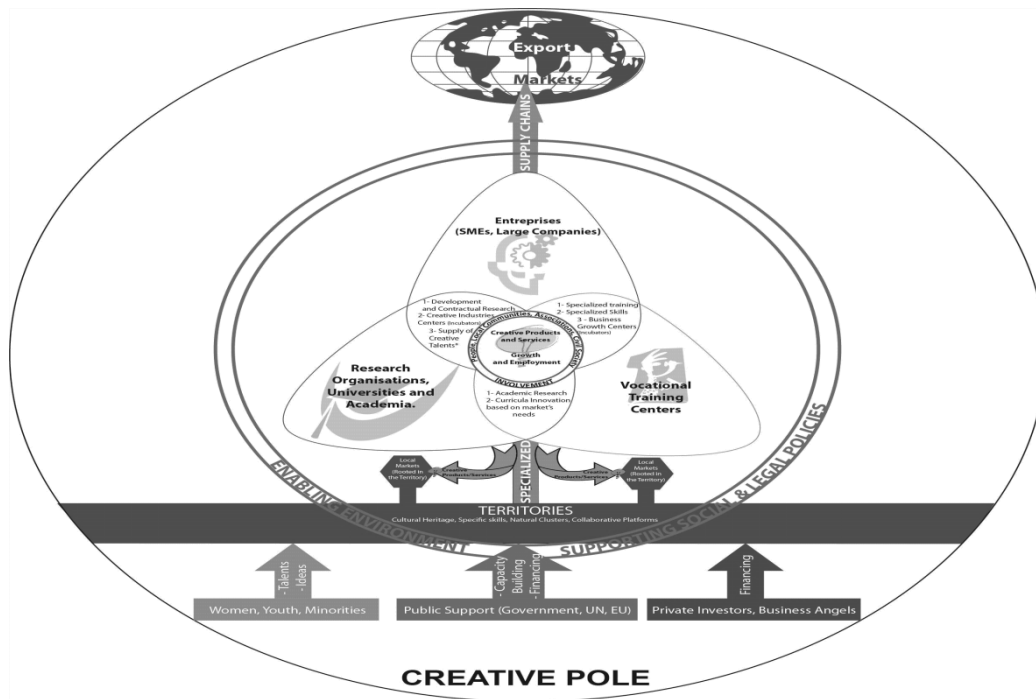
La relation entre les industries culturelles et les industries créatives ainsi que la centralité de la taille du marché est ici à rappeler. En effet, la distinction entre le 'secteur culturel' d'une part, et les industries culturelles et les industries créatives d'autre part, s'opère sur la base de la nature commerciales de ces activités. Ainsi, les industries culturelles et créatives sont celles qui s'inscrivent dans le secteur commercial : autrement dit, le critère de définition le plus important est celui de l'orientation de marché des entreprises. Cet ensemble d'entreprises inclut donc toutes les structures orientées vers le marché, qui sont financées par le marché, sont redevables d'impôts, ou simplement celles qui souhaitent gagner de l'argent à travers l'art, la culture et la créativité.

Pour rappel, l'acte créatif est une manière de construire une certaine unité parmi la diversité des industries culturelles et créatives. En ce sens, la création, apparentée aux arts, à la culture et aux prétendus champs créatifs, se distingue de par la créativité et l'innovation. Ainsi, ce domaine spécifique est plus large que celui des industries du droit d'auteur uniquement. L'acte créatif est de ce fait important du point de vue des recommandations relatives aux politiques publiques, puisque c'est principalement à travers celui-ci que l'on approche les caractéristiques socio-économiques des industries culturelles et créatives ainsi que les politiques mises en place pour ces dernières. En outre, l'importance de la dimension esthétique doit être soulignée. En effet, la distinction entre la création



scientifique, technique et celle qui existe au sein des industries créatives, s'opère sur la base d'une caractéristique esthétique qui singularise les industries créatives. Ceci vient en complément au critère précédent, soit celui de l'acte créatif.

De plus, en ce qui concerne les caractéristiques pertinentes aux politiques publiques, il demeure important d'insister sur les spécificités des entreprises créatives, soit leur flexibilité et leur gestion du risque. Plusieurs arguments ont été avancés. Premièrement, à partir d'une perspective combinant la créativité et l'innovation, processus d'innovation inclus, la créativité et la flexibilité font partie de l'opération interne et spécifique aux entreprises actives au sein des industries créatives. Ainsi, les entreprises créatives devraient être à mêmes, plus encore que les entreprises d'autres secteurs, de confronter et de transformer leur stratégies, et de faire montre de flexibilité et de créativité, tant technologique qu'en terme de modèles socio-économiques. Dans une certaine mesure, elles échappent de ce fait à une 'dépendance de parcours'. En d'autres termes, alors que les industries créatives traduisent des idées en produits et services nouveaux, cette adaptabilité place également l'innovation au premier plan. Le secteur créatif doit rester innovant afin de demeurer compétitif³³.



Cadre d'intervention de l'UNIDO au sein des industries créatives

Comme le résume le schéma ci-dessus, le cadre d'intervention de l'UNIDO en ce qui concerne les industries créatives s'articule sur trois échelles. D'une part, à l'échelle macro, elle consiste à créer un environnement favorable aux industries créatives à travers des politiques culturelles ciblées et appropriées, un statut des entreprises et entrepreneurs créatifs établi, ainsi que des sources de financement dédiées. D'autre part, au niveau méso, elle s'attèle à connecter et rapprocher le secteur privé, de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que des centres de formation professionnelles. Enfin, à l'échelle micro, elle implique une préparation assidue, qui consiste en des études territoriales de marché, des stratégies de communication et de design de produit, et la promotion de l'entrepreneuriat et de la créativité.

Étude de cas : développement de l'entrepreneuriat des femmes au Pakistan

³³ DCMS (Department of Culture, Media and Sport), 2008, p.33



Une étude de cas a récemment été conduite au Pakistan sur le développement de l'entrepreneuriat auprès des femmes dans le sous-secteur de la mosaïque de marbre. Cette étude a ainsi permis à la fois de cartographier le sous-secteur en question, mais également de comprendre les processus impliqués en son sein. En effet, une analyse de la chaîne de valeur de ce sous-secteur a pu être menée, les points d'entrée identifiés, ainsi que les parties prenantes aux niveaux macro, méso et micro. En ce sens, plusieurs remarques peuvent ici être formulées, en ce qui concerne le design de la mosaïque de marbre, sa fabrication ainsi que la capacité des services liés.

Premièrement, les mosaïques de marbre produites au Pakistan sont généralement réalisées selon des dessins géométriques ; de ce fait, la demande du marché international en ce qui concerne des combinaisons diversifiées de formes et de couleurs ne sont actuellement pas prises en compte dans les produits fabriqués localement.

Deuxièmement, la fabrication de mosaïque de marbre requiert un savoir-faire complexe. La seule technologie requise pour la fabrication est la machine à couper, qui est nécessaire pour couper le marbre en petits morceaux ; de même que la machine à moulin, qui est utilisée afin de broyer le ciment. Hormis ceci, de petits outils, tels que le marteau et la clé à molette, sont utilisés pour arranger les bords des pièces en mosaïque.

Enfin, il existe une carence certaine en ce qui concerne l'accès des acteurs de l'industrie aux installations de services, bien que des services spécifiques soient disponibles. Par exemple, des capacités pour des enquêtes géologiques sont disponibles, mais elles ne sont pas utilisées de manière efficace par les mineurs. Une des raisons de cette carence est probablement le fait que les fabricants de mosaïque de marbre ont généralement une chaîne de valeur intégrée – ils possèdent les mines, transforment le marbre, fabriquent les produits en mosaïque de marbre, emballent le produit et le transportent vers la dite destination.

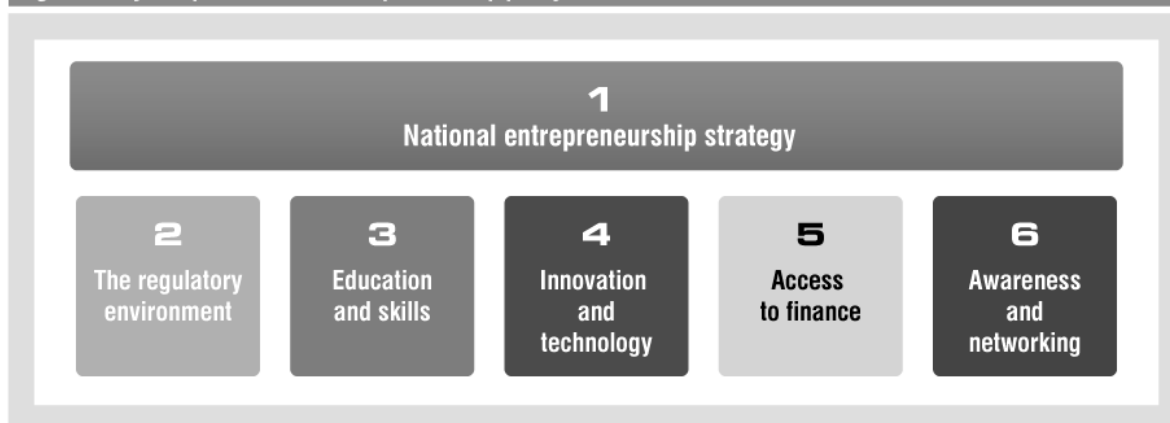
En ce qui concerne l'environnement plus ou moins favorable, il est à souligner que les normes, les coutumes, les lois, règlements et politiques régissant ce sous-secteur restent vagues et ne sont pas appliquées de manière appropriée. Bien que les normes internationales régissant le commerce du marbre soient assez strictes, elles ne sont pas convenablement mises en œuvre dans le pays. Les infrastructures publiques demeurent faibles et sous-développées, et l'industrie souffre d'une disponibilité peu fiable d'équipement, y compris ceux relatifs à l'électricité, à l'eau et au gaz. En outre, les normes sociales et la culture d'entreprise jouent un rôle important sur la nature des interactions commerciales dans le sous-secteur. Le fait qu'il soit de manière prédominante un sous-secteur masculin, il existe une barrière naturelle à la participation des femmes. Les contraintes culturelles servent ainsi à empêcher les femmes d'accéder à ces marchés ou d'interagir directement avec les acteurs masculins de cette chaîne de valeur – ce qui naturellement limite leur entrée ainsi que leur développement en tant qu'entrepreneur. Enfin, il n'existe aucune mesure manifeste pour encourager les femmes à participer au sein de ce sous-secteur. Compte tenu que ce secteur est dominé par des entreprises intégrées, il demeure très difficile pour les entrepreneurs individuels de pénétrer ce marché. De plus, bien que l'environnement politique soit généralement favorable, des obstacles internes à l'entrée contraignent et empêchent l'arrivée de nouveaux participants, particulièrement celle des femmes.

Approche recommandée aux décideurs politiques

Toute politique relative à l'entrepreneuriat doit être conçue dans le cadre d'un développement du secteur privé ; en effet, les politiques relatives à l'entrepreneuriat elles-mêmes font partie d'une conception plus large de politiques de développement l'entreprise et du secteur privé.



Figure 1. Key components of an entrepreneurship policy framework



De ce fait, les décideurs politiques doivent tout d'abord identifier les opportunités et les défis relatifs à la promotion d'un développement des entreprises en général, et de l'entrepreneuriat en particulier, dans le contexte d'une stratégie de développement nationale dans son ensemble. Puis, les décideurs politiques doivent évaluer et mesurer l'environnement actuel dans lequel les entrepreneurs se situent, gèrent et développent leur entreprises. En troisième lieu, ces décideurs ont la responsabilité de définir une stratégie et des priorités globales relatives à l'entrepreneuriat. Tout en prenant en compte les conditions spécifiques aux pays, ils doivent également concevoir un ensemble d'initiatives ciblées afin de confronter les carences et les limites identifiées. Aussi, et enfin, ces décideurs politiques doivent-ils régulièrement contrôler et évaluer l'impact des politiques mises en œuvre afin d'assurer la pertinence et l'efficacité de leurs actions.

Il est nécessaire de développer des politiques qui :

- soient basées sur l'observation d'initiatives qui fonctionnent d'ores et déjà
- encouragent la culture en tant que telle en parallèle de politiques culturelles orientées vers le marché
- rapprochent le secteur privé de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que celui des formations professionnelles
- aient pour objectif la création d'un environnement favorable à tous les niveaux
- facilitent l'accès au financement

Enfin, et surtout, ces politiques doivent tenir compte du fait que les entrepreneurs sont un mélange de 'inné' et de 'acquis' ; en ce sens, même si l'on ne naît pas entrepreneur, il existe certaines caractéristiques communes définissant les entrepreneurs à succès (motivé par la réussite, attentif aux opportunités, créatif, déterminé, capable de développer des réseaux, confiant, tenace, etc.). Également, les entrepreneurs ne sont pas des joueurs/parieurs ; la plupart d'entre eux ne prennent en fait des risques que de manière modérée. En outre, les entrepreneurs ne sont pas principalement motivés par l'appât du gain ; bien qu'il soit naïf de croire que les entrepreneurs ne recherchent pas de récompenses financières, l'argent est rarement la raison pour laquelle les entrepreneurs créent leur structure. Enfin, les entrepreneurs ne sont pas nécessairement jeunes et dynamiques : l'âge le plus actif en ce qui concerne la propriété d'une entreprise est entre 35 et 45 ans. De plus, et bien qu'il soit important d'être dynamique, les investisseurs citent souvent la 'force' de l'entrepreneur comme critère le plus important dans leur prise de décision en matière d'investissement ; et ce qui rend un entrepreneur 'fort' aux yeux des investisseurs est l'expérience, la maturité, une réputation établie, ainsi que des antécédents de réussite.



Commentaires

Mame Diarra Bouso Gueye
Styliste, Dakar-boutique, Sénégal

Mes recommandations pour la réussite du plan d'action pour favoriser le développement à travers l'emploi des jeunes dans les industries créatives au Sénégal sont les suivantes :

- 1- Intégrer la notion de l'entrepreneuriat et l'importance de la créativité très tôt dans nos programmes scolaires et les activités extrascolaires dans les établissements primaires, secondaires et postsecondaires.
- 2- Mettre en place des solutions de financement disponibles aux jeunes entrepreneurs. Je suggère deux options principales:
 - a) Sur le plan public, la création d'un fond gouvernemental ou une institution spécialisée dans le financement des projets créatifs pour les jeunes. Cela pourrait être sous la forme de 'bourses' qui peuvent être gagnés sur la base de concours nationaux, présentations de plans d'affaires, etc. Ces fonds pourraient également être distribués sous forme de prêts comportant des conditions et des garanties moins strictes pour financer de tels projets (quelque chose de similaire à la Banque de la Culture du Cap-Vert)
 - b) Sur le plan privé, le gouvernement devrait travailler avec les institutions pour les inciter à financer les jeunes entrepreneurs dans leurs projets créatifs. Ces incitations pourraient être sous la forme d'allégements fiscaux ou subventions pour ces établissements privés.
- 3- Communiquer à l'échelle nationale sur l'importance du secteur créatif et l'entrepreneuriat, mais aussi sur la disponibilité de solutions financières et non financières pour faciliter le développement de ces projets. Cela pourrait être réalisé grâce à des campagnes publicitaires massives à la fois en ligne (18 % de la population sénégalaise utilise Internet et la plupart d'entre eux pour les réseaux sociaux), mais aussi par le biais de panneaux publicitaires, TV, flyers, etc.

Une approche interministérielle pour faciliter le développement de tous ces projets. Les ministres de la Culture, du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce et des Finances doivent se réunir pour coopérer à un niveau très élevé pour une stratégie efficace et des résultats tangibles. Je suis disponible pour m'impliquer à tous les niveaux pour la réalisation de ces objectifs et j'ai été très heureuse d'entendre des représentants de l'UNESCO lors de la conférence mentionner l'importance d'avoir de jeunes entrepreneurs comme moi devenir des ambassadeurs mondiaux qui pourraient influencer les jeunes dans leurs pays respectifs, mais aussi tout autour de l'Afrique en partageant notre histoire.



Points clés de la discussion

Compte tenu de la chaîne de production inhérente aux industries culturelles et créatives, il est impératif de reconnaître ces dernières comme un secteur à part entière, afin de permettre leur éclosion. En ce sens, il faut souligner tant le caractère esthétique qui distingue ce secteur mais également l'importance pour celui-ci de rester innovant. Ainsi, il demeure important de distinguer les forces et les faiblesses des communautés concernées, afin de pouvoir construire des liens solides entre la formation universitaire, le secteur privé et le secteur de la formation professionnelle. Les questions restent de ce fait nombreuses et concernent tant la manière de mettre en synergie ces chaînes de valeur pour atteindre les résultats escomptés ; que les possibilités de transformer les entités d'un territoire afin de créer de la richesse véritable ; mais aussi les stratégies de communication à envisager et les termes d'un marketing du territoire qui tiendraient compte des besoins tant des communautés que des institutions. Ces réflexions sont donc à mener dans un premier temps à l'échelle du microenvironnement qui accueille les industries culturelles et créatives.

En outre, il a été rappelé que tout développement des industries culturelles et créatives se doit d'être transversal, tout en s'appuyant sur un environnement existant, et soutenu par une stratégie de mise en œuvre basée sur l'accès au financement. Les solutions apparaissent alors naturellement et consistent en l'identification des besoins et des maillons de la chaîne de production manquants ; l'élaboration de politiques à mêmes des stimuler la culture et sa consommation auprès des populations locales ; et la mise en œuvre effective de politiques publiques qui engagent les secteurs public et privé, tout en facilitant l'accès au financement.

De plus, il reste impératif de s'interroger sur les défis que rencontrent les jeunes entrepreneurs, armés d'idées originales et créatives, lorsqu'ils démarrent des projets potentiellement innovants. En effet, nombreux sont les jeunes entrepreneurs qui, à l'heure actuelle, ignorent tout de la politique de développement général de leur pays. Pourtant, des ressources documentaires à mêmes de faciliter l'amorce de tout projet entrepreneurial, existent et sont présentes au sein de certains ministères ; il devient ainsi urgent de faciliter l'accès des jeunes entrepreneurs à ces documents pouvant les guider dans l'orientation et la mise en œuvre de leur projet, soit dans l'élaboration et la rédaction de leur plan d'affaire, ce afin d'accéder aux financements.

Prenant le cas du Cap-Vert où la difficulté d'accès au financement semble être la cause majeure du déclin de l'entrepreneuriat, il a été rappelé que, contrairement au passé où l'on assistait à un chômage d'une main-d'œuvre non-qualifiée, aujourd'hui on assiste à un chômage d'une main-d'œuvre qualifiée. En Côte d'Ivoire, l'obstacle que représente cet accès au financement pour les jeunes entrepreneurs a été confronté par la création du Fond National de la Jeunesse, qui est un fond de garantie servant de relais pour accompagner les jeunes dans l'élaboration de leur plan d'affaire, accroissant ainsi leur chance de bénéficier de crédits auprès de banques conventionnelles. Cet obstacle relatif au financement se révèle également sous d'autres formes comme au Cap-Vert où les institutions universitaires, malgré la clarté de leurs projets suite à différentes études et recherches menées, souffrent encore d'un manque d'accompagnement de la part des autorités gouvernementales.

Enfin, et reconnaissant tant les différentes parties prenantes au processus de valorisation du secteur culturel et créatif, que la dualité d'écoute entre les gouvernants et les jeunes, il a été conclu qu'il est aujourd'hui impératif d'aboutir à un programme précis d'emploi pour les jeunes, soutenu par un fond de soutien, à même d'accompagner les projets des jeunes entrepreneurs à travers un plan triennal.



Recommandations

Wahabu Bara

Consultant et formateur en
administration et gestion culturelle (BKF)

Au regard des échanges tumultueux mais enrichissants, l'atelier a retenu les recommandations suivantes :

1. Instituer un cadre juridique réglementant le domaine des ICC (loi sur le statut de l'artiste, la réglementation des spectacles)
2. Instaurer une communication globale pour les cibles concernées
3. Valoriser la culture de l'entreprenariat auprès de la jeunesse par la mise en place de pépinières des filières artistiques
4. Renforcer le partenariat public-privé
5. Mener une politique multisectorielle: éducation-finances-culture-jeunesse
6. Finaliser et mettre en œuvre une stratégie de valorisation de l'éducation culturelle et artistique dans les ordres d'enseignement
7. Faciliter l'accès aux financements (crédits, subventions, etc.)
8. Renforcer les fonds des structures de soutien aux ICC
9. Améliorer de la gestion collective des droits d'auteurs ou encourager son transfert via le mode de gestion civile

La structuration et l'organisation des entreprises culturelles et créatives entrainera inéluctablement un nombre important de recrutements au sein de la jeunesse et contribuera à la formalisation d'une économie de la culture tout en constituant un frein au chômage des jeunes.



Session plénière 2

Quelles approches de politique intégrée pour l'emploi des jeunes dans le secteur de la culture et des industries créatives ?



Table ronde 1

Education, employabilité et jeunesse

Modératrice : Ann Thérèse Nondg Jatta
Présentation : Victor Borges
Commentaires de : Dzifa Gomashie
Maurice Kuakou Bandaman
Jorge Lopes De Bom Jesus

Victor Borges

Spécialiste en éducation et développement, Cabo Verde

Cette intervention focalise sur les aspects macro sous-jacents aux défis d'éducation, employabilité et jeunesse en Afrique. Faut-il rappeler l'arrière-plan de la problématique : forte croissance démographique, pourcentage extrêmement élevé de population juvénile³⁴, chômage des jeunes (diplômés et sans diplômes) et des retards avérés en matière de développement³⁵. La plupart des pays africains n'atteindront pas les objectifs de développement du millénaire. Dans ce contexte le trinôme éducation, employabilité et jeunesse est une urgence sociale, économique, politique, et, certainement, sécuritaire³⁶. Les politiques intégrées d'éducation, employabilité et jeunesse requièrent des approches innovantes en matière de planification, gestion et suivi pédagogique. Elles requièrent, également, la réalisation de conditions de base, sans lesquelles il sera impossible d'inverser les aspects négatifs et optimiser les dynamiques prometteuses observables sur le terrain. Cette communication veut évoquer et discuter, nonobstant les contraintes de temps, certaines de ces exigences et conditions pour une bonne équation éducation, employabilité e jeunesse dans les pays africains. En voici quelques-unes:

- La volonté politique en constitue la pierre de touche. Une volonté politique forte qui va bien au-delà de la rhétorique épuisée des discours politiques coutumiers. Une volonté politique lisible dans les actes quotidiens de gestion. Ceci implique, naturellement des compétences de leadership, pour agir au-delà des difficultés, poursuivre des objectifs pertinents et coordonner les différents acteurs. En effet, le plus grand défi qui se pose aux gouvernants, en Afrique et ailleurs, est celui de traduire la volonté politique affichée en initiatives, actions et projets concrets, qui soient, à la fois, intégrés, viables et porteurs de développement. Malheureusement on constate tant d'incongruences et de initiatives (et aussi d'omissions incompréhensibles !) qui n'ont rien à voir avec le discours gracieux et récurrent d'affirmation de volonté politique En d'autres termes, la cohérence et la consistance dans l'action demeurent de véritables défis.

³⁴ En 2010, la population africaine entre 15-24 ans, estimée en 200.000, était déjà supérieure à celle du même groupe d'âge, en Asie.

³⁵ L'indice de développement humain, IDH, de 37 pays africains est considéré bas, par la banque africaine de développement.

³⁶ Les défis d'éducation, emploi et jeunesse en Afrique ont dépassé le cadre du développement dans le sens strict du mot. Ils deviennent de façon explicite une exigence de paix, de stabilité sociale et politique, de sécurité nationale et de crédibilisation et perfectionnement des processus démocratiques.



- Il nous faut, aussi, repenser les capacités techniques, de leadership et d'innovation des pays et des gouvernements, en général et des secteurs spécifiques de l'éducation, formation, emploi et jeunesse. Dans l'absence de génération spontanée de capacités humaines, les initiatives cohérentes et permanentes de renforcement des capacités nationales (et régionales) s'imposent. Les actions ponctuelles ou sporadiques de formation ou l'assistance technique de substitution - solution facile et prisée par beaucoup de partenaires et bailleurs de fonds - ont montré leurs limites et ses effets contreproductifs, voire même, pervers. En effet l'assistance technique est généralement pensée dans la logique de projets. Certes cette option peut permettre aux pays la réalisation de certains objectifs dans les délais impartis mais les résultats, tendent à être sous-exploités ou à s'évanouir après la fin des projets, par manque de capacités techniques et institutionnelles d'appropriation; En effet l'utilisation massive de l'assistance technique de substitution, au détriment d'efforts soutenus de renforcement des capacités nationales ou régionales, dans la gestion et planification du développement et/ou des engagements internationaux (PRSP, ODM, EPT, TVET, emploi, HIV-SIDA, environnement, forêt, eau,...) n'est qu'une illusion managerielle que ne fait qu'ajourner la résolution des problèmes de fonds. Les critères de courts et moyens termes sous-jacents aux impératifs d'exécution des projets, normalement financés par les bailleurs de fonds, excluent des approches de longs termes pour création/renforcement des capacités nationales de gestion du développement, par définition consommatrices de temps. Le paradoxe de cette option est que le renforcement des capacités nationales est beaucoup moins cher que l'injection massive d'assistance technique de substitution³⁷. La planification portée par l'assistance technique – cela est un élément omniprésent dans le paysage du développement de l'Afrique – nous conduit à une multiplicité d'instruments de gestion (plan pour ceci, programme d'action pour ceci, document stratégique pour ceci...) plus au moins désintégré que les institutions nationales sont incapables d'exploiter. Des fois on peut observer des situations de vraie «névrose managerielle» et d'inaction caractérisée par la surabondance d'instruments de gestion et absence criarde de capacités pour la mise en œuvre. De mon point de vue, le développement des capacités techniques et institutionnelles des pays africains demeure la clé de voûte pour la gestion technique de la volonté politique et la formulation et mise en œuvre des politiques publiques qui en découleraient.
- Un autre aspect déterminant pour la réussite des politiques de l'emploi est la nécessité de vision, de stratégies et sens pratique pour la mise à profit des opportunités. La seule conscience de l'importance de l'éducation ou de la gravité du chômage ne constitue pas, par elle-même, le garant de politiques adéquates aux besoins de la jeunesse et du développement. Il est urgent que les approches éducatives puissent s'inscrire dans des logiques de réponse à la demande actuelle, potentielle et/ou cumulée du marché de l'emploi, en opposition aux approches et pratiques d'offre de formation, sans souci réel de pertinence et d'adéquation aux besoins de la société et des individus. Plus que jamais il faut harmoniser les options d'éducation/formation avec les besoins de l'économie ou des options de politique économique et de développement. Il faut tirer des leçons du constat pénible et socialement explosif, en Afrique, qui tend à associer éducation et chômage croissant de jeunes diplômés. Ce n'est pas l'éducation qui est en cause mais les choix politiques et pédagogiques sous-jacents.
- L'équation éducation, employabilité et jeunesse nous ramène à l'épineuse question du rôle de l'Etat dans le développement en tant pourvoyeur des services publiques de base et régulateur. Cette question est crucial, surtout en Afrique, où l'Etat doit suppléer au vide engendré par les

³⁷ Cette critique ne doit être interprétée comme une position personnelle contre l'assistance technique. D'ailleurs l'existence de capacités nationales rend l'assistance technique plus efficace et permet la réalisation de l'un de ses objectifs fondamentaux : le transfert de compétences.



insuffisances ou atrophie du secteur privé et fragilités de la société civile³⁸. En tant que régulateur l'Etat se doit de créer un environnement favorable et d'accompagner les initiatives du secteur privé et des acteurs non-gouvernementaux. Il doit être suffisamment flexible et adroit pour laisser de l'espace là où il y a des initiatives privées. Ceci est particulièrement important pour le secteur culturel et créatif.

- L'environnement politique, économique et social constitue une dimension importante de la question et qui dépasse les responsabilités sectorielles spécifiques des Ministres de l'Education, de l'Emploi et de la Jeunesse. Les politiques générales, le rôle de l'équipe gouvernementale dans son ensemble et, surtout, les arbitrages budgétaires cohérents constituent des aspects critiques d'un environnement favorable. À cet égard c'est un message très fort que nous envoyons, aujourd'hui, le gouvernement du Cap Vert en accueillant pour la cérémonie d'ouverture de cette réunion ministérielle de haut niveau, Madame la Ministre des Finances du Cap Vert!
- Un autre élément important du contexte est l'attitude individuelle et sociale par rapport au travail et la régulation et gestion des relations travail. La promotion de l'emploi réclame un code de travail qui combine, de façon intelligente, la protection des travailleurs et la flexibilisation des règles afin d'encourager les entreprises à recruter. Il faut considérer l'attitude et le comportement personnels par rapport au travail des thèmes et des objectifs de formation. Il faut œuvrer au renforcement de l'éthique du travail, voire même, à la création d'une éthique de sacrifice. Autrement dit, notre attitude par rapport au travail est à revoir, revisiter et réinvestir, à une époque où le discours néo-libéral en vogue prime sans que nous ayons su adopter la posture d'engagement relatif au travail qui le sous-tend.
- Pour conclure, l'intervention a attiré l'attention des participants sur les revers et pièges des approches éducatives excessivement formelles ; l'urgente nécessité de déconstruire le préjugé défavorable par rapport au travail manuel et d'enrayer l'illusion stérile de droit à l'emploi dans l'administration publique, subrepticement portée par les non-dits, approches et contenus des enseignements secondaire et supérieur classiques ; la tendance de concentration des étudiants africains du secondaire et du tertiaire sur les matières littéraires, au détriment de la science et technologie qui font dramatiquement défaut aux pays africains; La culture et les industries créatives, à l'image de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat sont des secteurs à être modernisés, valorisés et relancés visant une plus grande rentabilité économique et opportunités d'emploi. Pour cela les pays africains ont besoin d'approches innovantes de formation et de stratégies consistantes d'information et de mobilisation des jeunes. Le potentiel de croissance économique et de développement des secteurs susmentionnés est immense et sous-exploité. Pour faire ce virage, l'Afrique a besoin de leadership et de capacités scientifiques, techniques et institutionnelles à la hauteur des défis posés par l'éducation, employabilité et dimension sociodémographique de sa jeunesse.

³⁸ Les discours à la mode sur l'Etat et ses postulats abstraits, fortement marqués par l'idéologie néolibérale, ont contribué à l'émergence de vides frappants dans la gestion du développement : L'Etat ne fait rien parce que ce n'est pas sa vocation ; le secteur privé n'a pas les moyens et l'expertise pour remplir les attentes idéologiques.



Commentaires

Mme Dzifa Gomashie,
Ministre-adjointe de la Culture du Ghana

Reconnaitre et réinvestir tant dans la capacité technique des gouvernants que dans une certaine éthique du travail est en effet clé ; cependant, il est également primordial de rappeler que cette capacité technique et cette éthique du travail impliquent de réaffirmer et de renforcer le rôle joué par le technocrate au sein de nos diverses institutions. En effet, ce technocrate est responsable d'assurer une continuité des projets et des initiatives entre les diverses administrations d'un même ministère.

M. Maurice Kuakou Bandaman,
Ministre de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire

Avant toute chose, il est important de rappeler que les Ministres sont des techniciens ne pouvant qu'exécuter ; seul le Premier Ministre est en mesure de prendre des décisions qui engagent véritablement le gouvernement. En outre, il faut ici rappeler que la fonction publique est aujourd'hui saturée : l'éducation est certes en décalage avec les réalités actuelles puisqu'elle persiste à reproduire les mêmes schémas hérités de la colonisation. Dans un tel contexte où l'éducation doit encore s'inscrire plus en conformité avec la demande en termes d'emploi, les jeunes sont de fait plus enclins à l'instabilité. Cependant, c'est aussi dans ce contexte, qu'un des secteurs ayant créé une plus forte valeur et des emplois s'est révélé : celui des TICs et de la créativité.

M. Jorge Lopes De Bom Jesus,
Ministre de la Culture de Sao Tome et Principe

Outre l'importance d'une formation professionnelle passant par un enseignement formel et en mesure de préserver une certaine flexibilité requise par le secteur culturel et créatif, il est urgent de penser des formations de courte durée à mêmes de répondre de manière concrète et effective aux besoins des différents acteurs



Table ronde 2

Transformation du secteur culturel/créatif et nouvelles technologies

Modératrice :	Abena P.A. Busia
Présentation :	Helder Veiga
Commentaires de :	Mame Diarra Bousso Guèye Fleure N'doua Wumi Oluwudare

NOSI : le secteur culturel/créatif et les tics

Helder Veiga

Ingénieur, développeur logiciel réseau de télécommunications
Nucleo Operacional para a Sociedade de Informação (NOSI) Cabo Verde

Introduction

Les TICs représentent une excellente possibilité d'affaire pour le secteur créatif, permettant à ces secteurs d'atteindre un plus grand nombre de clients, et ce, où que ce soit dans le monde. Par exemple, au Cap Vert, la pénétration mobile a atteint 83% en 2012 et l'accès Internet est de 34%. À travers le monde, l'accès à Internet et la téléphonie mobile s'accroît de manière exponentielle. De plus, la présence au sein des réseaux sociaux s'étend chaque jour. Compte tenu de ces augmentations, beaucoup plus de personnes sont connectées, et représentent des clients potentiels pour le secteur créatif. Ainsi, de nos jours, chaque créateur devrait avoir une présence virtuelle, non seulement afin de promouvoir mais également de vendre ses produits.

Problématiques clés : les avantages que les TICs peuvent présenter au secteur créatif

- **La publicité** : Les TICs peuvent être utilisées afin de promouvoir et faire la publicité de produits en ligne, touchant ainsi un public plus large
- **E-commerce** : Les créateurs peuvent vendre leurs produits en ligne, facilitant ainsi l'accès de leurs produits à l'échelle locale mais aussi mondiale
- **Partage d'expérience** : Avec la technologie Internet, les créateurs peuvent facilement partager leur expérience avec n'importe quel autre créateur à travers le monde, et à de très faibles coûts. En utilisant les TICs, les créateurs n'ont plus besoin de se déplacer pour rencontrer et partager leurs expériences avec d'autres créateurs
- **Partenariat** : Les TICs peuvent faciliter les partenariats entre les créateurs. Par exemple, différents créateurs peuvent vendre leurs produits respectifs sur un même portail, partageant ainsi les frais induits. Certains créateurs, par exemple au Cap Vert, n'ont pas la capacité de fournir de large quantité de produits en une courte période de temps. Différents créateurs peuvent alors créer un partenariat afin de vendre leurs produits en ligne, tout en



se partageant les quantités à apporter entre chaque créateur. Le client peut ainsi recevoir la quantité voulue de produits, sans savoir qu'ils ont été fournis par des producteurs différents.

- **Achat de matériel** : Les créateurs peuvent acheter leur matériel en ligne, facilitant ainsi l'accès à ces matériaux
- **Formation** : Les TICs peuvent être utilisées pour l'apprentissage en ligne (*e-learning*) afin de former des individus à distance. Les créateurs peuvent aussi suivre une formation via des cours en ligne (comme par exemple apprendre à jouer un instrument)
- **Enregistrement des moments d'inspiration** : Les TICs peuvent être utilisées afin d'enregistrer des moments d'inspiration ; comme par exemple, le fait d'enregistrer un poème sur la plage dans un moment d'inspiration et avant de l'oublier
- **Jouer** : Les TICs peuvent être utilisées afin d'imiter des instruments de musique. Il existe une variété d'applications pour les téléphones intelligents (*smart phones*) et les tablettes, pouvant être utilisées pour jouer différents types d'instruments. De ce fait, un musicien peut apprendre à jouer une diversité d'instruments sans avoir à les acheter, réduisant ainsi les frais engagés
- **Concerts en ligne** : De nos jours, nous pouvons utiliser les TICs pour accéder à des concerts en ligne où que ce soit dans le monde. Ainsi, tout utilisateur peut acheter un ticket et assister à un concert en ligne. Par exemple, il serait bien d'avoir la possibilité d'assister à un concert au Royaume-Uni depuis le Cap Vert, en offrant cette possibilité d'y assister et en réduisant les frais de déplacement
- **Création numérique** : Les créateurs ont une excellente possibilité de créer des contenus culturels numériques, à même d'être vendus en ligne
- **Recyclage** : De nos jours, le matériel technologique désuet a un impact considérable sur l'environnement ; le secteur créatif peut proposer des alternatives pour ces matériaux, afin de créer des produits culturels

Défis des TICs dans le secteur créatif :

- **Droit d'auteur** : Des lois relatives au droit d'auteur doivent être créées et mises en place dans tous les pays afin de garantir que les produits ne soient pas copiés pour être revendus par d'autres personnes
- **Piraterie** : Celle-ci constitue un des défis majeurs auxquels le secteur créatif doit faire face. Il doit y avoir un engagement fort des pays à confronter la piraterie numérique

TICs et création d'emplois pour les jeunes

Les jeunes peuvent créer des solutions d'entreprise en ligne (*e-commerce*) afin de vendre leurs produits en ligne. La vente de service en ligne, dans des domaines économiques variés tels que l'agro-industrie, les TICs, l'enseignement, l'entretien technique, peut aider les jeunes à créer leurs propres emplois. En effet, la création de solutions technologiques pour les secteurs privé et public peut constituer une opportunité d'emploi pour les jeunes. Ainsi, les secteurs public et privé investissent de plus en plus dans des produits informatiques. Ces secteurs dépendent énormément de services informatiques pour garantir l'entretien de ces produits. Ceci représente une excellente opportunité pour l'emploi des jeunes.



Le rôle des TICs dans le secteur de l'enseignement

Des contenus multimédia peuvent être utilisés afin de faciliter l'enseignement et le rendre plus attrayant et stimulant. En effet, les TICs peuvent simplifier et faciliter l'accès au savoir ; les étudiants peuvent plus facilement avoir accès à l'information en ligne. Nous promovons ainsi un nouveau paradigme pour l'enseignement, dans lequel l'étudiant occupe une position centrale dans la salle de classe. L'enseignant devrait être uniquement un facilitateur, un modérateur, et non une autorité délivrant l'information. Les étudiants devraient participer à la construction du savoir et de la connaissance, par leur propre utilisation des ressources TICs mises à leur disposition. En outre, les TICs peuvent être utilisées afin de développer des systèmes de gestion des écoles, à mêmes d'améliorer l'efficacité et l'efficacité de ces dernières. À titre d'exemple, les parents pourraient avoir accès à toutes les informations concernant leurs enfants en ligne, mais également payer les frais de scolarité et contacter le corps professoral par ce biais-là. Enfin, les programmes d'enseignement en ligne (*e-learning*) peuvent être utilisés afin de simplifier et faciliter l'accès à l'enseignement. Nous sommes convaincus que les TICs peuvent être utilisées afin de créer des modèles intégrés, où le public, le privé et le secteur créatif pourraient interagir plus facilement ; et plus largement, afin de faciliter l'accès aux produits et services du citoyen.

Commentaires

Mame Diarra Bousso Gueye

Styliste sénégalaise, Dakar Boutique

C'était un immense plaisir pour moi de participer à cette expérience enrichissante. Je félicite l'UNESCO et tous les dirigeants politiques de reconnaître l'importance de la jeunesse et des industries créatives pour le développement en Afrique. Je souhaiterais mettre en évidence quelques points très importants de cette rencontre.

En tant que jeune entrepreneur, j'ai été très heureuse d'avoir pu partager mon histoire et la voir valorisée par un public de décideurs. Je pense que nous avons besoin d'entendre d'autres histoires venant de la jeunesse parce qu'elles nous servent de témoignages réels et honnêtes des défis confrontés au cours de leurs expériences. Être capable de participer à la rédaction de la Déclaration de Praia a été une expérience très encourageante et je suis plus que prête à travailler dans la mise en œuvre des différents objectifs que nous nous sommes fixés.

Dans le contexte du Sénégal, je pense que le Cap-Vert devrait servir d'exemple important dans leur gestion du secteur de la création et les politiques et les structures qu'ils ont mis en place pour réussir leur initiative. Je suis plus qu'impressionnée par la création de structures telles que la Banque de la Culture comme la principale source de financement pour les projets créatifs.



Marceline Alloua Fleure Brou N'doua
Promotrice de Planète Sport, Côte d'Ivoire

Ma participation à la Réunion de Praia fut un moment de découverte et de d'apprentissage. J'ai été sélectionnée dans mon pays, la Côte d'Ivoire, pour ma startup « PLANÈTE SPORTS » qui a pour but de promouvoir le monde sportif ivoirien et africain (amateur et professionnel) par le canal des TICs (annuaire sportif, webzine sportif, e-commerce et agence web)

Mon intervention à ladite réunion s'est axée sur le rôle de plus en plus grand que jouent les TICs dans l'économie créative. En effet, nombreux sont ces jeunes à user de la grande puissance d'Internet pour générer des revenus, des emplois et une meilleure image de l'Afrique. C'est le cas de *M-Pesa*, cette version de transfert d'argent via le mobile du Kenya désormais utilisé jusqu'en Roumanie ; des projets *M-agri* (Mobile + agriculture) pour améliorer la vente des produits agricoles comme c'est le cas au Botswana ; des applications mobiles telles que *Môh ni bah* (déclaration de naissance en ligne), et *Pharma Cell* (permettant de trouver la pharmacie de garde et acheter des médicaments en ligne) en Côte d'Ivoire.

Vouloir que les jeunes s'orientent de plus en plus vers l'auto-emploi et l'entrepreneuriat ne pourra se faire que si les « aînés » accordent plus de place à la jeunesse dans les instances de décision et admettent qu'ils ont d'autres façons de réfléchir. Internet est devenu pour NOUS, la nouvelle façon de faire et de voir les choses.

Wumi Oluwadare
Directrice Wunmi O, Nigéria

L'innovation et le changement semblent émerger là où les talents créatifs s'organisent. L'Afrique n'a pas encore beaucoup changé, malgré une population jeune importante impliquée dans une activité ou une autre sur l'Internet. L'Afrique se doit d'être innovante et de maîtriser pleinement le potentiel de ce que nous sommes, ainsi que de nos valeurs maîtresses, valeurs et traditions africaines.

À cette fin, la technologie offre de nombreux avantages. La mise en pratique de logiciels portant sur les citoyens permet d'élaborer une base de données fiable et d'assurer une circulation de l'information plus rapide et plus efficace. Cette technologie affecte également l'enseignement avec un changement de paradigme, par lequel les étudiants définissent le savoir et les connaissances requis, tandis que le professeur agit plutôt en tant que facilitateur et modérateur. Elle permet en outre une portée plus large de l'information et du savoir, à travers des cours et séminaires en ligne, des procédures d'évaluation et d'examen améliorées ainsi que des coûts d'enseignement moindres. De plus, l'utilisation des technologies modernes améliore les standards et qualités des produits, ayant pour résultat une compétitivité accrue sur un marché mondial. Enfin, cette technologie augmente les capacités de conservation et de stockage de données historiques portant sur le patrimoine et les produits culturels et traditionnels, actuellement représentées sous un faux jour, voire pas représentées du tout.

Il y a cependant des défis liés à cette technologie. Le premier défi de taille est celui relatif aux questions de propriété intellectuelle, de droit d'auteur, de brevets et marques déposées, et donc celui de la piraterie. Les systèmes mis en œuvre demeurent chers et hors de portée du secteur créatif. Il nous reste également encore à nous interroger sur l'histoire et les langues culturelles ; quelle est notre langue commune, et comment transmettre ces choses pour une plus large compréhension et plus grande efficacité ? Enfin, la technologie rappelle aussi ces possibilités de



violation des droits humains, et l'importance de reconnaître et d'affirmer la responsabilité et l'éthique des artistes sur l'Internet.

En conclusion, je ferai quelques recommandations. D'une part, l'identification immédiate des produits et services culturels et traditionnels, en demande d'innovation et de créativité et ne pouvant être externalisés, afin d'améliorer les compétences à travers la technologie. D'autre part, il demeure nécessaire que des politiques et stratégies gouvernementales adaptées et spécifiques au secteur créatif soient mises en place, dont des mécanismes de contrôle tels qu'une marque déposée d'originalité, et une garantie par des codes numériques. En outre, les syndicats de travail et autres associations devraient être autonomisés dans la protection des droits, des valeurs et de l'éthique, surtout en ce qui concerne les sociétés de gestion collective de droit d'auteur. Enfin, il reste urgent d'investir de manière plus conséquente dans l'innovation et la recherche/développement afin de traduire cet investissement en un investissement véritable dans le capital humain et créatif.

Points clé de la discussion

Les expériences entrepreneuriales partagées par les trois participantes ont rappelé l'importance de raconter une histoire individuelle et personnalisée afin de promouvoir et vendre les biens et services culturels : la dimension esthétique des produits culturels et créatifs a ainsi été soulignée. En effet, bien que les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent un potentiel extraordinaire tant de gouvernance que de développement, particulièrement pour les pays dits du Sud, il est impératif de penser et de planifier de manière effective une stratégie de communication à même d'accompagner et de promouvoir la vente des produits culturels et créatifs. Ces derniers, en outre, incluent non seulement des biens mais également des services et des compétences ; ces produits immatériels représentent une valeur marchande considérable qu'il nous faut encore investir de manière plus systématique.

En rapport avec l'importance de reconnaître la contribution des services et compétences relatives aux produits culturels et créatifs, l'émergence et l'utilisation accrue de MOOC (*Massive Open Online Courses*) par les jeunes en Afrique a été mise en avant. En effet, cette pratique d'apprentissage et de cours en ligne s'est très vite répandue sur le continent ; elle permet, en marge des systèmes éducatifs conventionnels nationaux, une valorisation et une reconnaissance des compétences en partenariat avec des universités basées à l'étranger. Il est à noter cependant que les institutions en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur dans nos pays ne se sont pas encore engagées dans une formalisation de cette pratique pourtant d'ores et déjà commune et très prisée des jeunes à travers tout le continent.

Outre les spécificités de communication et les possibilités d'enseignement alternatif apportées par les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les discussions ont insisté sur l'urgence de trouver des nouveaux modèles et plans d'affaire appropriés à l'environnement numérique. Références ont de ce fait été faites aux capitaux de risques (*venture capitals*) ainsi qu'aux anges d'entreprise (*business angels*), deux entités en mesure de réduire la proportion de risque assumée par les jeunes entrepreneurs, dans une économie et une culture du risque généralisé. En effet, l'économie culturelle et créative en est une particulièrement marquée par un contexte d'insécurité et de risque, où la capacité d'anticipation par les entrepreneurs des résultats de vente de produit et/ou de succès d'une entreprise demeure faible et aléatoire.



De plus, une compréhension morale et éthique quant aux caractéristiques distinctives du produit culturel et créatif marqué par le sceau de la propriété intellectuelle doit encore être renforcée. Des solutions existent et ont ainsi pu être proposées par les participantes: l'apposition systématique de la signature du créateur ; la création d'un label numérique en mesure de protéger toute copie, soit la mise en place d'un code numérique à travers un partenariat entre Microsoft par exemple et les autorités du pays concerné, afin d'éviter tout téléchargement abusif ; l'appellation d'origine contrôlée à systématiser dans le cadre d'une valorisation du patrimoine territorial ; ou encore la création de bibliothèques virtuelles nationales, via des noms de domaines nationaux, à mêmes d'assurer la disponibilité d'une histoire africaine régionale et géographique véritable et juste.

En conclusion, malgré le dynamisme démontré des entrepreneurs africains à travers les exemples des trois participantes, le rôle clé que l'État doit encore jouer dans l'optimisation de l'environnement numérique pour les fins du secteur culturel et créatif a été rappelé. L'Estonie ayant mené une véritable révolution numérique a de ce fait été mentionnée comme exemple d'investissement public considérable dans des politiques publiques visant à réduire les coûts d'accès à Internet et à développer et promouvoir les pratiques d'e-gouvernance et d'e-gouvernement. Des relations de mentorat entre jeunes entrepreneurs et entrepreneurs seniors pourraient en outre être facilitées à travers la création de registres et répertoires centralisés de créateurs et de compétences culturelles et créatives en ligne ; de tels outils, une fois mis en place par l'État, pourraient servir de plateformes professionnelles en mesure d'encourager tant les collaborations entre professionnels que la création de syndicats spécialisés, mais également d'accroître la visibilité du dynamisme de l'entrepreneuriat culturel et créatif au sein d'un pays. Enfin, l'État, dans cet élan entrepreneurial et de valorisation numérique, devra reconnaître et impliquer véritablement la contribution de la diaspora qui participe d'ores et déjà activement au marché mondial des produits culturels et créatifs, facilité par les nouvelles technologies de l'information et de la communication.



Table ronde 3

Vers une approche politique intégrée : le travail en interministériel et le financement des politiques et stratégies

Modérateur : Francisco D'Almeida
Présentation : Claudia Leitão
Commentaires de : Maurice Kuakou Bandaman
Oludotun Oluseyi Womiloju
Mario Lucio de Sousa

Rapport de :

Industries créatives et économies créatives: entre disputes, réflexions et apprentissages

Claudia Leitão

Professeur et chercheure/ Université d'Etat de Ceara-UECE
Ex Secrétaire Nationale de l'Économie Créative, Brésil

L'économie créative s'est développée dans le monde entier au cours des dernières décennies, démontrant sa capacité de résistance aux périodes de ralentissement économique, ainsi que sa capacité à stimuler une culture entrepreneuriale chez les jeunes. Le commerce mondial des biens et services créatifs a atteint un niveau record en 2011 : 624 millions de dollars, entre 2002 et 2001. Par ailleurs, les exportations de biens créatifs ont augmenté chaque année d'environ 12 % dans les pays en développement. De plus, l'économie créative a montré sa vocation en ce qui concerne la création d'emplois, en fonction des grands complexes de production qu'elle produit. Et, compte tenu de la valeur de la culture dans la production de biens et services, les signataires de la « Convention de l'UNESCO sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles » commencent à reconnaître le potentiel de la culture, considérée comme le quatrième pilier du développement des Nations.

Par conséquent, l'économie créative est devenue une alternative économique irréfutable dans les pays développés, et est actuellement considérée par les pays en développement, en particulier ceux qui possèdent une grande diversité culturelle n'ayant pas encore été convertie en une économie industrielle à grande échelle. Bref, nous observons dans les pays dits du Sud, une tentative d'avancer dans la formulation de politiques publiques pour un développement durable, ayant pour objectif ultime de transformer la culture et la créativité en innovation, et l'innovation en richesse culturelle, économique et sociale.



Pourtant, dans de nombreux cas, ces politiques publiques ne sont que des « politiques gouvernementales », car elles ne sont pas dirigées vers la mise en forme de programmes structurants qui soient capables de faire face aux vrais défis de l'économie créative : le manque de recherche, d'indicateurs et de méthodologies afin d'assurer la fiabilité des données en mesure de donner un substrat aux politiques publiques; l'absence de crédits aux petits entrepreneurs ; des secteurs démunis de formation compétente et d'infrastructure satisfaisante – ce qui pose de grands préjudices à la création/production, circulation/distribution et la consommation/jouissance des biens et services; les lacunes des cadres juridiques, fiscaux, de travail, civil, administratif et constitutionnel, et qui pourtant renforcent la dynamique économique des économies créatives. Si les données produites par les institutions de recherche soutiennent notre optimisme, nous ne pouvons ni ne devons manquer d'être prudents dans l'analyse de cette croissance. Nous pouvons peut-être commencer par une réflexion sur le paradoxe que nous vivons et vivrons tout au long du 21^e siècle. Je fais ici référence au dilemme posé par les innovations technologiques dans la croissance de l'économie créative, en particulier dans les pays pauvres. D'une part, le progrès technologique devient de plus en plus celui qui offre plus de pouvoir aux industries du droit d'auteur; d'autre part, il permet un accès accru aux personnes vers une capacité d'action culturelle. Des producteurs, des professionnels, de nouveaux entrepreneurs et leurs entreprises indépendantes deviennent de plus en plus présents dans le domaine de la culture et de la créativité. Cependant, les pays développés commencent à concevoir la culture, non pas comme une dépense mais comme un investissement, ou même comme une ressource à même d'attirer des investissements, de générer des revenus, mais aussi et, malheureusement, de maintenir privilèges et inégalités sociales, économiques et culturelles. Ce cadre nous suggère quelques interrogations: Qu'en est-il des pays pauvres ou en voie de développement? Comment perçoivent-ils le thème de « l'économie créative »? Ont-ils la même perspective que celle des pays riches? À partir de mêmes contenus, principes, indicateurs et catégories d'analyse?

Dans les pays riches, où la « part » prend le nom du « tout », l'économie créative est synonyme des « industries créatives ». Ce n'est pas un hasard, puisque les industries créatives sont de plus en plus reconnues comme l'étape la plus sophistiquée du système capitaliste. Et il n'est pas étonnant que, dans ces pays, on ne parle pas d'« économie créative », mais plutôt d'« industries créatives », celles caractérisées par la valeur de la culture, de la science et de la technologie dans la production de leurs produits et services, ainsi que par le droit d'auteur, à savoir la protection des droits d'auteur/créateur. Ces « industries » sont de plus en plus valorisées en termes de performance économique, même si elles ne démontrent pas une capacité à produire de l'inclusion sociale ni à sauvegarder la diversité culturelle de la planète.

Quoiqu'il en soit, les industries créatives (audiovisuel, littérature, musique, arts visuels, arts du spectacle, mode, design, architecture, publicité, artisanat, gastronomie, festivals, jeux, entres autres) dans leur échelle « industrielle », sont de plus en plus importantes à la constitution et la production de richesses des pays (PIB), même dans les situations de crise. La part croissante des « industries créatives » dans le PIB leur donne du prestige auprès de gouvernements, qui, à leur tour, se tournent vers les domaines de l'économie de l'intangible, essayant de les comprendre à travers la recherche, et de les transformer en programmes, à travers des politiques publiques. Enfin, la dimension symbolique de produits et services à l'heure de la mondialisation est de plus en plus stratégique pour les pays exportateurs car elle contribue efficacement à la construction de la « puissance douce » (*softpower*) ou encore sur la « marque pays », qui détermine et distingue, dans le système capitaliste, les pays exportateurs de ceux qui sont importateurs. Désormais, les produits d'exportation « *made in* » deviennent de moins en moins stratégiques. Il s'agit d'ajouter au menu exportation des produits « *created in* ».

Malheureusement, l'expansion des industries culturelles et créatives ne bénéficie pas de manière



égale à tous les pays ou toutes les régions. Au contraire, elle génère des inégalités économiques, contribue au maintien de déséquilibres historiques dans l'accès à la communication, à l'information et au divertissement, ainsi qu'au déclenchement de la baisse de la diversité culturelle. Ainsi, l'exportation des biens et services des industries culturelles (musique, feuilletons, films), qui se produit par l'industrie transnationale (des écrivains argentins, colombiens et chiliens publiant des livres édités à Madrid ou Barcelone ; des CD africains enregistrés à Paris), est le résultat de la « déterritorialisation » de la culture.

L'Afrique, par exemple, ne peut pas devenir une économie mondiale de grande échelle avec une aussi grande capacité d'exportation. D'ailleurs, les industries hégémoniques propriétaires des réseaux de télécommunications, les éditeurs et les chaînes de télévision ne sont pas toujours engagés avec des processus éducatifs. Au contraire, leur hégémonie contribue à l'aliénation des individus et à l'expansion de la consommation de produits culturels de qualité médiocre. Dans ce contexte, impossible de ne pas constater l'échec d'un modèle de développement « économiste », fondée uniquement sur l'accumulation de la richesse et de la croissance du PIB. Ce modèle n'est parvenu qu'à augmenter l'écart entre les riches et les pauvres, en particulier dans les pays dits du Sud.

Nous devons, donc, complexifier le débat sur les « industries créatives », en comprenant bien la relation dialogique existant entre les « industries créatives » et « l'économie créative ». Je fais en particulier référence aux relations de litige entre ces catégories et leurs champs symboliques, ou même, sur le pouvoir politique de construction de récits de chacune d'entre elles, ou encore par rapport à leur prestige ou faiblesse vis-à-vis des États, des organisations internationales etc. Ces différences doivent être considérées car la confusion entre elles a des conséquences importantes sur la formulation de politiques pour le développement à mettre en œuvre dans les pays. En fin de compte, ce sont les choix entre les différents modèles de développement qui, en principe, soi-disant se ressemblent, mais qui, au long terme, présentent des contenus différents, voire parfois même antagoniques. Les idées fausses à leur sujet sont immenses. On réalise l'étendue de ce problème lorsque l'on s'aperçoit de la tendance commune des gouvernements et leaders d'opinion, à considérer l'économie créative comme palliatif à tous les maux, voire au contraire comme le « démon », soit la cause majeure des asymétries et des injustices entre peuples et nations!

Nous avons aujourd'hui une occasion unique, qui doit être pilotée par les institutions internationales, d'approfondir le débat relatif à la création de nouveaux modèles de développement à travers la culture. Mais nous devons le faire d'une façon moins manichéenne et iconoclaste.

Une première urgence implique la nécessité de comprendre que les « industries créatives » ont une dynamique différente des « économies créatives ». Je pense qu'il est essentiel que nous puissions avancer dans des réflexions théoriques et conceptuelles relatives aux cadres actuels de l'économie créative, qui donnent aux « industries créatives » une place au cœur de l'économie créative. Au contraire, nous croyons que les industries créatives ne doivent pas être au centre de cette économie mais plutôt les technologies sociales, les petites entreprises, bref, les activités économiques qui permettent l'inclusion sociale et l'accès à la consommation et à la jouissance des biens et services créatifs. Ces « économies créatives » ne sont pas nécessairement caractérisées par la propriété intellectuelle individuelle ou l'utilisation de technologies de pointe, mais sont celles qui doivent faire l'objet de politiques publiques pour un développement durable, ainsi que pour la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel de la planète.

Un deuxième aspect qu'il faut souligner concerne la transversalité de « l'économie créative ». Par conséquent, la structure juridique et politique des États, dans de nombreux cas, devient un obstacle majeur à la formulation, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques pour la culture et la créativité. La nature hiérarchique et compartimentée des États et le manque d'intégration et de



collaboration entre leurs politiques ont des conséquences négatives sur le développement des économies créatives. Leur nature doit s'épanouir et produire des résultats vraiment significatifs afin de permettre des politiques pour les économies créatives qui traversent les domaines de l'éducation, de la science et technologie, du tourisme, de l'aménagement du territoire, de la sécurité publique, des villes et collectivités locales, du travail et de l'emploi, de la jeunesse, des affaires étrangères, entre autres dossiers gouvernementaux. Plusieurs plans pour le développement des économies créatives ont été élaborés et ont échoués dans plusieurs pays par méconnaissance de leur nature et de leurs besoins.

Quoi qu'il en soit, si nous souhaitons véritablement nous diriger de façon durable vers un nouveau modèle de développement qui prenne en compte la culture et la créativité humaine comme actifs économiques pour la construction de la citoyenneté parmi les gens, nous devons repenser et reprendre nos modèles mentaux, nos structures politiques, nos modèles de gestion, mais, surtout, notre vision du monde.

Commentaires

Monsieur Maurice Kuakou Bandaman

Ministre de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire

Concernant la nécessité d'une action gouvernementale transversale dans le secteur de l'économie créative, certaines expériences de la Côte d'Ivoire peuvent ici être soulignées. En effet, le gouvernement ivoirien a d'ores et déjà adopté une approche qui procède par comités interministériels, dans des domaines tels que la sécurité, le développement social et culturel ainsi que le développement économique. Ainsi, différents projets de lutte contre la piraterie et de soutien à l'économie créative, particulièrement celle relative au secteur de la musique, ont été mis en œuvre en collaboration avec les ministères en charge de la défense, de l'intérieur et du commerce.

Monsieur Oludotun Oluseyi Womiloju

Directeur-adjoint au Ministère de la Culture,
du Tourisme et de l'Orientation Nationale du Nigéria

Dans un souci de répondre aux besoins actuels des jeunes entrepreneurs à la recherche de nouveaux modèles de développement, de plans d'affaires et d'entreprises à l'ère numérique, le Chef de l'État nigérian a demandé au Ministre des Finances d'élaborer un Programme spécifiquement dédié à la Jeunesse et l'Innovation.



Il faut reconnaître la complexité que suppose tout travail interministériel, tout en admettant qu'une telle démarche transversale n'implique pas pour autant de travailler avec tous les ministères. En fait, l'approche adoptée par le Cap Vert a consisté en la constitution d'un cluster national piloté par le Ministère de la culture, qui, en tant que chef de fil, a noué des partenariats bilatéraux avec un certain nombre de ministères, tels que ceux des collectivités locales, de l'environnement et de l'énergie, du logement, et de la recherche. À travers ces partenariats, des discussions ont ainsi pu être engagées pour que les financements relatifs à la culture et accordés aux autres ministères soient versés au ministère en charge de la culture.

Point clé de la discussion

Le développement des industries culturelles et créatives des pays africains constitue un enjeu essentiel pour la diversité de leurs expressions culturelles mais aussi et surtout pour leur développement économique et social. L'examen des causes de la faiblesse de l'économie créative en Afrique a mis à jour divers facteurs handicapants tels que l'absence ou l'insuffisance d'infrastructures, la non prise en compte de ce secteur dans les dispositifs d'enseignement technique et professionnel et d'enseignement supérieur, des difficultés d'accès au financement, mais aussi à l'information technique et de commercialisation, et le non-respect du droit de la propriété intellectuelle.

Afin de résoudre l'ensemble de ces problèmes et contraintes, les missions du ministère de la culture ne lui permettent pas d'atteindre tout seul cet objectif. Par conséquent, la solution réside dans l'action concertée, coordonnée et convergente de tous les départements ministériels concernés. Elle implique une approche interministérielle qui articule les différents aspects du développement de l'économie créative. En effet, la dynamisation de l'économie créative repose sur une action transversale et une approche multisectorielle qui associe autour du Ministère de la culture, différents départements ministériels : éducation, finance, commerce et promotion de l'initiative privée, aménagement du territoire, justice, travail, communication etc. L'exemple du Brésil et du Cap Vert rappelle que l'efficacité de l'approche intégrée implique de construire un consensus sur les objectifs à atteindre et les thèmes sur lesquels travailler ensemble. De ce fait, deux défis principaux sont à relever : d'une part, organiser la convergence des interventions dans une approche interministérielle ; et d'autre part, identifier les sources et mécanismes de financement nationaux et internationaux.

À ce titre, mention peut être faite de l'expérience sud-africaine, où le gouvernement central africain s'est doté d'une politique industrielle centrée sur des filières du secteur culturel identifiées comme prioritaires : musique, cinéma, design et artisanat d'art. Cette stratégie de croissance des industries culturelles a été élaborée conjointement par le ministère de la culture et celui en charge du commerce et de l'industrie. Elle prend en compte les besoins des entreprises de ces filières en termes de ressources humaines qualifiées et de financement. À cet effet, des dispositifs de formation professionnelle consacrés aux métiers de la musique, par exemple, ont été mis en place notamment dans l'enseignement supérieur en ce qui concerne l'architecture et le design. Ainsi, la Stratégie de Croissance des Industries Culturelles aborde aussi le problème du financement des entreprises



culturelles. Pour y répondre, un plan d'incitation à la production audiovisuelle a été mis en place. Il consiste à rembourser aux entreprises qui investissent dans la production audiovisuelle une part non négligeable de leur investissement. De ce fait, 25% des dépenses leur sont remboursés lorsqu'elles sont sud-africaines et 15% le sont aux entreprises étrangères. Parallèlement, une politique d'incitation au développement du mécénat et du sponsoring a été mise en œuvre pour amener le secteur privé, particulièrement le sous- secteur bancaire, à soutenir financièrement le développement culturel.

L'économie créative est un secteur transversal et le ministère en charge de la culture demeure un ministère faible en ressources et généralement bas dans la hiérarchie gouvernementale. Ainsi, une démarche intégrée et élargie à un projet de développement fédéral est à élaborer et adopter. Il est en effet nécessaire de développer une vision programmatique en mesure de construire une transversalité véritable et effective, soit un programme de tous, comprenant un plan commun et des objectifs clairement établis à réaliser ; autrement dit, un programme qui penserait effectivement les questions opérationnelles et identifierait les résultats à atteindre. En ce sens, il est impératif de penser le secteur culturel et créatif non pas de manière abstraite mais véritablement en fonction de territoire, c'est-à-dire impliquant une diversité de territoires pouvant travailler ensemble, avec des arrangements productifs locaux à mêmes d'identifier les vocations et d'appuyer ce qui fonctionnent d'ores et déjà.

Notre époque doit être celle de l'audace, de l'estime et de la conviction ferme en notre capacité à confronter les problèmes et trouver les solutions à nos difficultés. En ce qui concerne une approche transversale et interministérielle pour l'économie créative, cela implique une réflexion certaine sur un modèle de gouvernance et l'institutionnalisation de l'économie créative ; la confrontation de l'absence actuelle de données statistiques fiables avec une production effective d'information et de connaissance sur l'économie créative ; la formation de ressources humaines spécialisées, et plus particulièrement celle des professionnels et entrepreneurs créatifs en ce qui concerne la gestion de leur projet ; la création et l'adaptation de lois pour les marchés, soit l'aménagement d'un environnement juridique et réglementaire facilitant l'entreprise créative ; enfin, l'accès au financement ainsi que le conseil et l'accompagnement technique des entreprises, à travers l'appui par crédits et consulting des affaires.



Remarques finales

Dr. Ousseina D. Alidou,

Directeur du Centre des Etudes Africaines, Université de Rutgers

Je voudrais commencer par remercier nos deux merveilleux hôtes le Gouvernement de Cabo Verde et l'UNESCO BREDA pour leur chaleureuse hospitalité à l'égard de tous les participants à cette importante réunion, et surtout d'avoir pensé à nous convier à ce forum qui est une opportunité pour aborder l'un des domaines de développement de l'Afrique du 21e siècle, les plus urgents. Ce domaine est la conceptualisation d'un programme de réforme de l'éducation mettant l'accent sur le développement des compétences essentielles et la professionnalisation qui aideront à la promotion de l'employabilité de la génération du millénaire.

La question de savoir comment répondre de manière adéquate à la réalité démographique de l'Afrique³⁹ où 80% de la population a moins de 35 ans et face aux défis de la pauvreté, de l'insuffisance de formation scolaire et du chômage, était présente dans presque tous les panels de la réunion au cours desquels chaque présentateur a tenté d'apporter des solutions créatives dans des domaines thématiques spécifiques. En ce qui concerne ce qui est communément appelé " l'explosion de la jeunesse " de l'Afrique , il est l'espoir de l'intimé que le leadership africain dans tous les secteurs de développement va faire de l'expansion de la population africaine un atout puissant dans lequel l'Afrique doit investir, afin de mettre en avant l'acquisition d'une littérature critique, les innovations, les compétences et la professionnalisation qui aideront en retour le continent, à relever les défis de la concurrence des économies mondiales du 21e siècle .

De nombreuses études montrent la corrélation entre l'investissement dans le capital humain à travers les États souverains qui garantissent le bien-être , l'éducation , la formation professionnelle et la création d' emplois pour les jeunes dans les deux secteurs public et privé et, la croissance économique (Conférence internationale sur la planification familiale Conférence d'Addis -Abéba , Novembre 12-13 , 2013).

Le développement inclusif et les opportunités d'emplois pour les jeunes nécessitent que l'on repense à une réforme de l'éducation qui inclue au programme la validation des domaines culturels et créatifs tel que les arts visuels et de la scène, (musique, le design et la mode, le tourisme, les industries d'hospitalité et l'architecture) ; des domaines qui génèrent de l'emploi pour les artistes et les innovateurs qui font usage de leur créativité, talent et compétences.

La planification de l'éducation africaine doit développer des politiques pour la validation de certificats et des diplômes adaptés aux industries créatives pas seulement à un niveau universitaire

³⁹ *Omoju, Oluwasola E, and Terfa W Abraha. 2014. Youth bulge and demographic dividend in Nigeria. African Population Studies Vol 27, 2 Supp (Mar 2014): 352-360. Gates Foundation. Creating and Capitalizing on the Demographic Dividend. http://gatesinstitute.org/sites/default/files/Issues%20Paper%20-%20Creating%20and%20Capitalizing%20on%20the%20Demographic%20Dividend%20for%20Africa_En.pdf*



mais également au niveau élémentaire, secondaire ainsi que pour l'éducation des adultes. Les formations doivent répondre aux besoins des industries et doivent ouvrir des réseaux d'opportunités pour les étudiants par le biais de stages de formation débouchant sur de réels emplois pour les diplômés. Le succès de l'industrie cinématographique nigériane, Nollywood, seconde industrie du cinéma mondialement plus grande, employant plus d'un million de personnes est un bon exemple. Un autre exemple pertinent qu'il faut mettre en exergue est celui du Kenya qui se range à la sixième place sur le plan mondial en termes d'innovation de logiciel grâce au génie créatif de sa jeunesse innovante en technologie numérique.

La démocratisation de la réforme de l'éducation construite sur le développement des compétences nécessaires à la participation de l'emploi des jeunes africains à la compétition mondiale économique, doit également inclure la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC), et prendre en compte l'engagement de la génération du millénaire avec la culture numérique. Selon la Banque mondiale, 36% de la jeunesse africaine subsaharienne, de la tranche d'âge 15-24 ans, n'a jamais été scolarisé, les 8% qui ont fait l'école secondaire, n'ont pas bénéficié d'une éducation qui offre des qualifications demandées par le marché de l'emploi. Et cependant, au 21^e siècle les transactions mondiales et le développement de l'économie sont hautement médiatisés par le biais du numérique. La démocratisation de l'accès aux technologies de l'Information et de la Communication (TIC), en partie avec l'objectif de réduire la fracture numérique, peut certainement améliorer la communication locale, régionale et internationale et promouvoir l'intégration économique panafricaine.

La fracture numérique peut en outre, être résolue avec l'adoption des langues africaines étant donné que la majeure partie des africains ne sait ni lire ni écrire couramment dans les anciennes langues coloniales européennes comme l'anglais, le français et le portugais, qui servent de langues officielles et de moyen d'enseignement à l'école postcoloniale. A cet égard, les gouvernements africains, les décideurs et ceux qui mettent en œuvre des politiques en éducation doivent s'inspirer des réussites des jeunes africains en matière d'innovation numérique dans l'utilisation des TIC pour le développement humain et économique et la façon dont elle intègre les langues africaines. De tels succès avec l'africanisation des technologies numériques en partie avec l'utilisation des langues africaines sont des exemples dignes d'être repris dans un cadre de travail de développement inclusif. Par exemple, le service de transfert d'argent mobile M-Pesa de Kenya Safaricom est une démonstration de l'utilisation de l'e-mobile de la compétitivité de la jeunesse africaine pour atteindre les populations sachant lire et écrire à la fois dans les langues européennes et africaines issues du milieu rural et urbain, et faisant usage de téléphone mobile pour l'e-banking.

Il est en outre, impératif que les gouvernements africains et les secteurs privés investissent dans le numérique parce qu'une telle culture ainsi que la production de connaissance critique sur l'Afrique qui va avec elle, va aider à résoudre des problèmes tels que la piraterie et les questions de droits des propriétés intellectuelles⁴⁰. En même temps, nous devons être attentifs au fait que l'engagement de l'Afrique avec la culture numérique ne compromet pas la souveraineté de l'Afrique⁴¹. Les politiques doivent prendre en compte l'implication des jeunes dans l'internet, leur diversité d'apprentissage et

⁴⁰ UNESCO. Africa, Informatics and Sovereignty

http://www.unesco.org/archives/multimedia/index.php?s=films_details&pg=33&id=1801#.VE6UeNgtCUk/

Nwauche, Enyinna S. A Development Oriented Intellectual Property Rights in Africa.

<http://www.codesria.org/IMG/pdf/nwauche.pdf>. Being a paper presented at the 11th General Assembly of the Council for the Development of Social Science Research for Africa (CODESRIA) in Maputo Mozambique 6-10 December 2005

Chisa, Ken. 2013. Indigenous Knowledge and Intellectual Property Rights in a Networked environment: the case of the South Africa Music Archive Project (SAMAP).

Palfrey, John G. 2009. Youth, Creativity, and Copyright in the Digital Age. *Berkman Center Research Publication No. 2009-05*, p. 79-97.

⁴¹ Yaw Nyarko. 2011. The Brain Drain, Brain Circulation and Economic Growth (Ghana) NBER Africa Project. Presented at ABCDE Paris May 2011 <http://siteresources.worldbank.org/EXTABCDE/Resources/7455676-1292528456380/7626791-1303141641402/7878676-1306699356046/Parallel-Session-2-Yaw-Nyarko.pdf>



leurs communautés virtuelles, mais elles doivent aussi prendre des précautions en ce qui concerne la corrélation entre le progrès technologique et l'identité culturelle et l'avancement moral et éthique. Ce qui veut dire que le rendez-vous novateur africain avec les TIC doit utiliser l'alphabétisation numérique pour préserver le riche patrimoine culturel de l'Afrique qui est sous une menace croissante à chaque foulée de la mondialisation post- guerre froide.

Conversation entre l'éducation formelle et informelle ⁴²

La réforme en éducation doit développer de manière créative, une synergie de l'éducation formelle et informelle en modernisant la seconde tout en ajustant la première pour une flexibilité inter et transdisciplinaire. Les formations techniques en science et technologie, et la professionnalisation ont un coût, et demande une collaboration entre le Ministère de la culture et les autres ministères, tel que celui des Finances et de la Planification et de l'éducation, en vue de repenser la transversalité de la culture dans tous les secteurs du développement social et économique. Autrement dit, le dialogue sur la culture et la créativité, à travers la collaboration de tous les ministères misee dans le bien-être et l'employabilité des jeunes, par le biais d'un engagement avec les industries culturelles, pourrait déboucher sur des manières créatives d'examiner « le comment nous pensons l'Afrique, la consommons, l'achetons et l'exportons » et traduire ce rapport avec l'Afrique dans l'éducation de la jeunesse Africaine.

Repenser la marginalisation et l'inclusion sociale : Genre, langue, alphabétisation, Idéologies Professionnelles et sociales ⁴³

La refonte de l'éducation africaine, de sa culture de la gouvernance, du travail, et le dialogue sur la démocratisation a besoin de résoudre sérieusement la question de l'inclusion sociale de la majorité de la population africaine, de l'ancienne génération à la plus récente qui ne parle pas les langues coloniales, n'a pas de compétence dans l'alphabétisation romaine et contribue à l'économie africaine à travers les langues africaines et à travers leur compétences dans les écoles de commerce traditionnelles.

Ce dont l'Afrique a besoin pour faire face aux défis sociaux et économiques mondiaux c'est une réforme de l'éducation inclusive et démocratique qui détruira les paradigmes éducatifs élitistes, coloniaux qui excluent une grande partie de la jeunesse africaine. L'inclusion sociale demande que l'on reconsidère les frontières qui excluent une importante partie de l'Afrique appartenant aux

⁴² Die, George Sefa J. 2011. Integrating Local Cultural Knowledge As Formal and Informal Education for Young African Learners: A Ghanaian Case Study. *Canadian Journal of International Education*, Vol 40, Issue 1: 19-40
Blom, Ronel Ben Parker and James Keevy. 2007. The recognition of non-formal and informal learning in South Africa. August 2007. <http://www.oecd.org/southafrica/41680370.pdf>
Latchem, Colin. 2014. Informal Learning and Non-Formal Education for Development. *Journal of Learning for Development*, Volume 1(1) <http://www.jl4d.info/index.php/ejl4d/article/view/6/6>
⁴³ Mrs. Folorunsho Alakija. 2014. I Never Went To A University - Africa's Richest Woman, Folorunsho Alakija Brags. August 27, 2014 by Sahara Report TV uploaded http://www.youtube.com/watch?v=a5B2T7k_WwA
Acclaimed richest woman in Africa, Mrs. Folorunsho Alakija addressed students of the University of Lagos (UNILAG) during occasion of the 2014-th United Nations' International Youths Day in Lagos. http://www.youtube.com/watch?v=a5B2T7k_WwA 10
See more at: <http://www.thenextwomen.com/2013/01/15/we-meet-magatte-wade-one-forbes-20-youngest-power-women-africa#sthash.mD2jYd4.dpuf>
Clark, Gracia 1994. *Onions Are My Husband: Survival and Accumulation by West African Market Women*. Chicago: University of Chicago Press.
Clark, Gracia. 2010. *African Market Women: Seven Life Stories*. Indiana University Press.
Hagos, G. (2000), «Gender divide stifles women entrepreneurs», PanAfrican News Agency, Posted to the Internet, November 2, 2000, <<http://allafrica.com>>
Horn, N. (1994), *Cultivating Customers: Market Women in Harare, Zimbabwe*, Boulder, Lynne Rienner Publishers.
Horn, N. (1998), «Overcoming challenges: women microentrepreneurs in Harare, Zimbabwe», A. Spring and B. McDade (eds.), *African Entrepreneurship: Theory and Reality*, Gainesville and Tallahassee, University Press of Florida, pp. 128-146.
House-Midamba, B., and Ekechi, F. (1995), *African Market Women and Economic Power*, Westport, CT, Greenwood Press;
Wilson, Julie. . 2012. Richest Black Woman In The World, Folorunsho Alakija, Was A Major Fashion Designer In Africa. The Huffington Post, May 12, 2012.



communautés professionnelles et artisanales dont les connaissances, les compétences et l'esprit d'entreprise, qui sont les marques de commerce africaines ont besoin d'être valorisées et protégées. Ces communautés d'artisans et d'artisanes africains, ainsi que leurs travaux sont cruciales pour la visibilité de l'Afrique. Ainsi, l'Afrique doit recentrer ses langues, ses arts et métiers traditionnels de la même façon que le Japon, la Chine, l'Inde et d'autres pays asiatiques. La culture numérique en langue africaine est inévitable si l'on veut atteindre la grande partie des populations africaines marginalisées qui opèrent dans le secteur informel de l'économie. La révolution numérique africaine doit contribuer à la promotion des langues et de l'alphabétisation africaines pour un développement citrique au lieu d'être un vecteur de leur marginalisation poussée tel que cela s'est passé durant la colonisation et au lendemain des indépendances. Le développement du numérique dans les langues africaines⁴⁴ et le recentrement de ces langues pour la production de connaissance en tandem avec les masses au 21^e siècle est impératif et urgent même si nous continuons à apprendre les langues de transaction globale. La lingua franca transnationale et transfrontalière africaine ainsi que le numérique vont promouvoir le multilinguisme et la diversité en tant que vecteurs du développement. La diversité des langues et les différentes visions du monde sont d'importants ingrédients de l'innovation culturelle et le dialogue des civilisations.

Le gap du genre au sein de politiques de l'éducation postcoloniale et leur mise en œuvre héritée des colons européens ont perpétué les inégalités élitistes et de genre dans l'accès à l'éducation et à l'information, vital pour le développement économique et social. L'examen du marché africain des industries artisanales touristiques a clairement montré que la majorité des femmes marchandes et des artisans qui sont des producteurs et commerçants créatifs, sont économiquement engagés à travers l'usage des langues africaines. À la lumière de cette réalité, les gouvernements africains, les planificateurs du développement et de l'éducation doivent investir dans les langues africaines commerciales alphabétisation numérique ciblant ce capital humain sexué vital qui reste marginalisé dans l'éducation et la planification du développement économique.

Le Ministre de la jeunesse et de la Culture du Cabo Verde, Dr Mario Lucio de Sousa nous a rappelé la nécessité de mieux penser la place de l'Afrique au 21^e siècle et à la façon de relever les défis de la concurrence économique mondiale. Nous devons alors examiner avec attention qui sont les jeunes africains du 21^e siècle dont l'éducation et les compétences sont les sujets principaux de cette conférence. La jeunesse africaine qui connaît la paix et la stabilité, est-elle la même que celle qui connaît le traumatisme des conflits armés et des guerres incessantes, les déplacements en tant que réfugiés dans des Etats hostiles ? Nous avons dit plus tôt que la réforme de l'éducation nécessite des engagements et investissement gouvernementaux. L'UNESCO et les gouvernements africains ont besoin d'aborder cet aspect critique de ces identités différenciées de la jeunesse africaine engendrée par les conflits armés et les traumatismes qui en résultent afin de mettre en œuvre la plateforme d'action résultant de la déclaration de Praia.

⁴⁴ Osborn, Donald Z. 2006. African Languages and Information and Communication Technologies: Literacy, Access, and the Future. Selected Proceedings of the 35th Annual Conference on African Linguistics, ed. John Mugane et al., 86-93. Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project.

Friend, Juliana. 2013. Wolof 2.0: Spoken Languages in a Digital Age: In Senegal, French was traditionally the language of writing, Wolof the language of speaking. But, helped by mobile phones and the web, that is fast changing. Think Africa Press, October 10, 2013. <http://thinkafricapress.com/senegal/wolof-senegalese-explore-future-their-language-digital-age>

Hallberg, D. and Wafula, L. (2010) Empowering rural women in Kenya with literacy skills using web 2.0: experiences of language & communication barriers in learning,

Proceedings of the 3rd International Conference on ICT for Africa, March 25-27, Yaounde, Cameroon. Baton Rouge, LA: International Center for IT and Development.

<http://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:443465/FULLTEXT01.pdf> Norton, B., Jones, S. & Ahimbisibwe, D., 2011, 'Learning about HIV/AIDS in Uganda: Digital resources and language learner identities', Canadian Modern Language Review 67(4), 569-590. <http://dx.doi.org/10.3138/cmlr.67.4.568>

Andema, S., 2009, 'Digital literacy and teacher education in Uganda: The case of Bondo Primary Teachers' College', unpublished M.A dissertation, Faculty of Education, University of British Columbia, Vancouver.



Le genre est aussi un facteur important qui requiert une considération particulière dans la réforme de l'éducation. Il y'a un gap entre les entrepreneurs de sexe masculin et ceux du sexe féminin dans la plupart des pays africains qui a un lien avec le gap retrouvé au niveau scolaire. Ainsi, les engagements des gouvernements africains pour mettre en œuvre la plateforme d'action résultant de la déclaration de Praia doit prendre en compte le gap lié au genre et développer avec créativité des mesures pour régler les inégalités entre les sexes.

Afropolitanisme, cosmopolitisme et Identités diasporiques de la jeunesse africaine⁴⁵

La migration et la réinstallation de masse des Africains hors du continent est une caractéristique de la mondialisation du 20e siècle et du 21e siècle. Ce phénomène a favorisé l'interaction entre les jeunes natifs africains et la jeunesse africaine descendante de la vieille diaspora des esclaves, et cette interaction est davantage manifeste au sein des industries créatives, arts de la scène comme la musique, le cinéma, la danse, et de l'industrie de l'hospitalité et l'art culinaire. Aux Etats-Unis, la génération Hip Hop est un grand exemple de mouvement qui rassemble, à travers l'art, des jeunes migrants africains, des jeunes afro-américains et le business mondial. Il est vital de considérer le rôle de la diaspora africaine dans la revitalisation de l'éducation africaine et dans la contribution à la promotion des industries créatives africaines à travers des investissements, et un réseautage avec les investisseurs mondiaux.

Les pays africains doivent également exploiter le transnationalisme intra-africain pour construire une forte institution d'enseignement supérieur dont les programmes intégreront l'innovation, la créativité et les compétences en affaires. Par exemple, la Graduate school of business de l'Université de Cape Town, selon son vice-chancelier adjoint Professeur Thandabantu Nhlapo :

« Attire des étudiants en provenance du Kenya , de la République de Maurice, du Nigéria , du Congo , de l' Ouganda , du Malawi , de l'Inde , des Royaumes-Unis, aux Etats-Unis , du Canada , de l'Australie , de la France et de l'Allemagne. UCT est la seule université africaine classée au Top 200 du Times Higher Education Top 200, pendant que le Quacquarelli Symonds (QS) World University Rankings la place numéro156. UCT reste également dans le top 300 du classement de Shanghai Jiao Tong académique des universités mondiales (ARWU) L'Internationalisation avec une niche Afropolitaine est l'un des six objectifs stratégiques de l'université», explique le vice-chancelier adjoint professeur Thandabantu Nhlapo. « La vision Afropolitaine est l'aspiration de l'UCT à embrasser véritablement et visiblement notre identité africaine, jouant un rôle continental important avec nos moyens et capacités ».

En Afrique, les universités sénégalaises, ghanéennes et nigérianes sont aussi de grands exemples d'afropolitanisme à travers les profils de facultés transnationales africaines et ceux des étudiants.

De la fuite des cerveaux au Brain Gain et à la circulation⁴⁶

⁴⁵ Hasan, Salah. 2013. Rethinking Cosmopolitanism: Is "Afropolitan" the Answer?

http://www.princeclausfund.org/files/docs/5_PCF_Salah_Hassan_Reflections_120x190mm5DEC12_V2.pdf and

http://www.adk.de/de/projekte/2013/Nothing_to_declare/Bilder/Cosmopolitanism_Berlin.pdf

University of Cape Town. Investing in Afropolitanism: Redefining Africa Through Education, Research, People and Practices.

<http://www.newsdeskmedia.com/Images/Upload/PDFs/education.pdf>

Conversations on the Influence of Afropolitanism <http://aadataart.com/conversations-on-the-influence-of-afropolitanism-2/>

⁴⁶ Hasan, Salah. 2013. Rethinking Cosmopolitanism: Is "Afropolitan" the Answer?

http://www.princeclausfund.org/files/docs/5_PCF_Salah_Hassan_Reflections_120x190mm5DEC12_V2.pdf and

http://www.adk.de/de/projekte/2013/Nothing_to_declare/Bilder/Cosmopolitanism_Berlin.pdf

University of Cape Town. Investing in Afropolitanism: Redefining Africa Through Education, Research, People and Practices.

<http://www.newsdeskmedia.com/Images/Upload/PDFs/education.pdf>

Conversations on the Influence of Afropolitanism <http://aadataart.com/conversations-on-the-influence-of-afropolitanism-2/>



La mondialisation contemporaine, la Banque mondiale et la restructuration de l'éducation africaine de l'IMF particulièrement au niveau tertiaire, ont produit un exode d'africains hautement qualifiés et la migration des jeunes vers le Nord où ils ont acquis des connaissances pointues et des compétences professionnelles que les pays africains peuvent exploiter afin de renforcer les réformes du système éducatif africain et de la professionnalisation.

La compétitivité mondiale de l'Afrique requiert des nouvelles politiques flexibles dans les pays africains pour intégrer les travailleurs du savoir transnational africain qui contribuent à l'économie du monde en tant que classe mondiale concurrentielle innovatrice et fournisseur de services. Ce capital humain transnational et diasporique africain doit, non pas seulement apporter sa contribution à travers des sommes envoyées à leurs familles mais doit également être accueilli comme partenaire et investisseur dans la refonte de l'éducation et de la vision africaine pour l'emploi des jeunes.

La transversalité des ministères⁴⁷ doit investir dans la formation des jeunes dans l'entrepreneuriat, et la gestion des affaires en vue d'assister les artistes. La réforme de l'éducation requiert un apprentissage qui provient d'un sérieux investissement dans les centres de recherche axés sur la jeunesse africaine, l'éducation ainsi que la formation professionnelle et l'emploi.

⁴⁷ Niane, Boubacar and als. 2005. *Decentralizing the Management of Education and Diversifying Supply: The "Faire-Faire" Strategy*. Paris: Association for the Development of Education in Africa (ADEA).

UNESCO. 2012. *Unearthing the Gems of Culture: Mapping Exercise of Kenya's Creative Cultural Industries*. <http://www.uis.unesco.org/culture/Documents/acri-report-unearthing%20the-gems-kenya-2012.pdf>

UNESCO. 2012. *Implementation of the UNESCO Strategy on African Youth (2009-2013) As of December 2012* http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SHS/pdf/implementation_2012.pdf



Vers une feuille de route interministérielle de mise en œuvre



Cycle exponentiel d'abondance : quatre vecteurs d'avenir pour la jeunesse africaine

Lala Deheinzelin

Futuriste, expert en économie créative et développement durable

Introduction

Le défi mondial de parvenir à une prospérité durable est encore plus critique dans une Afrique dont la population est composée à 70% de jeunes, et qui reste marquée par l'informalité. En d'autres termes, la main-d'œuvre du continent sera bientôt constituée de près d'un milliard de personnes⁴⁸. Comment pouvons-nous résoudre le problème que représente ce milliard de jeunes ? La réponse est simple : nous ne le pouvons pas. À moins que ces jeunes ne s'approprient ces questions et trouvent eux-mêmes leur solution, nous générerons une fois de plus dépendance et paternalisme. De plus, il ne peut y avoir d'emploi pour tous ces jeunes. Cependant, le travail ne manque pas, et une solution se trouve dans l'esprit d'entreprise, dans de nouveaux modèles d'affaires et d'organisation. Ainsi, si le défi majeur du continent africain est sa jeunesse, cette dernière représente également sa plus grande richesse et son atout principal, surtout si nous parvenons à créer un environnement favorable à leur développement – ceci reste en effet la priorité⁴⁹.

Quel genre de travail ? Pour quels résultats ?

Le 20^e siècle a signalé de manière très claire que des résultats purement monétaires ne signifiaient pas nécessairement une meilleure qualité de vie. L'impératif de durabilité nous force ainsi à engager une perspective systémique, multidimensionnelle, tenant compte à la fois des aspects financiers, environnementaux, sociaux et culturels ; ce que nous appelons, de manière simplifiée, une prospérité en 4D, puisqu'une approche systémique et simplifiée peut présenter l'économie comme : une Prospérité en 4D, puisqu'une approche systémique et simplifiée peut présenter l'économie comme le flux de ressources au sein de ces quatre dimensions. En effet, pour atteindre une certaine qualité de vie, il faut des résultats en 4D : soit une meilleure gestion de l'approvisionnement en ressources techno-naturelles (dimension environnemental) ; également des actions intégrées, plus de participation politique et harmonie dans la diversité (dimension social) ; aussi le savoir, la créativité et les valeurs humaines (dimension culturel) ; et bien sûr, une meilleure gestion du temps ainsi qu'une distribution des revenus plus équitable (dimension économique).

Comment atteindre ces objectifs de durabilité en 4D ?

Les défis du monde actuel se sont accrus de manière exponentielle, tout comme la croissance démographique en Afrique. « *La prospérité du continent dépend d'une accélération certaine : l'Afrique doit courir, là où d'autres se contentent marcher* »⁵⁰. Nos solutions doivent ainsi avancer au rythme de notre temps, et être aussi d'une portée exponentielle. Nous devons chercher les éléments capables de dynamiser de manière exponentielle nos ressources existantes, ainsi que de développer une meilleure façon d'accéder à ces dernières tout en systématisant les bonnes pratiques⁵¹.

⁴⁸ Présentation de African Observatory for Policy Practice and Youth Studies, Praia

⁴⁹ Charte de la Renaissance Africaine, Charte Africaine de la Jeunesse

⁵⁰ Mkandawire, Thandika (2010) "Running while others walk: knowledge and the challenge of Africa's development", http://eprints.lse.ac.uk/55395/1/Mkandawire_Running_while_others_walk_LSE_African_Initiative_2010.pdf

⁵¹ Présentation de l'UNIDO, Praia, Novembre 2013



Ainsi, et alors, remarquons-nous un modèle, une sorte de cercle vertueux que nous appelons le « Cycle Exponentiel d'Abondance », et qui se compose de quatre vecteurs façonnant d'ores et déjà l'avenir. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que chacun de ces vecteurs est de nature abondante et d'une dynamique exponentielle ; ils peuvent de ce fait servir de point de départ pour engager nos priorités.

Vecteur 1 : Centralité du patrimoine intangible

Le premier vecteur tient en la « centralité des ressources intangibles ». La culture, la connaissance, la créativité, l'expérience, les valeurs humaines, les causes et rêves partagés sont des actifs, des capitaux à partir desquels l'économie créative génère de la richesse. L'économie traditionnelle génère en effet de la richesse à partir des ressources matérielles finies et rares, puisqu'elles se consomment par l'usage. Ainsi, l'économie créative peut constituer une stratégie vers une prospérité durable, car d'une part, tout peuple détient une culture et une connaissance qui lui sont propres⁵² ; et d'autre part, les biens et actifs intangibles demeurent infinis : ils ne peuvent se consumer par l'usage, mais au contraire se multiplient par celui-ci. À l'inverse, la richesse générée par les ressources tangibles ne s'accroît que de manière lente et linéaire, tandis que l'économie créative et la société en général se déploient de façon exponentielle. D'une manière linéaire, 5 et 5 font 10 ; mais d'une manière exponentielle, 5 et 5 font 3125.

Compte tenu du fait que « toute communauté humaine est indéniablement régie par des principes ancrés dans la culture⁵³ », et en vertu de l'exposé précédent, quelques priorités peuvent être dégagées :

- Formuler des politiques et encourager une action intégrée de l'État et de la société civile, dans l'objectif d'une société et d'une économie engagées vers une croissance exponentielle à partir de l'activation des ressources locales latentes
- Investir dans le développement des compétences, dans la recherche, les images de marque, les études de marchés, et de fait, tout ce qui est en mesure de capitaliser sur les biens et actifs intangibles des communautés
- Prioriser la communication et l'information de manière à ce que tous les biens et actifs intangibles soient reconnus et accessibles afin de générer de la richesse
- Intégrer la connaissance et le savoir formel et informel, afin de produire et d'innover à partir des pratiques traditionnelles, métiers et compétences que ces secteurs offrent.

Vecteur 2 : Technologies de l'information et de la communication

Le second vecteur est celui des 'TICs', soit des technologies de l'information et de la communication ; en effet, une mine précieuse peut seulement générer de la richesse si elle est accessible, et à travers une chaîne de création qui produit de la valeur. Le trésor que renferme le patrimoine intangible ne peut être accessible et intégrer des chaînes de création produisant de la valeur, qu'une fois les technologies de l'information et de la communication disponibles. Si la jeunesse et la diversité culturelle africaines constituent de ces trésors, afin d'y avoir accès, il nous faut également une action intersectorielle à même d'encadrer les chaînes de valeur de l'économie créative. De ce fait, seule la participation d'acteurs venant d'autres domaines peut permettre au bien ou au service culturel d'être converti en économie. De plus, si la durabilité demeure un enjeu et un défi majeur au niveau mondial, les TICs offrent une solution véritable, puisqu'elles permettent une utilisation exponentielle de ressources préexistantes. Ce qui est maintenant appelé économie du partage (sharing economy). De manière métaphorique, nous pourrions dire qu'une même infrastructure disponible, un

⁵² Présentation du Ministre de la Culture du Cap Vert, Praia, Novembre 2013

⁵³ Charte de la Renaissance Africaine



« *hardware* » peut intégrer et incarner plusieurs « *software* » différents : les entreprises et processus créatifs peuvent ainsi partager des infrastructures (tangibles) telles qu'un espace, des équipements et des matériaux, et se différencier par leur aspects intangibles.

Considérant que « *les États doivent garantir l'utilisation de ressources durables et renouvelables afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes* », la voie à suivre implique :

- De prioriser l'investissement dans les technologies numériques de l'information et de la communication, puisque ces dernières sont un moyen certain d'accroître le savoir existant ainsi que les compétences à travers l'entreprenariat et la recherche
- D'utiliser les moyens et expressions culturelles disponibles au sein de communautés afin de créer des mécanismes par lesquels le potentiel créatif des jeunes deviendrait de l'innovation, et ce, de manière effective, soit appliquée de façon pratique
- De promouvoir un changement de paradigme, compte tenu qu'au 21^e siècle, la priorité n'est pas de créer de nouvelles infrastructures, mais de développer des processus à même de tirer un meilleur avantage de celles qui existent d'ores et déjà l'économie du partage, « *sharing economy* ».
- De créer des mécanismes et des politiques pour les jeunes pour qu'ils puissent accéder aux infrastructures disponibles et souvent sous-utilisées, telles que l'espace, l'équipement et le matériel. À travers une gestion et une utilisation partagées de ces infrastructures, la jeunesse développera ses compétences entrepreneuriales.

Vecteur 3 : Processus collaboratifs en réseau

La combinaison des premier et second vecteurs conduit à l'émergence du troisième : des processus collaboratifs en réseau. Il est à rappeler que chacun de ces vecteurs est infini, qu'il ne se consume pas mais plutôt se multiplie avec l'usage, et est en mesure d'activer les autres vecteurs de manière exponentielle. La collaboration est intrinsèque à la nature, et fait partie de nos cultures traditionnelles. La nouveauté ici tient en la possibilité d'accroissement à travers la collaboration. Les solutions macroéconomiques et sociales peuvent aujourd'hui provenir d'un ensemble cohérent de solutions micros et locales, permettant ainsi une portée et une échelle mondiale, sans les ravages impliqués par l'homogénéisation. Le principal goulot d'étranglement des industries créatives concerne la diffusion et la commercialisation, qui peuvent être solutionnées à travers des circuits intégrés, émergeant du lien et de la collaboration entre les communautés et les groupes. En plus de créer des circuits permettant des flux de production et de savoir, les processus collaboratifs optimisent de manière extraordinaire les ressources existantes. En effet, les pratiques observées démontrent que ces processus peuvent être réalisés avec 15 à 30% en financements monétaires, et le reste à travers des flux collaboratifs en biens et services⁵⁴.

« *Reconnaissant que la coopération est essentielle à l'harmonie et à l'enrichissement mutuel*⁵⁵», et que « *la jeunesse est un partenaire hors pair pour le développement durable, la paix et la prospérité*⁵⁶», quelques stratégies concernant ce vecteur incluent :

- De créer des cas de gouvernance qui priorisent une action intégrée et collaborative, tant au niveau des entités administratives de l'État, qu'entre elles et la société civile organisée
- D'assurer la participation et le leadership des jeunes dans la planification et la prise de décision

⁵⁴ Données provenant de réseaux créatifs et collaboratifs, tels que *Fora do Eixo*, Brésil

⁵⁵ Charte pour la Renaissance Culturelle Africaine, Article 30

⁵⁶ Rapport sur l'économie créative 2013, Nations Unies



- D'améliorer les normes ainsi que les procédures légales et d'imposition qui, une fois alignées sur la base de relations de confiance, peuvent être considérablement simplifiées. Ceci exonérerait tant l'État que les citoyens de coûts financiers et sociaux élevés en lien avec la bureaucratie et la corruption, et par conséquent, l'inefficience légale et relative aux impôts
- De reconnaître les nouvelles modalités de l'entrepreneuriat et de la production du savoir, qui font preuve de dynamiques singulières et distinctes, et qui demeurent, à l'heure actuelle, marginalisées sous l'étiquette « d'informel »
- De reconnaître les caractéristiques de la société de réseau, qui est moins institutionnalisée et plus proactive, et où l'apprentissage se fait à travers la pratique et l'action collective

Vecteur 4 : Élargissement du concept et des mesures de la prospérité

Le quatrième vecteur est celui qui rend les précédents vecteurs possibles : l'élargissement du concept et des mesures de la prospérité ; en accord avec le concept de durabilité, et afin de reconnaître et d'intégrer les dimensions culturelles, sociales et environnementales, au-delà du financier. Les mesures et indicateurs actuels ne sont capables d'évaluer et de valoriser que ce qui relève de l'ordre du quantitatif ou du monétaire. Ils ne sont ainsi pas adaptés ni équipés pour appréhender nos vecteurs exponentiels, puisque ces derniers sont de nature intangible et qualitative. La solution en ce qui concerne la pauvreté et l'entrepreneuriat chez les jeunes peut être déclenchée par la possibilité de mesurer, valoriser et créer des flux entre les ressources non-monétaires, et si abondantes en Afrique.

Compte tenu que « *l'économie créative génère des valeurs au-delà de l'argent* » et que « *la culture est source de développement financier, social et environnemental* », ce quatrième vecteur est dépendant de:

- La recherche de données prouvées ainsi que l'application de résultats au-delà des aspects quantitatifs et monétaires
- La réalisation d'un inventaire des ressources en 4D existantes (financières, sociales, environnementales, et culturelles) de manière à ce que leur circulation viabilise les projets
- L'expansion et l'innovation dans les formes de financement, tout en créant moins de dépendance sur les ressources monétaires⁵⁷
- Un travail vers le développement et l'adoption de nouveaux indicateurs de richesse, qui soient en mesure de matérialiser les valeurs de ressources environnementales, culturelles, et sociales de chaque communauté et nation⁵⁸.

Le nouveau rôle de l'État

L'attention portée à la jeunesse peut être l'occasion d'une nouvelle relation entre la société civile et l'État ; occasion par laquelle ce dernier irait de l'avant en se distançant de sa position initiale de producteur, et en investissant et activant son plus grand capital, le capital social. Seul l'État possède les ressources nécessaires pour agencer et faciliter, soit pour promouvoir non seulement l'intégration de ses entités administratives, mais plus particulièrement l'intégration et la convergence de tous les segments de la société. Lorsque cela se produit, l'État crée alors les conditions favorables pour que la société assume son rôle et devienne productrice. Passant de producteur à facilitateur, l'État brisera ainsi le cycle de dépendance dans lequel le continent africain reste immergé.

Compte tenu du fait que « *la mission essentielle des États est d'aménager un environnement permettant l'innovation et le développement culturel* » et que « *tous les États devraient avoir une*

⁵⁷ Voir l'expérience de la Banque pour la Culture au Cap-Vert

⁵⁸ Voir les avancées sur ce sujet provenant de la Conférence Rio +20



politique nationale systémique, ainsi que des politiques par nature intersectorielles », nous concluons avec quelques perspectives d'action à court terme :

- Orienter les ressources matérielles et humaines des États et de la société civile vers la création de politiques à la fois économiques et socioculturelles, qui soient territoriales, systémiques et transversales
- Créer des mécanismes de gouvernance au-delà des secteurs, ainsi qu'une action intégrée entre les ministères, pour des questions relatives à l'entrepreneuriat chez les jeunes et l'économie créative
- Comprendre la chaîne de valeur de l'économie créative, compte tenu du fait qu'elle est composée de divers acteurs, qu'elle appelle à un apprentissage par la pratique, et dépend de la qualité des produits et services ainsi que des formes spécifiques de financement
- Passer de stratégies portant sur les infrastructures, produits et événements, à des stratégies focalisant sur le savoir, les processus et la continuité.

Il est très important de souligner que les quatre vecteurs du « Cycle Exponentiel de l'Abondance » sont en parfait accord avec le mode opératoire de la jeunesse. Tandis que pour bon nombre de personnes, le changement de paradigme appelle à beaucoup d'effort, pour ces jeunes, c'est l'inverse. Les paradigmes nouveaux sont dans leur nature.

Lorsque la jeunesse se trouve dans un environnement propice à une mouvance au sein de ces nouveaux paradigmes, exponentiels et de réseaux, son pouvoir se répand et les résultats deviennent exponentiels. Cependant, lorsque ces jeunes se retrouvent obligés de fonctionner dans le cadre des paradigmes de compétition, d'homogénéisation et d'isolation du 20^e siècle, ce pouvoir se retourne alors contre lui-même ainsi que contre la société empêchant son épanouissement, ce qui résulte en violence et stagnation.

À travers la collaboration, ce pouvoir peut toutefois être révélé et mis en rapport. Lorsqu'il y a rapport, connexion et lien, il devient alors possible de générer de la richesse à travers le flot de ressources, non seulement monétaires, mais également environnementales, sociales et culturelles. En créant un environnement favorable à la création et à l'entrepreneuriat, notre jeunesse pourrait ainsi présenter l'image d'une Afrique nouvelle, prisée de tous : l'articulation convoitée entre l'autonomie et la considération d'une richesse commune.



Discours de clôture

Dr. José Maria Neves

Premier Ministre du Cabo Verde

C'est avec une énorme satisfaction que je partage ce moment spécial, tout en souhaitant que la rencontre qui nous a réunis pendant ces deux jours de travail ait été utile et porteuse de chance pour notre jeunesse, ce grand potentiel de notre avenir collectif sur laquelle tous nos efforts sont consentis.

Je me réjouis de cette réunion ministérielle de haut de niveau, promue par L'UNESCO en collaboration avec le gouvernement du Cabo-Verde et le système des Nations Unies à Cabo-Verde, et je félicite les participants pour leur contribution significative ()/ en faveur d'une réponse multisectorielle et intégrée sur l'emploi des jeunes et l'échange d'expériences et de bonnes pratiques liées aux industries culturelles et au secteur de la création.

Les gouvernements africains, régulièrement et de manière concertée, considèrent l'économie de la Culture comme un secteur stratégique et dynamique aussi bien sur le plan économique (essentiel pour l'expansion du PIB), que sur l'aspect social (essentiel pour le développement de notre identité collective). La culture, l'éducation et la créativité, surtout quand il y'a de la valeur ajoutée, sont des facteurs cruciaux pour le développement durable.

Le développement est une question éminemment culturelle, une question d'attitude! Aujourd'hui, nous avons besoin d'une Afrique positive, créatrice, innovatrice, avec une ambition de développement, une attitude de développement, une Afrique qui crée des valeurs et fait face à la concurrence.

En nous retrouvant dans cette rencontre, avec ces préoccupations et ces solutions sur la table, confirme l'affirmation de changement de paradigme sur le statut et le rôle que nous voulons donner à la culture, l'éducation et la créativité dans la promotion du développement qui est aujourd'hui, le plus grand défi de notre continent.

En effet, nos pays sont confrontés à des défis économiques, sociaux et démographiques, aggravés en ces temps de crise mondiale, et nécessitant d'une réévaluation des stratégies et d'un repositionnement innovant de notre participation au marché mondial, afin que nous puissions accélérer la croissance économique et gagner la vitesse de croisière à la recherche du Développement.

Pendant ce temps, les différentes activités dans ces secteurs génèrent du travail, de l'emploi, des revenus et des possibilités d'inclusion sociale, en particulier pour les jeunes, c'est pourquoi nous devons nous pencher sur ce filon avec plus de priorité stratégique, tâche de chaque pays en particulier et de toute l'Afrique subsaharienne en général. J'ai un ami qui a écrit un poème qui dit « Si ce n'était l'Afrique, il n'y aurait pas de musique dans le monde." Notre capacité à créer et à innover est immense. L'Afrique a d'énormes talents. C'est tout cela qui doit être transformé en



développement. Et il est essentiel que l'engagement vienne des hommes qui créent au quotidien, mais c'est l'engagement des gouvernements, des dirigeants africains, de la société civile africaine, des africaines et des africains qui est surtout fondamental. Il suffit de mettre toute cette capacité de créer et d'innover au service du développement, au service de l'Afrique.

Il est salubre et nécessaire pour nos pays de parvenir à un accord politique, parce que c'est à travers des actions que nous pouvons ajouter de la valeur à nos produits et services, élargir et créer une échelle de nos marchés. Joseph KiZerbo (célèbre politicien, écrivain et historien du Burkina Faso - 1922 à 2006) disait déjà que la question clé du continent africain est d'ajouter de la valeur et c'est aussi une question d'attitude, une question culturelle. L'Afrique doit reprendre son parcours de développement fondé/basé sur cette capacité à créer et à ajouter de la valeur à tout ce qu'elle fait. Il ne nous manque ni le potentiel, et nous sommes conscients de cela, ni le talent, il est urgent (par contre) que nous prenions des mesures correctes et concertées à partir d'une stratégie convergente en faveur du renforcement aussi bien des compétences techniques et professionnelles, que stimuler la création et la capacité d'entreprenariat des jeunes en Afrique.

En fait, nous devons tous ensemble pouvoir remettre en question/interroger toute la Chaîne Intégrée de la Culture, de l'Education, de la Science et de la Créativité, en tenant en compte toutes les étapes de la problématique, y compris la formation, la création, la production, la distribution, l'accès, la gestion des connaissances et l'expansion/l'élargissement du marché.

Nous appuyons l'initiative du «cycle de projets créatifs," de l'UNESCO, qui nous aide à concevoir/voir, d'une manière plus intégrée, aussi bien les éléments et les processus impliqués, que les multiples possibilités d'action pour que nous renforçons, au sens large, notre dimension créative.

Pour ce faire, il s'impose à nous de partager des expériences entre gouvernants, administrateurs, techniciens et société civile, qui instaure une nouvelle ère de dialogue pour la compréhension de la valeur des "projets créatifs" dans le développement économique, social et humain. Ceci se reflète entièrement dans les conclusions de cet événement/rencontre - la Charte de Praia - résultant de projets pilotes concrets dans les domaines de l'économie créative et indiquant que dans les prochaines années nous mobilisons de manière significative l'emploi des jeunes.

Au Cap-Vert, cette question nous amène à examiner les avantages et les inconvénients qui sont parfois évidents. Tout d'abord, les principaux avantages seront notre position géostratégique sur laquelle nous pouvons avoir de la valeur-ajoutée en tant que passerelle vers et partir de l'Afrique, et le fait d'être une vibrante Nation Globale formée par des communautés dans ces îles et les autres éparpillées dans le monde. Et maintenant, les inconvénients sont notre petit marché, fragmenté et pas encore hautement compétitif, donc il est pour nous impérieux de nous affirmer en marchés plus élargis, en sorte que les créateurs puissent penser et se projeter au-delà des limites de ces îles.

Le gouvernement du Cap-Vert à travers des politiques dirigées par les ministères de l'Education et du Sport ; de l'Enseignement supérieur, de la Science et de l'Innovation ; de la Jeunesse et de l'Emploi, et de la Culture et l'Agence pour le développement des entreprises et de l'innovation (ADEI), a constamment stimulé et contribué au développement des entreprises créatives et des agents créateurs, à élargir et à donner plus d'efficacité au marché de biens et services culturels, avec une durabilité économique et des acquis sociaux.

Je soutiens à nouveau que le travail effectué entre le système des Nations Unies au Cap-Vert et le Gouvernement, dans la configuration d'une politique (consistante/cohérente/logique) et la mise en œuvre d'un programme viable et pratique pour les économies créatives a été important pour le



changement de paradigme et pour que nous soyons en mesure d'adopter les initiatives proposées dans la Déclaration de Praia.

Je suis heureux que cette réunion ait permis une vision plus claire sur une approche intégrée par une économie créative et pour l'emploi des jeunes aussi bien en Afrique, que dans l'ébauche d'une feuille de route pour chaque pays. En tant que chef du Gouvernement du Cap-Vert, je réitère/répète que nous ferons tout pour la mise en œuvre de/allons tout faire pour mettre en œuvre avec succès la Déclaration de Praia, ainsi que son contenu auprès des instances régionales et internationales.

Ces îles veulent toujours rester un pont entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques. Un espace de tolérance, de liberté et de création.

Je termine par exprimer ma grande satisfaction notamment à tous ceux qui ont rendu cette réunion possible et ont fait d'elle une étape importante pour que nous concevions/entrevoyons, d'une manière plus affinée et créative, le développement de nos pays.

L'Afrique doit être sur la même longueur d'onde et plus engagée à relever ce défi de l'économie créative, qui est le défi de la compétitivité et de la croissance économique. J'appelle, en cela, la participation active des gouvernements, des entrepreneurs, des gestionnaires, des femmes et des hommes, des jeunes de la Culture, à l'Éducation et à la Science et à la créativité.

Si nous voulons concilier les défis de la croissance économique et de la création de l'emploi avec les exigences du développement durable, nous devons assumer l'ambition d'aller plus loin, d'établir des objectifs plus avancés pour notre Continent. Enfin, le Développement est une question d'attitude. C'est un défi qui nous interpelle tous.



M. António Leão Correia E Silva
Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Science et de l'Innovation
Président de la Commission nationale pour l'UNESCO

Excellence, Monsieur le Premier-Ministre,
Excellences Monsieur les Ministres,
Messieurs les Experts,
Leaders de la Jeunesse,
Illustres invités,
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi, en tant que président de la Commission nationale pour l'UNESCO, de souhaiter la bienvenue à tous sans exception, en mettant un accent particulier à ceux qui sont venus de loin, qui ont interrompu leurs activités, en nous donnant tout d'abord le plaisir de leur compagnie, et en nous accordant également l'occasion d'apprendre un peu de leur immense sagesse, et, finalement, en nous donnant l'opportunité de leur faire connaître notre pays, qui est le fils de l'océan et de notre continent.

Rien de plus ne nous fait plaisir que partager notre tradition et notre culture, non pas parce qu'elles sont les seules richesses que nous possédons, mais parce qu'elles sont des richesses qui nous humanisent et parlent de notre identité. Nous ne le faisons pas par vanité, à proprement parler, mais par fierté et lorsque nous nous rappelons que nous ne sommes après tout qu'une goutte d'eau dans l'océan, nous préférons nous considérer avant tout comme l'océan dans une goutte. Ici, sur cette extrémité occidentale de l'Afrique, dans cette incursion de notre continent dans l'Atlantique, dans ces miettes de terre, des africains de diverses langues et cultures se sont rencontrés un jour, amenés de force par les Européens, dans ce qui fut le cadre initial de la diasporisation africaine dans le monde atlantique, ont fondé la première société esclavagiste de l'Atlantique. A partir d'elle, de ce douloureux héritage, dont nous sommes fiers, nous avons construit une société de paix, de tolérance et d'égalité, ouverte à la coopération et avons érigé une culture, un registre en plus, en tant que contribution à l'enrichissement de la diversité culturelle mondiale.

Un mot très spécial de gratitude envers l'UNESCO, auteur de l'initiative de cette réunion, par la pertinence, l'actualité, et comment dirai-je ? Par la nécessité impérieuse du thème proposé, pour les défis auxquels l'Afrique fait face. Pendant ces jours de débats intenses, nous avons eu dans cette salle la magie de la rencontre et du partage. La dialectique des points de vue. La recherche conjointe de nouvelles formulations de nos inquiétudes/préoccupations. Ça aurait été contradictoire si le débat sur la culture, l'éducation, l'employabilité et l'économie créative était fade, basé sur l'unanimité dans l'entendement. L'UNESCO, une fois de plus a joué le rôle de conscience avancée du monde, de catalyseur des changements positifs, en étant une maison de réflexion et de débats de thèmes névralgiques de notre temps. Nos félicitations donc cette organisation des Nations Unies.



Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

L'UNESCO nous propose de discuter quelque chose de central pour les agendas de notre gouvernement: l'employabilité des jeunes. Ce qui exige de repenser/ réinterroger le rôle de la culture, de l'éducation, de la créativité et de l'économie créative à la recherche d'une plus grande employabilité. Le point crucial est donc l'employabilité des jeunes. Dans les temps liquides et globaux dans lequel nous vivons, pour emprunter l'expression du sociologue polonais Zygmunt Bauman, les éducateurs sont entrain de former pour un avenir variable et donc la seule formation valable est celle qui dote le formant de capacité d'adaptation, d'initiative entrepreneuriale et d'innovation face à une réalité inédite.

Mais dans ce monde liquide et globalisé dans lequel nous vivons, la seule façon que nous, africains, créions des emplois qualifiés pour notre jeunesse c'est à travers la science, et faire face à ce qu'Amilcar Cabral en 1960 souligna à ses contemporains, à savoir la nécessité de penser à une articulation vertueuse et dialectique entre la science et la culture, entre l'universalité et la particularité. Cabral, permettez-moi de vous le rappeler, n'était pas d'accord avec la célèbre affirmation de Léopold Sédar Senghor selon laquelle, je cite " L'émotion est nègre et la raison est hellène." Il n'acceptait pas que l'art, l'expression, le sentiment puissent être africains, alors que la raison, la science, la technologie, européennes, à savoir, non Africaines. Les ambitions historiques, y compris celles de développer nos économies fondées sur les spécificités culturelles qui nous caractérisent ne sont pas réalisables sans que nous nous appropriions du patrimoine universel qui est la science.

Les connaissances traditionnelles sur les plantes existantes dans nos cultures, bases potentielles de l'activité économique et de création d'emplois pour les jeunes, dans un siècle qui promet d'être de biotechnologies, ne seront-elles pas renforcées par la connaissance des incontournables progrès en biologie moléculaire? Cette articulation n'est-elle pas cruciale? La conception de produits multimédias, tels que les jeux numériques basés sur des contes traditionnels de nos pays, ne requiert-elle pas la connaissance de l'ingénierie informatique ou les mathématiques, la programmation logique? Il n'est pas nécessaire de donner davantage d'exemples, l'idée est tout simplement de revendiquer que la science et la connaissance avancée doivent être au centre de cette équation, en qualifiant l'éducation, en autonomisant la culture, la créativité et les économies créatives, en fournissant une compétitivité aux emplois, parce que dans le monde d'aujourd'hui, un emploi qui n'est pas basé sur l'innovation et la productivité est tout simplement un chômage retardé, qui finira par l'être. Il est nécessaire de connaître le patrimoine dans sa globalité pour être en mesure de concevoir des solutions créatives et innovantes à partir des cultures locales.

Je suis sûr que le nouvel entrepreneur africain, avec des ambitions d'insérer le continent compétitivement dans l'économie mondiale, se spécialisant dans des lieux et dans des postes de haute rentabilité dans les chaînes internationales de production de valeur, ou sera incubé dans les universités ou, au cas échant, aura la capacité d'articuler de façon créative les technologies de pointe avec nos spécificités culturelles.

Cette année, nous voulons célébrer l'anniversaire d'Amilcar Cabral, leader révolutionnaire qui est allé vers l'UNESCO, en tant qu' homme de science et de réflexion sur le lien entre la science et la culture.

Il me reste à vous dire au revoir, tout en souhaitant que le plan d'action de Praia soit conséquent et ait un bon impact. Nous espérons que les connaissances et les complicités qui sont nées ici, aient une longue vie, en créant des réseaux de collaboration, en faveur de notre jeunesse et de l'avenir de l'Afrique.



Messages clés

L'expression des différentes perspectives relatives à une approche multisectorielle pour l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique a permis l'émergence d'un consensus et de priorités à mettre en œuvre.

- **Le secteur culturel et créatif est l'un des plus dynamiques de l'économie mondiale.** Ce secteur et l'économie qu'il engendre peuvent, grâce à sa production et à la création d'emplois dans les services, contribuer d'une manière significative à la diversification des pays africains à la recherche d'un surcroît de croissance économique afin de réduire la pauvreté et le chômage des jeunes.
- **Les TICs représentent un raccourci certain et efficace pour les pays en développement confrontés à l'impératif de transformer des produits culturels et créatifs en développement économique durable.** Elles offrent, en effet, d'excellentes possibilités d'affaire pour le secteur culturel et créatif, permettant à ce secteur d'atteindre un plus grand nombre de clients, où que ce soit dans le monde. En outre, les TICs peuvent être utilisées pour créer des modèles intégrés, où les secteurs public, privé, culturel et créatif pourraient interagir plus facilement ; et plus largement, afin de faciliter l'accès aux produits et services au citoyen.
- **La prédominance du secteur informel a pour conséquence essentielle : l'inadéquation des formations dispensées dans le système formel de formation.** Le principal enjeu dans le domaine de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels est la nécessité d'avoir une vision holistique et cohérente des dispositifs de formation. En effet, le système actuel de l'enseignement est inadapté et inadéquat pour l'industrialisation ou la croissance économique, entraînant une situation de croissance sans emploi et le développement d'une main-d'œuvre inemployable. Un changement de paradigme est donc préconisé afin de reconnaître la diversité de l'offre et des filières d'apprentissage, ainsi que l'existence de systèmes formel, informel et non formel.
- **Les entreprises du secteur des industries culturelles et créatives sont de petites structures fragiles et confrontées à un manque de ressources financières et à un environnement bancaire peu disposé à prendre le risque d'investir dans la production culturelle et créatives.** Il est ainsi urgent de communiquer à l'échelle nationale sur l'importance du secteur créatif et de l'entrepreneuriat, mais aussi sur la disponibilité de solutions financières pour faciliter le développement des projets culturels et créatifs.
- **Il demeure urgent et prioritaire de développer des bases de données sur l'emploi, la vie publique et la jeunesse,** tout en renforçant une compréhension morale et éthique quant aux caractéristiques distinctives du produit culturel et créatif marqué par le sceau de la propriété intellectuelle. Il faut ainsi complexifier le débat sur les industries créatives en comprenant bien la relation dialogique entre les industries créatives et l'économie créative, de manière moins manichéenne et iconoclaste.
- **Les politiques publiques relatives à la culture et la créativité demeurent encore faiblement élaborées par les gouvernements africains, bien qu'elles soient essentielles à l'avancée du secteur culturel et créatif.** Il est donc nécessaire de développer une analyse politique des politiques relatives à l'emploi et à l'entrepreneuriat, ainsi que d'élaborer des politiques qui



soient basées sur l'observation d'initiatives qui fonctionnent d'ores et déjà ; qui encouragent la culture en tant que telle en parallèle de politiques culturelles orientées vers le marché ; qui rapprochent le secteur privé de celui de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que celui des formations professionnelles ; qui aient pour objectif la création d'un environnement favorable à tous les niveaux ; et qui facilitent l'accès au financement.

- **La dynamisation de l'économie créative ne peut être atteinte par les seules missions du Ministère de la culture, mais repose sur une action transversale et une approche multisectorielle.** Celle-ci associe autour du Ministère de la culture, différents départements ministériels, tels que ceux de l'éducation, de la finance, du commerce et de la promotion de l'initiative privée, de l'aménagement du territoire, de la justice, du travail, des communications, etc. En effet, seule une action intersectorielle est à même d'encadrer les chaînes de valeur de l'économie créative, et de relever tant le défi d'organiser la convergence des interventions dans une approche interministérielle, que celui d'identifier les sources et mécanismes de financement nationaux et internationaux.
- **Des réflexions théoriques et conceptuelles sont à mener à l'échelle du microenvironnement qui accueille les industries culturelles et créatives.** Ceci implique d'évaluer le cadre actuel qui place les industries culturelles et créatives au cœur de l'économie créatives, et d'envisager un noyau de cette économie plus adapté à nos réalités, et concentré sur les technologies sociales, les petites entreprises ; somme toute, les activités économiques qui permettent l'inclusion sociale, l'accès à la consommation et à la jouissance des biens et services créatifs. Ainsi, depuis une perspective systémique, multidimensionnelle et tenant compte à la fois des aspects financiers, environnementaux, sociaux et culturels, nous faut-il repenser et reprendre nos modèles de développement, nos structures politiques, nos modèles de gestion, et surtout notre vision du monde.





Déclaration de Praia

Une approche multisectorielle pour promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique

Préambule

Le défi mondial de parvenir à la prospérité de manière durable devient encore plus pertinent en Afrique, avec 70% de sa population jeune et des taux très élevés de chômage. Réunis à Praia, Cabo Verde, du 28 au 30 novembre 2013, les Ministres et chefs de délégation de l'Angola, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Sao Tomé et le Sénégal, à l'occasion d'un échange, ils ont discuté avec les jeunes entrepreneurs culturels et experts sur l'urgence d'un changement de paradigme;

1. **Rappelant** la Charte Africaine de la Jeunesse de 2006 et le Plan d'action de la Décennie africaine de la jeunesse, 2009-2018, et reconnaissant la chartre comme un cadre légal qui soutient les politiques, les programmes et les actions en faveur du développement de la jeunesse en Afrique et elle est aussi le premier instrument normatif de cette nature adopté à l'échelle d'un continent et qui met en évidence les droits et les responsabilités des jeunes Africains et offre un rôle institutionnel à leur participation au niveau nationale, régionale et continentale;
2. **Rappelant** la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine de 2006, qui met l'accent sur la promotion de la liberté d'expression et la démocratie culturelle, l'intégration des objectifs culturels dans des stratégies de développement, tout en encourageant la coopération culturelle internationale, et contribuant au développement de toutes les valeurs dynamiques du patrimoine culturel africain;
3. **Rappelant** la Résolution du 17ème sommet de l'Union africaine, qui s'est tenu à Malabo, Guinée Équatoriale, du 23 juin au 1er juillet 2011 sous le thème «L'accélération de l'autonomisation des jeunes pour le développement durable », tous les États membres devraient notamment promouvoir l'agenda de la jeunesse et adopter des politiques et des mécanismes vers la création d'emplois sûrs, décents et compétitifs, en accélérant la mise en œuvre du Plan d'action de la décennie 2009-2018 et le Plan d'action 2004 de Ouagadougou sur la Promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté, et s'engager à réduire le chômage des jeunes et des femmes d'au moins 2% par an au cours des cinq prochaines années ».
4. **Rappelant** la Résolution et les conclusions de la 101e session de la Conférence internationale du Travail, Genève de 2012 qui a constaté «l'ampleur et les caractéristiques de la crise de l'emploi des jeunes, aggravée dans de nombreux pays par la crise économique et financière mondiale» et qu'il faut par conséquent « adopter une démarche multidimensionnelle, comprenant des politiques visant à stimuler une croissance riche en emplois et la création d'emplois décents grâce à des mesures



macroéconomiques, à l'employabilité, aux politiques du marché du travail, à l'entrepreneuriat et aux droits des jeunes, pour traiter les conséquences sociales de la crise tout en garantissant la stabilité budgétaire et financière » ;

5. **Rappelant** les Résolutions des Assemblées Générales des Nations Unies sur Culture et développement, 65/166 de 2010 qui met en valeur le rôle de la culture dans le développement durable et dans la réalisation des objectifs nationaux et internationaux de développement, y compris les OMD et 66/208 de 2011 qui réaffirme que la culture est un facteur important d'intégration sociale et de lutte contre la pauvreté, qui permet d'assurer la croissance économique et l'appropriation des activités de développement ;
6. **Rappelant** le Rapport sur l'Économie Créative 2013 de Nations Unies, publié par l'UNESCO et le PNUD, qui souligne comment pendant la dernière décennie l'économie créative a amélioré les moyens d'existence des populations locales dans les pays en voie de développement, tout en recommandant de nouvelles investissements dans la créativité, l'innovation et le développement des entreprises créatives et durables à travers de la chaîne de valeur;
7. **Rappelant** également les instruments normatifs adoptés au niveau international, notamment la Déclaration Universelle de la Diversité Culturelle de 2001 et les différentes Conventions de l'UNESCO dans le domaine de la culture, dont l'objectif est de protéger, de sauvegarder et d'enrichir certains aspects de la culture et de la créativité, du patrimoine matériel et immatériel, de la diversité des expressions culturelles et des industries créatives ;
8. **Rappelant** les recommandations du 8ème forum des jeunes de l'UNESCO sur le renforcement des capacités pour la transition vers l'âge adulte conformément aux objectifs de la stratégie UNESCO pour les jeunes 2014-2021
9. **Prenant note** des résultats de l'étude ONUDI sur les *Industrie Créatives pour les jeunes : libérer le potentiel et la croissance*.
10. **Constatant** qu'en 2014, la main-d'œuvre de l'Afrique atteindra le milliard, que la jeunesse africaine croît de manière exponentielle ainsi qu'un des principaux défis de l'Afrique demeure aujourd'hui l'employabilité des jeunes qui sont entre 7 à 10 millions à arriver chaque année sur le marché du travail, et ;
11. **Conscient** qu'une partie très importante de ces jeunes ont des compétences différentes de celles demandées par le marché du travail, et que les femmes bénéficient souvent d'opportunités moindres pour acquérir ces compétences ;
12. **Considérant** que la convergence entre cultures, Créativité et Nouvelles Technologies, induit une nouvelle dynamique économique capable de créer de nouveaux processus au cœur de l'économie;
13. **Considérant** que l'économie créative peut être un moteur pour la croissance inclusive, car étant basée sur les actifs et un capital intangible elle non seulement un des secteurs connaissant la croissance la plus rapide de l'économie mondiale ; il s'agit aussi d'un secteur qui fait la différence en matière de génération de revenus, de création d'emplois et d'exportations, permettant dans un même temps l'inclusion sociale, la diversité culturelle et le développement humain ;



14. **Reconnaissant** que les systèmes éducatifs ne s'appuient pas suffisamment sur l'héritage culturel des sociétés africaines ni sur la société d'information et donc ne produisent pas les compétences utiles à un travail générateur de revenu à travers l'économie créative ;
15. **Considérant** l'employabilité comme la capacité d'une personne à obtenir, à créer et à conserver un travail générateur de revenu ;
16. **Convaincus** que le développement de l'entrepreneuriat, est une condition pour une croissance économique, durable et inclusive, génératrice d'un travail décent et productif basé sur l'économie créative ;
17. **Convaincus** que l'implication du secteur privé est primordiale pour une approche multisectorielle réussie afin de promouvoir l'employabilité des jeunes par le biais de l'économie créative en Afrique ;
18. **Convaincus** que l'économie créative peut aussi offrir aux pays africains une opportunité de promouvoir la transformation structurelle de leur économie et leur permettre de franchir des étapes afin d'accéder à des filières en forte expansion dans l'économie globale. Ceci n'est réalisable qu'à condition que les pouvoirs publics aient mis en place des politiques efficaces qui visent à la création d'un environnement favorable;
19. **Considérant** que des actions prioritaires relatives au développement de l'emploi des jeunes dans le secteur culturel et créatif, doivent renforcer l'autonomie, la capacité et la compétitivité des jeunes, nous les Ministres et Chefs de délégation convenons des principes suivants :
 - la transversalité de la culture et de l'économie créative qui concerne différents domaines ministériels ;
 - le développement durable ;
 - la complémentarité des aspects économiques et culturels du développement ;
 - l'inclusion sociale ;
 - la protection et la promotion de la diversité culturelle ;
 - la collaboration interministérielle ;
 - le partenariat public et privé en tenant des spécificités de l'économie créative ;

20. **Par conséquent**, nous, les Ministres et Chefs de délégation,

- a. Félicitons et remercions le Président de la République du Cabo Verde pour son engagement pris à promouvoir la Déclaration de Praia auprès de ses pairs et pour la mise en œuvre des résolutions ;
- b. Adoptons la Déclaration de Praia sur l'approche multisectorielle pour promouvoir l'emploi des jeunes basé sur l'économie créative en Afrique ;
- c. Affirmons notre volonté et notre engagement pour sa mise en œuvre tout en tenant compte des spécificités des différents contextes nationaux ;
- d. Souscrivons à l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre intersectoriel et d'un plan d'action au niveau national;



- e. Demandons aux organismes concernés des Nations Unies ainsi qu'aux autres acteurs de la coopération internationale de soutenir les cadres et les plans d'action nationaux ;
- f. Suggérons, d'inclure dans la programmation des programmes pays des Nations Unies, de l'Union Africaine et des organisations régionales pour l'opérationnalisation de plans d'action, de programmes pilotes comprenant un dispositif de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ;
- g. proposons d'encourager les échanges régionaux et sous régionaux dans l'économie créative et de l'employabilité des jeunes;
- h. Invitons les partenaires techniques et financiers intervenant dans ce secteur, en coopération avec des organisations de la société civile, du secteur privé et des communautés, à appuyer l'ensemble des actions qui seront entreprises pour promouvoir l'économie créative et l'employabilité des jeunes.

21. En conclusion, nous les Ministres et Chefs de délégation, accordons une priorité aux actions suivantes :

- a. Établir l'Analyse par les Chaines de Valeur dans les secteurs/sous-secteur des industries culturelles et créatives ainsi que des secteurs qui s'y connectent comme un préalable avant toute proposition de politique, de programme ou projet ;
- b. Procéder à la revue /mise à jour des politiques publiques afférentes à la créativité afin d'en améliorer les performances et d'établir les conditions et l'environnement favorable au travail créatif pour les jeunes, avec une attention particulière aux femmes. A cet effet, définir des plans à court, moyen et long terme (3-10 ans) ;
- c. Mettre en place, sous l'égide d'un ministère choisi, des consultations directes ministère par ministère, afin d'élaborer une stratégie nationale intégrée permettant de promouvoir la croissance du secteur créatif en soutenant l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes;
- d. Compléter et assurer l'application effective des dispositions réglementaires et législatives relatives à la propriété intellectuelle et à la création d'opportunité de travail pour les jeunes ;
- e. Favoriser l'attractivité pour les investissements par des mesures fiscales et incitatives et apporter un appui particulier au développement de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi dans l'économie créative notamment à travers la création des incubateurs, l'accès au micro financement et la simplification de procédures ;
- f. Mettre en place un système de développement des compétences techniques et professionnelles prenant compte la réalité des systèmes de formation en Afrique tout en reconnaissant la place prépondérante du secteur informel dans les économies mais ciblant les compétences de haut niveau pour assurer la transformation de l'économie par l'innovation et la créativité ;



- g. Insérer dans les systèmes éducatifs du primaire au tertiaire la transmission des savoirs, savoir-faire et valeurs propres aux cultures africaines ainsi que ceux de la citoyenneté mondiale ;

Un appel est lancé à l'attention de Premiers Ministres des pays de la sous-région de la CEDEAO et SADC, afin d'organiser un sommet sur l'économie créative et l'emploi de jeunes ainsi les résultats et les recommandations seront soumis aux chefs d'État.



Note conceptuelle

Une approche multisectorielle pour promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique Praia, Cabo Verde – 28-30 novembre 2013

Malgré les crises financières mondiales observées depuis 2000, l'économie en Afrique subsaharienne, essentiellement basée sur les produits de base, maintient une tendance croissante et les perspectives à moyen terme sont favorables. Cette performance ne suffit cependant pas à stimuler le développement socio-économique requis pour sortir des millions d'africains de la pauvreté et réduire les inégalités observées dans de nombreux pays en raison, notamment, de la faible capacité de création d'emploi, de la précarité des emplois et du sous-emploi dans le secteur informel. Le taux de chômage est élevé sur le continent, en particulier chez les jeunes dont le nombre avoisine 200 millions et qui représentent 60 % des chômeurs en Afrique. Or les jeunes sont dotés de beaucoup d'énergie, de créativité et de talents dont pourrait dépendre la prospérité future.

Parmi les solutions qui contribuent à relever ce défi de l'emploi des jeunes en Afrique, le vaste potentiel économique et social des ressources culturelles et créatrices africaines pourrait être davantage valorisé. A cette fin, une réponse commune des politiques à la problématique transversale du chômage des jeunes, à savoir des politiques dans le secteur de l'éducation, la culture, la jeunesse et l'emploi est nécessaire pour développer l'économie créative en encourageant l'entreprenariat des jeunes, le talent créatif, la reconnaissance et la promotion des savoirs, des savoir-faire et de la culture traditionnelle africaine et l'adéquation entre la formation et l'emploi.

Afin de susciter cette approche intégrée des politiques en faveur de l'emploi des jeunes, notamment dans l'économie créative en Afrique, l'UNESCO organise conjointement avec le Gouvernement du Cabo Verde et les NU du Cabo Verde une réunion ministérielle de haut niveau qui mettra l'accent sur le partage des expériences et de bonnes pratiques en matière de politiques éducatives, culturelles, de la jeunesse et de l'emploi. Le résultat de cette réunion prendra la forme du « Manifeste de Praia » avec une feuille de route nationale par pays, définissant des interventions prioritaires pour les quatre prochaines années.

Cette activité multisectorielle contribuera à la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique (2014-2021) et de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse (2014-2021). Elle se situe également dans le cadre des efforts déployés en faveur de la promotion d'une culture de paix (Plan d'Action de Luanda) ainsi que du rôle de la culture dans le développement durable (Conférence d'Hangzhou), de l'enseignement et la formation technique et professionnelle (TVET) et de l'autonomisation des jeunes. L'activité est inspirée à la fois de la *Charte africaine de la jeunesse* et de la *Charte pour la renaissance africaine* datant de 2006, des deux dernières résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la culture et le développement (Rés. 65/166 et 66/208) adoptées en 2010 et 2011 et de la *Décision de l'Union africaine sur le lien entre culture et éducation* (Assemblée/AU/Dec.96) de 2006, notamment son appel aux Ministres de la Culture et de l'Éducation « pour créer la division A pour des consultations régulières sur les liens entre culture et éducation, et sur l'éducation à la vie culturelle, en particulier à travers la reconstruction des systèmes éducatifs africains ».



Objectifs :

1. Promouvoir, sur la base d'une approche multisectorielle, une réponse intégrée des politiques éducatives, culturelles et jeunesse afin de faire face aux enjeux du chômage des jeunes grâce à un engagement politique de haut niveau.
2. Partager les expériences et les bonnes pratiques des actions soutenant les industries culturelles et l'emploi jeune dans le secteur créatif

Résultats :

Élaboration d'une vision commune de l'approche intégrée favorisant l'économie créative et l'emploi des jeunes dans les pays ciblés et d'un accord sur les priorités des 4 prochaines années par les acteurs nationaux et internationaux du développement.

Pays participants :

Angola, Burkina Faso, Cabo Verde Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria, Sénégal, et Sao Tome

La réunion rassemblera de participants, dont :

- **une délégation par pays** composée des Ministres et représentants gouvernementaux de haut niveau issus des portefeuilles ministériels de l'éducation, la culture, la jeunesse, de 2 à 3 jeunes délégués et experts du pays
- des experts et des représentants des agences du Système des Nations Unies, des organismes régionaux et autres partenaires techniques et financiers.





Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Une approche multisectorielle pour promouvoir l'emploi des jeunes dans l'économie créative en Afrique

Praia, Cabo Verde – 28-30 novembre 2013

PROGRAMME

Jeudi 28 novembre		
La culture et la créativité en faveur de l'employabilité des jeunes en Afrique: enjeux et priorités		
08h00 – 9h00	Accueil des délégations pays	
09h00 – 10h00	Bienvenue	M. Mario Lucio de Sousa, Ministre de la Culture, Cabo Verde Mme Ulrika Richardson-Golinski, Coordonnatrice Résident des Nations Unies au Cabo Verde Mme Lalla Aïcha Ben Barka, Sous-directrice générale Département Afrique, UNESCO
10h00 – 10h30	<i>Pause-café</i>	
10h30 – 10h45	Cadre, objectifs et résultats attendus	Mme Ann Therese Ndong-Jatta, Directrice Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel) UNESCO
10h45 – 11h30	Jeunes, économie créative et emploi : tendances, enjeux et perspectives sur les dix prochains années	M. Lawrence Ndambuki Muli, Observatoire africain pour les études sur la jeunesse et les pratiques de politique M Francisco D'Almeida, Délégué général, Culture et Développement
11h30 – 12h00	L'économie créative au Cap-Vert : les clés d'un changement de paradigme	M. Mario Lucio de Sousa, Ministre de la Culture, Cabo Verde
12h00 – 13h30	Débat introductif	Modératrice : Mme Lalla Aïcha Ben Barka Sous-directrice générale Département Afrique, UNESCO
13h30 – 14h30	<i>Déjeuner</i>	
Après-midi : Transfert à la Bibliothèque Nationale		
Chefs de délégation visite de sites historiques		
TRAVAUX Bibliothèque Nationale		
Identification des enjeux des besoins et des réponses politiques		
14h30 - 17h30	Panel 1 : Liens entre les politiques d'éducation professionnel et technique et l'emploi des jeunes pour l'économie créative	Présentation : Mme Ayéle Lea Adubra <i>'EFTP/DCTP au service du développement des industries culturelles'</i> Commentaires : M Kwaku Boafo Kissiedu, Université Kwame Nkrumah, Ghana, M. Olavo Delgado e Vargas Mello, Cabo Verde M. Lassiné Diomandé, Directeur Ministère de promotion de la Jeunesse des Sports et des Loisirs, Côte d'Ivoire Modératrice: Mme Ousseina D. Alidou, Directrice du Centres des Etudes Africains, Université de Rutgers Rapport de : Ms Wumi, directrice Wunmi O
	Panel 2 : Les arts, le patrimoine et l'infrastructure culturelle au cœur de l'économie créative: quelles politiques pour favoriser la création, la production la distribution des produits et services culturelles ?	Présentation : Mme Jenny Fatou Mbaye Chercheuse, African Centre for Cities, Université du Cap, Afrique du Sud Commentaires : M. Oludotun Oluseyi Womiloju Directeur adjoint, Ministère de la culture, tourisme et affaires religieuses, Nigeria ; M. Mamidou Coulibaly Diakité, Directeur, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Cote d'Ivoire ;



		M Alexandre Agra, directeur Sommos Brésil Modératrice: Mme Ayoko Mensah ACP Cultures + Rapport de : M. Amadou Fall Ba, Directeur et fondateur du Hip-hop et de cultures Urbaines Association AfriCulturban tbc
	Panel 3 : Chômage des jeunes et croissance inclusive ; Quelles politiques d'appui à l'entrepreneuriat dans le secteur culturel et créatif ?	Présentation : M. Marlen Bakalli UNIDO Commentaires : M Charles Ofoe Kugblenu, Ministère de l'emploi, Ghana; M. Sergio dos Santos, Angola; Mme Mame Diarra GUEYE, styliste, Sénégal Modératrice : Mme Heloisa Marone, économiste principal UNDP Cabo Verde Rapport de : Mme Wahabou Bara, entrepreneur culturelle Lauréat de Journée de l'entrepreneuriat Burkinabé 2012

Vendredi 29 novembre

Quelles approches de politique intégrée pour l'emploi des jeunes dans le secteur de la culture et des industries créatives ?

08h30 – 09h30	Présentation des rapports des groupes de travail	Rapport de : Mme Wumi, M Amadou Fall Ba, M Wahabou Bara
09h30 – 11h00	Table ronde 1 Éducation, employabilité et jeunesse	Présentation : M. Victor Borges, Cabo Verde Modératrice: Mme Ann Therese Ndong-Jatta, Directrice, Bureau Régional de l'UNESCO Dakar,
11h00 – 11h30	Pause-café	
11h30 - 14h00	Table ronde 2 Transformation du secteur culturel/créatif et nouvelles technologies	Présentation : M. Helder Veiga, Cabo Verde Modératrice: Mme Abena P.A Busia, Chef Department des études du genre, Université de Rutgers
14h00 – 15h00	<i>Déjeuner</i>	
15h00 - 16h30	Table ronde 3 Vers une approche de politique intégrée: le travail en interministérielle et le financement des politiques et stratégies	Présentation : Mme Claudia Leitao, ex Secrétaire Nationale de l'Économie Créative, Brésil Modérateur: M. Francisco D'Almeida Délégué général, Culture et Développement
16h30 – 16h45	<i>Pause-café</i>	
16h45 - 17h30	Remarques finales	Mme Ousseina D. Alidou Director Center for African Studies, Rutgers University
	Groupe de travail sur la Déclaration et le plan d'action	

Samedi 30 novembre

Vers une feuille de route interministérielle de mise en œuvre

08h30 – 11h00	Travail en plénière sur les grands lignes du Plan d'action vers un engagement politique en vue de promouvoir une réponse politique intégrée encourageant la culture africaine, la créativité et l'employabilité des jeunes	Séance facilitée par Mme Lala Deheinzelin, Entusiamo cultural
11h00 - 11h30	<i>Pause-café</i>	
11h30 - 12h	Lecture de la proposition du Manifeste de Praia, discussions et révision	
12h30 – 13h00	Lecture du Manifeste et Adoption	
13h00 - 14h00	Clôture : Dr. António Correia e Silva Ministre de l'Enseignement Supérieur, Sciences et Innovation, Son Exc M. le Premier-Ministre du Cabo Verde	



Liste des participants

DELEGATION PAR PAYS/DELEGATION BY COUNTRY

Angola

M. Nhangá Kalunga FONSECA
HÉLDER DE ASSUNÇÃO,
Secrétaire d'Etat à la Jeunesse

M. Francisco Victor SANTOS
Attaché Culturel, Ambassade
Angola ,Cabo Verde

M. Sergio SANTOS
Expert
sergiojosechileno@hotmail.com
[m](#)

Mme Kanda Nimy KASSOMA
Entrepreneur culturel
kanda_kassoma@msn.com

Burkina Faso

M. Boureima NABALOU
Directeur Général de la
Promotion de la Jeunesse
nabaloum2013@gmail.com

M. Wahabou BARA
Président Burkina Music
E1port
saint_walib@yahoo.fr;
saintwalib1er@gmail.com

Cabo Verde

M. Mario Lucio DE SOUSA
Ministre de la Culture du Cabo
Verde

M. António Leão Correia E
SILVA
Ministre de l'Enseignement
Supérieur de la Science et de
l'Innovation, Président
de la Commission nationale
pour l'UNESCO

Mme Fernanda Maria De Brito
L. Marques
Ministre de l'Education et des
Sports, Cabo Verde

Mme Claudia Teixeira SILVA
Conseil consultatif, Cabinet du
ministre de l'Éducation et des
Sports
claudia.silva@palgov.gov.cv

Côte d'Ivoire

M. Maurice KUAKOU
BANDAMAN
Ministre de la Culture et de la
Francophonie

M. Mamidou Zoumana
COULIBALY-DIAKITE
Directeur des Infrastructures
et Equipements Culturels,
Président du conseil de gestion
du Fonds de Soutien à
l'Industrie Cinématographique
(FONSIC)
Ministère de la culture et de la
Francophonie

M. Philippe N'DRI
Directeur Général de l'Agence
d'étude et de promotion de
l'Emploi (AGEPE)
ndriphilippe@yahoo.fr

M. Lancina BAMBA
Directeur, Fonds National de la
Jeunesse
b_cheick2@yahoo.fr

M. Lassiné DIOMANDE
Directeur Vie Associative et
des Activités Socio-Educatives
Ministère de la Promotion de
la Jeunesse, des Sports et des
Loisirs
diomandelassine@ymail.com

Mme Allua Marcelline Fleure
Brou N'DOU
Entrepreneur culturel.
Fondatrice Planète-Sports
fleure.ndoua@gmail.com

Ghana

Ms DZIFA GOMASHIE
Deputy Minister
Ministry of Culture

Mr. Charles Ofoe KUGBLENU
Assistant Chief Labour Officer
Ministry of Employment and
Labour Relations
kugblenuco@yahoo.com

M. Kwaku Boafo KISSIEDU
Expert
Department of Painting and
Sculpture College of Art and
Social Sciences Kwame
Nkrumah University of Science
and Technology (KNUST)
kwakukiss@yahoo.com

Nigéria

Mr. Oludotun Oluseyi
WOMILOJU
Deputy Director
Federal Ministry of Culture and
Tourism and National
Orientation
seyibobo@yahoo.co.uk

Ms. MBANEFO
Deputy Director Policy,
Planning, Management and
Research Dept.
Federal Ministry of Education
renehcharles@yahoo.com

Mr Lambert OPARAH
Special Assistant to the
Minister of Education
Federal Ministry of Education,
Oparah.lambert@yahoo.com

Ms. Adeola Omowunmi
OLUWADARE
President/Founder W Arts and
Design Company
wumi_o@yahoo.com

Sao Tomé e Príncipe

M. Jorge LOPES DE BOM JESUS
Ministre de l'Education, de la
Culture et de la Formation

M. Armindo Vaz Rodrigues
AGUIAR



Conseiller du Ministre de la Culture
Centre des Etudes sociales
armindonaryaguair@live.com

M. Zlarid Kikas PINTO DE ALMEIDA
Entrepreneur culturel et collaborateur de la Direction générale de la Culture
zlaridalmeida@hotmail.com

Sénégal

M. Birane NIANG
Secrétaire Général
Ministère de la Culture et du Patrimoine
Mme Bading Mélanie Jeann SADIO GOUDIABY
Experte, Direction des Arts, Ministère de la Culture et du Patrimoine
jeannine1411@yahoo.fr

M. Amadou Fall BA
Manager Festa2H Association Africulturban, SÉNÉGAL
festa2hfestival@googlemail.com
hiphopakademy@gmail.com

Mme Diarra Bousso GUEYE
Founder and CEO Dakar Boutique Inc, SENEGAL
dgueye1@gmail.com

EXPERTS /EXPERTS

M. Alexandre AGRA
President, SOMMOS, Brazil
agra@sommos.art.br

Mme Mayussi Ayélé Edem ATAYI ADUBRA
Experte TIVET
Consultant UNESCO /France
aladubra@hotmail.com

Mme Ousseina ALIDOU
Director Center for African Studies Rutgers University, USA
director@cas.sas.rutgers.edu
oalidou@rci.rutgers.edu

M. Victor BORGES
Ancien Ministre des Affaires Etrangères
Ancien Ministre de l'Education
Ancien Ministre de l'Education, des Sports et Culture~
Coordonnateur «Leadership et innovation dans la gestion du développement »
Institut Pedro Pires pour le Leadership, Cabo Verde
victorborges@sapo.cv

Ms Abena BUSIA
Department of Women's and Gender Studies
Rutgers University, USA
busia@rci.rutgers.edu

M. Francisco D'ALMEIDA
Directeur Culture et Développement
ajf.dalmeida@culture-developpement.asso.fr

M. Olavo DELGADO
Cabo Verde
olavo.delgado@mfetrello.gov.cv

Mme Claudia (Lala) DEHEINZELIN
Directrice Entusiasmo Cultural e Crie Futuros Brésil
www.laladeheinzelin.com
lala@entusiasmo.com.br

Mme Claudia LEITAO
Professeur et chercheure/ Université d'Etat de Ceara-UECE
Ex Secrétaire Nationale de l'Économie Créative, Brésil
claudiasousaleitao@yahoo.com.br

Mme Jenny Fatou MBAYE
Researcher
African Centre for Cities (ACC) University of Cap (UCT)
j.f.mbaye@gmail.com

Mme Ayoko MENSANH

Expert Information et Communication ACP Cultures, Belgique
ayoko.mensah@acp.int

M. Lawrence Ndambuki MULI
African Observatory for Policy Practice and Youth Studies, Ethiopia
larryndambuki@gmail.com

M. Helder VEIGA
E-Gov Upgrade Project
Operational Nucleus of the Information Society – NOSI
Cabo Verde
helder.veiga@nosi.cv

NATIONS UNIES/UNITED NATIONS

BIT/ILO

Mme Joana BORGES
BIT Cabo Verde
bhjoana.ilo@gmail.com

ONU/UNIDO

M. Victor DJEMBA
UNIDO Representative
Country Office Senegal
v.djemba@unido.org

M. Marlen BAKALLI
Industrial Development Officer
Coordinator for Creative Industries and WED program at PTC/AGR
UNIDO Vienna
M.Bakalli@unido.org

M. Rui LEVY
National coordinator
UNIDO Cabo Verde
Rui.levy@cv.jo.un.org

M. Lassaad CHRAITI
Business Specialist
UNIDO Cabo Verde
NATIONS UNIES CV/UNITED NATIONS CV

Ms Ulrika Richardson-GOLINSKI
Resident Coordinator
Représentative of UNDP, UNFPA and UNICEF
ulrika.richardson-golinski@one.un.org



Ms Heloisa MARONE
Policy specialist UNDP
heloisa.marone@cv.jo.un.org

M Nicolas MARTIN
Coordination Specialist / Head
of the Coherence Unit
Resident Coordinator Office
nicolas.martin@one.un.org

Ms Anita PINTO
Communication Analyst, UN
Building -POBOX 62 - Praia,
Santiago Island Cabo Verde
anita.pinto@one.un.org

UNESCO

Mme Lalla BEN BARKA
Sous directrice générale
Département Afrique
UNESCO

Mme Ann Therese NDONG-
JATTA
Directrice Bureau Régional
pour l'Afrique de l'Ouest
(Sahel)
UNESCO

M. Yao YDO
Chef de Bureau et
Représentant Résident
UNESCO-Abidjan
y.ydo@unesco.org

M. Tirso DOS SANTOS
Chef de Bureau et
Représentant Résident
UNESCO Ghana
dos-santos@unesco.org

M. Jean-Pierre ILBOUDO
Conseiller régional
Communication et Information
Bureau Régional pour l'Afrique
de l'Ouest (Sahel) à Dakar
UNESCO
jp.ilboudo@unesco.org

SECRETARIAT

M. Charles AKIBODE
Conseiller, Ministère de la
culture Cabo Verde
charles.akibode@palgov.gov.cv
[v](#)

Mme Guiomar ALONSO CANO
Responsable Culture
Bureau Régional pour l'Afrique
de l'Ouest (Sahel) à Dakar
UNESCO
g.alonso@unesco.org

M. José António DE PINA
Chargé de mission
Commission nationale pour
l'UNESCO Cabo Verde
Jose.Pina@mesci.gov.cv

Mme Bowe MALEBOGO
Département Afrique
UNESCO-Paris
m.bowe@unesco.org

Mme Glória RIBEIRO
Secrétaire General
Commission nationale pour
l'UNESCO Cabo Verde
gloria.ribeiro@govcv.gov.cv

Mme Zaida Sanchez
Protocole, Ministère des
Affaires étrangères Cabo Verde
zaida.sanches@mirex.gov.cv

M. Bruno SOUMAH
Chargé de mission
Commission nationale pour
l'UNESCO Cabo Verde
Bruno.Soumah@govcv.gov.cv

PARTICIPANTS/PARTICIPANTS

M. ADTSON
Institut du Patrimoine Culturel
Cabo Verde
Adston.dion@ipc.gov.cv

Mme Patricia ANAHORY
Créatrice, Cabo Verde
patti_anahory@yahoo.com

M. Elio ANDRADE
ertanietomandrade@hotmail.com
[om](#)

M. Laurentino ANDRADE
Conseiller CMSLO Cabo Verde
Laurentinogarcia66@gmail.com
[m](#)

Mme Arlete ARAIGO
Géographe, Institut du
Patrimoine Culturel

Cabo Verde
Ararigoarlete68@hotmail.com

Mme Eunice BABO
Camara TARRAFAL
Cabo Verde

Mme Edna BAESSA
Etudiant UNICV Cabo Verde
ednabaessa@hotmail.com

Mme Carmen BARROS
Chercheur UNICV
carmenbarrosso@hotmail.com

M. Jean BAPTISTE
Président du Conseil Institut
Supérieur des sciences
économiques et
Des affaires (ISCEE)
Cabo Verde
Jean.baptiste@iscee.adm.cv

M. José Maria BARRETO
Adm IPICV Cabo Verde
Jose.b.camacho@ipi.gov.cv

M. François BELORGEY

Coopération Française
Ambassade France
Fasor.belorgey@diplomatie.gouv.fr
[uv.fr](#)

M. Martinho BRITO
Technicien Institut du
Patrimoine Culturel
Cabo Verde

M. Ignacio BORGES
Veneador CM Tabrafal
Cabo Verde
lnacioborges38@hotmail.com

M. Marc de BOURCY
Chargé d'Affaires
Ambassade du Luxembourg

M. Marcos BRITO
Nucleo Operacional para a
Sociedade de Informação
(NOSI)
Cabo Verde
marcos.m.brito@nosi.cv

M. Edson BRITO



Stagiaire Insitut du Patrimoine
Culturel
Cabo Verde
Britoedson23@hotmail.com

M. Joao BRITO
Directeur Direction National
des Arts
Ministre de la Culture Cabo
Verde
Joapaulo.brito@gmail.com

Mr Milton CABRAL
Coordinator of the Department
of Internet and Multimedia,
Operational Nucleus of the
Information Society – NOSi
Cabo Verde
miltoncabral4@hotmail.com
miltoncabral4@gmail.com
milton.cabral@nosi.cv

M. Moises CARDOSO
CM Tarrefo Cabo Verde

M. Rui P CARDOSO
Stagiaire Institut du Patrimoine
Culturel Cabo Verde
rppcfogo@hotmail.com

M. Carlos CARVALHO
Technicien
Institut du Patrimoine culturel
Cabo Verde

M. María CASTRO
Cultural Export
Cabo Verde
mcasaris@hotmail.com

Mme Noemia CHAU10
Stagiaire Cidade Velha Cabo
Verde

Mme Ana Maria CLEMENTE
Directeur Born Africa
Cabo Verde
bonafricaproject@gmail.com

M. Jeremias CORREIA
Vice-Président ACPDF
Cabo Verde
jaycorreia@hotmail.com

M. José Carlos CORREIA
Cabo Verde
ARDESO

cv.nelson@hotmail.com

Mme Maria Crisálida CORREIA
CCNT
Cabo Verde
idcrisque@gmail.com

Ineida CRUZ
Technicien Ministère de la
Culture
ineidacruz@hotmail.com

M. Admilson Da COSTA
Associação Renascer
Cabo Verde
Dycostu85@hotmail.com

M. Serge Mahugnon DJOHY
Program Officer Better Life
NGO, Bénin

M. Jose DUARTE
ADL Cabo Verde

Mme ESMELLE
Association des étudiants de
l'Institut des sciences
juridiques et sociales Cabo
Verde
Bioceila-1@hotmail.com

Eunice EVORA
Reciclista C M Tarrafal Cabo
Verde

M. Hamilton FERNANDES
Ministère de la Culture du
Cabo Verde
Fernandes40@yahoo.com.br

Mme Alessandra FERREIRA
ISCE
Sao Tomé – Et – Principe

Aletise FERNANDES
ISCEE Sao Tomé – Et –
Principe
atemiso.oefernandes@gmail.com

Lima FONTES
Director CNAS Cabo Verde
arttelon@yahoo.com

Raul Froyelina
Chef Division Assemblée
Cabo Verde

Raul.fino@poulimb.cv

Mme Celeste FORTES
Présidente Cine Clube Cabo
Verde
M_celestefortes@hotmail.com

M. Raul FROYELINA
Chef Division Assemblée
Cabo Verde

Helme FRITIN
Président ICV Cabo Verde

Mme Neusalina GARCÍA
Artista Camara MSLO Cabo
Verde

Mme. Maria Teresa GOMES
Artisan Oleira Camara Tarrefo
Cabo Verde

M. Angelo GONZALVES
Etudiant UNICA Cabo Verde
adf.goncalves12@gmail.com

Ludmila IONTEC
Secretaria MEM
Ministère Infrastructure Cabo
Verde
ludmila.fortes@miem.gov.cv

Adilson Dias LIMA
IPC
Cabo Verde
Adilson.dias@ipc.gov.cv

M. José Silva LIMA
Conservateur Institut du
Patrimoine culturel Cabo
Verde
lima195@yahoo.com

M. Aristides LEVY
C M San Miguel Cabo Verde
Aristideslevy@yahoo.com

Humberto LIMA
President Institut du
Patrimoine culturel
Cabo Verde
Humberto.lima@iipc.gov.cv

Me Mariada Luz LINA
Directeur Assemblée nationale
Cabo Verde
Pauluzcv@yahoo.com



M. Albertino Fonseca LOPES
Empresario Cabo verde
Association para o
desenvolvimento ribeiro

M. Aurelio LOPEZ
Présidente Po de Terra Cabo
Verde

M. Nelson LOPES
Cabo Verde
Etudiant
Universit  CV

Mme. Ana MAIA
Directeur BM CV MC Cabo
Verde
Ana.maia@paigou.gov.cv

Mme. Ana MAR A
Artisan Camara M. Turaba
Cabo Verde

M. Edna MASCARELS
Administrateur Banque de la
Cultura
Cabo Verde
[Adna.mascarelas@palcov.gov.
cv](mailto:Adna.mascarelas@palcov.gov.cv)

M. Nelson MASCAVE
Directeur CMSC Cabo Verde
Mascape32@hotmail.com

Mme Teresa MASCORENHOS
Cabo Verde
[Mascarenhos.pime@hotmail.c
om](mailto:Mascarenhos.pime@hotmail.com)

Mme Sandra MASCONENDOS
Présidente ANCV-MC
Cabo Verde
Ahn.pr@hotmail.com

M. Rogelio MONTEIRO
Président IPICV Cabo Verde

Mme Arc ngela MOREIA
Vice-Présidente ACDP
Cabo Verde
Ficahandeira@hotmail.com

M. Am rico NASCIMENTO
Presidente Camara
OMRB Cabo Verde

M. Adilson NETO

Etudiant UNICV Cabo Verde

M. Antonio PALAZUELO
Coordonnateur
Proyet WHU cidade velha
Cabo Verde
anpabri@gmail.com

Mme Cassandra PEREIRA
DUE CV UE Cabo Verde

Rui PEREIRA
CMSD Cabo Verde
Verga.rmp@gmail.com

Gerson PEREIRA
Vereador CMSS Mundo
gersondesp@yahoo.com.br

M. Manuel PINHERO
Coordonnateur CPE7GPM
Cabo Verde

Taina PICLAT
Arch ologue
IPC-MC, Br sil
tainapedat@hotmail.com

M. Hildiberto PO
Etudiant Institut de sciences
 conomiques et
Affaires (ISCEE)
Cabo Verde
Hildildias_24@hotmail.com

M. Iwlemo PROGENO
HIST IPC-MC Cabo Verde

Maura PUREN
CNDS Cabo Verde
mauralouspuren@hotmail.com

Idneida RANEA
Panaria C M Tarrafal

Mme Cassandra REIS
CDP Uniad Enigma Cabo Verde

Mme Reina REIS
Directrice des Ressources
Humaines, Institut du
patrimoine culturel/Minist re
de la culture
Cabo Verde
Reina.reis@iipc.gov.cv

M. Fernando ROBADO

D put  Assembl e Nationale
Cabo Verde
fernandorobalo@hotmail.com

Mme Larissa RODRIGUES
Directrice ARTELETRA
Cabo Verde
artiletracaboverde@gmail.com

M. Ailton dos SANTOS
V Pr sident AJL Cabo Verde
Cesar17fev@hotmail.com

M. Gna o SANCHEZ
Pr sident AJIC Cabo Verde
Ajic.assoc@yahoo.com

Mme. Edna SANCHES
Artisan Camara Tarrefo
Cabo Verde

M. Francisco Victor SANTOS
Attach  Culturel
Ambassade Angola

M. Christophe D. SANTOS
Vice-Pr sident AJEC
Cabo Verde
csantos@elseit.com

M. Victor SEMEDO
Professeur UNICV Cabo Verde

M. SILVINO
Association Nucleo Cabo verde

M. Mel Binto SIMEDO
Vice-Recteur Universit  CV
Cabo Verde
m.britosemedo@sapo.cv

Mme Anita SILVA
TS M. das Comunidades Cabo
Verde
Anita.silva@ndc.gov.cv

Mme Carla SILVA
Technicienne Institut du
Patrimoine culturel, Direction
des Arts
Cabo Verde

M. Carlos SILVA
CMSZ Cabo Verde
suequesilva@hotmail.com

M. Disney SILVA



ISCEE
Sao Tomé – Et – Principe

Disneysilva26@gmail.com

M. Jamilson SILVA
Secretario ORAC SN Cabo
Verde
amy05@hotmail.com

Madoeno SILVA
Presiente AEISCJS
Cabo Verde
Madoenosilva_65@hotmail.com

Mme. Sandra Reis SILVA
Etudiant Cabo Verde
Reisilva_89@hotmail.com

M. Victor SILVA
Directeur Teatro Djad SAL
Cabo Verde
Djadsal.teatro@hotmail.com

M. Isac FM TAVAS
Président Associação
Bombeiro Camara
Municipal Sao Domingos
Cabo Verde

M. César TAVARES
Directeur Département
ISCEE
Cabo Verde
Cesar.tavares@iscee.edu.cv

Mme Joelma TAVARES
Software Engineer
Operational Nucleus of the
Information Society – NOSi
Cabo Verde
Joelma.tavares@nosi.cv
Joelma.sofia@gmail.com

M. Damielson TAVARES
Membre association Cabo
Verde

M. José Antonio TAVARES
Economiste Ministère Culture
Cabo Verde

Mme Artemisa TO

Secretario Cabo Cultura Afro
Star
Cabo Verde

M. Raimundo TORLON
Directeur Cabinet
CSERM Cabo Verde
Raimundo.s.tavares@gov.cv

Mme Ewa TOMASZENSKA
DUE CV UE Cabo Verde
ewa.tomaszewska@eeas.europa.eu

Mme Djénéba TRAORE
Directeur Général Instituto da
Africa Occidental
Cabo Verde
djeneba.traore@ioa.gov.cv

M. Ildo Albertino VARELA
CMSLO
Cabo Verde
ldo.a.varela@cmslo.cv

Mme Madelena VARELA
Technicienne Ministère de la
Culture
Cabo Verde

M. Carlos da VEJA
Tras os Monte
Cabo Verde

M. Alves VIRGINO
Recteur UNICA
Cabo Verde
valves@utad.gov



Biographies

Ayélé Léa Adubra

Titulaire d'un doctorat en développement des ressources humaines obtenu à la Pennsylvania State University (États-Unis) et d'une maîtrise en Gestion et Administration de l'Éducation qu'elle a eue au Moray House College (Royaume-Uni), elle a amorcé sa carrière professionnelle en 1977 au Togo, son pays, comme professeur de collège, puis inspectrice de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Depuis 2002, elle travaille comme consultante en éducation et en formation, et a offert son expertise à plusieurs agences internationales et organisations non gouvernementales telles que : la Banque africaine de développement (BAD), l'UNESCO, le FNUAP, l'USAID, l'ADEA, le Mitchell Group- Inc, Education Development Center (EDC), OSISA, etc. Les domaines d'expertise de Dr. ADUBRA sont: le développement des ressources humaines, les questions du genre et l'évaluation, et le suivi des politiques en éducation et en formation professionnelle.

Alexandre Agra

Alexandre Agra est auteur-compositeur, producteur de disques et entrepreneur avec une expérience profonde et réussie dans toutes les industries du divertissement et des médias comprenant la musique, les films, la publicité, la radio la télévision et internet. Aujourd'hui il met l'accent sur l'inclusion du Brésil parmi les principaux exportateurs mondiaux de biens culturels. Son objectif actuel est de collaborer pour transformer les richesses culturelles brésiliennes en une richesse sociale et économique grâce à l'utilisation des outils TIC. De son point de vue, internet et son environnement démocratique constituent un avantage concurrentiel dans les pays émergents tel que le Brésil et le reste de l'Amérique latine et de l'Afrique qui ont également des cultures vivantes et riches sur le point d'être découvertes et consommées dans le monde. Pionnier sur le marché de la distribution numérique, Alexandre Agra a conçu et fondé iMusica en Mars 2000 en anticipant le modèle d'affaires d' iTunes en trois ans. Actuellement, il est le PDG de SOMMOS, la première plate-forme de distribution numérique dédiée à l'exportation des marchandises culturelles brésiliennes. Fondée en Juillet 2008, SOMMOS, été initialement conçu comme un bureau de production de musique et de divertissement axés sur l'élaboration de solutions créatives pour les différentes niches du marché audiovisuel : TV/Cinéma/Publicité/Musique/internet comprenant des stratégies de consultances et le développement de nouveaux modèles d'affaires de distribution numérique pour les différents contenus audiovisuels : toutes ces connaissances et expériences ont été apporté à la nouvelle société : SOMMOS Arte Brasileira SA. Education : Economie à l'UFRJ (Université Fédérale de Rio de Janeiro) Il parle anglais et espagnol. M. Alexandre Agra est également un conférencier et consultant de l'économie créative spécialisé sur le divertissement et les industries des medias.

Charles Akibodé

Actuellement conseiller du ministre de la Culture pour la coopération internationale, Charles Akibodé est responsable technique du patrimoine matériel et immatériel cap-verdien. Il est notamment en charge du dossier de candidature de Tabanka au patrimoine culturel immatériel (2005), de l'initiative de protection de la Mémoire Cimboa (2007-2010), ainsi que du dossier de Cidade Velha au Patrimoine mondial (2009). Mr Akibodé a été également consultant auprès de l'UNESCO pour le classement de sites africains au Patrimoine mondial, tels que Grand Bassam (Côte d'Ivoire, 2011), la ville de Mbanza-Kongo (Angola), les arts rupestres de Tchitundu'Hulu (Namibie, Angola), les roses de porcelaine de São Tomé, et le plan de gestion de l'île du Mozambique. Enseignant-formateur des techniciens du patrimoine africain (Angola, Bénin, Côte d'Ivoire, Mozambique, São Tomé et Príncipe), il a un Master en histoire, spécialisé en histoire de l'Afrique et histoire du Moyen-Âge, et est doctorant à l'Université de la Rochelle (« Atlantique et l'Histoire maritime »). Charles Akibodé a été



décoré par les conseils municipaux de Gorée (« Citoyen d'honneur de la Ville de Gorée ») et de la Cidade Velha (2010) ; ainsi que par les républiques du Cap-Vert (2009) et de la Côte d'Ivoire (2013).

Ousseina D. Alidou

Directrice du Centre pour les Études Africaines, Professeur à l'université Rutgers, au Département des langues et littératures africaines, du Moyen-Orient et du Sud de l'Asie. Elle est professeure agrégée au département des Langues et Littératures africaines, du Moyen- Orient et du Sud de l'Asie et de la Littérature Comparée, filiale de la faculté des Études Supérieures du département d'anthropologie à l'Université Rutgers, et Directrice du programme en langues et littératures africaines. Elle est codirectrice de « A Thousand Flowers » (Mille Fleurs) et de « Postconflict Reconstruction » (La Reconstruction de l'Après-conflit) et est l'auteure de nombreux articles sur la linguistique africaine, la littérature et les études sur les femmes. Dr. Alidou est l'auteur de « Engaging Modernity » (La Modernité Engagée): Les femmes musulmanes et les politiques de l'Agence au Niger Postcolonial. Son travail offre un aperçu sur le sens de la modernité pour les femmes musulmanes au Niger. Mélangeant des informations biographiques avec des données sociologiques, la théorie sociale et l'analyse linguistique, elle propose une vision éclectique de l'Islam politique, de l'éducation, de la culture populaire, de la guerre et de ses conséquences.

Amadou Fall Ba

Directeur du Festa2H (festival international de Hiphop et de cultures urbaines, www.myspace.com/festa2hfestival) depuis 2006. Il a fait des études en management et marketing culturel et communication événementielle. Il est Membre de l'Association Africulturban (Première structure en cultures urbaines en Afrique) qui regroupe plus de 1000 membres. Formé à la gestion de projets culturels à L'École du Show-Business Montréal, ainsi qu'au management et marketing culturel au British Council, Amadou a travaillé pour de nombreux festivals du Sénégal. Il a mis sur pied le festival de hip-hop FESTA 2H et participé à la création d'une école de DJ. En 2010, Amadou Fall Ba était expert en cultures urbaines à la Commission Nationale Artistique du Festival Mondial des Arts Nègres qui a eu lieu à Dakar et qui était organisé par l'Etat du Sénégal et l'Union Africaine.

Marlen Bakalli

Il a commencé sa vie professionnelle en tant que directeur de marque à l'âge de 23 ans, puis en tant qu'entrepreneur à 24 ans dans l'industrie horlogère en France (www.akteo.fr). L'expérience qui est devenue le succès et lui a fait prendre très tôt conscience des défis auxquels les entrepreneurs sont confrontés lorsqu'ils s'engagent dans de nouvelles entreprises. Par la suite, il a continué dans le secteur privé en tant que Directeur marketing avant de s'aventurer à nouveau dans la création d'entreprise avec un accent sur l'image de marque et les ventes. A partir Septembre 2009, il a été dépêché en Éthiopie pendant 3,5 ans en tant que spécialiste marketing de l'ONUDI dans la modernisation de l'industrie du cuir. Depuis 2013, il est le point focal sur les industries créatives de l'ONUDI et gère des projets liés à l'entrepreneuriat de la jeunesse et l'entrepreneuriat féminin.

Maurice Kuakou Bandaman

Il voulait faire une carrière en entreprise ou dans le domaine des banques mais, encouragé par ses professeurs, il décida de renoncer à des études d'économie pour s'orienter en Lettres Modernes à l'université d'Abidjan. En 1987, alors qu'il terminait ses études il publie son premier recueil de nouvelles : « Une Femme pour une Médaille ». Par la suite il enseigna les Lettres Modernes au Lycée moderne de Dabou de 1988 à 1995 et au Lycée classique d'Abidjan de 1995 à 2000. Il est appelé en 2000 à la tête de la Sous-direction des Arts et de la Culture, fonction qu'il occupa pendant quatre mois avant de devenir Ministre de la Culture et de la Francophonie en 2011. Maire de la Commune de Taabo de 2001 à 2013, Maurice Bandaman a été de 2000 à 2004 Président de l'Association des Écrivains Ivoiriens, et de 2004 à 2006 Président du Conseil d'Administration de la Radiotélévision Ivoirienne.



Wahabou Bara

Il est titulaire d'une Maîtrise en Art et Communication. Consultant indépendant et formateur en administration et gestion culturelle. Il dispose de 10 ans d'expérience dans le domaine culturel plus particulièrement dans la gestion de carrière des artistes, la programmation artistique pour les festivals, la conception et la réalisation des projets culturels et de supports de communication événementielle et un consulting averti en tendances urbaines. Depuis 2013, il est membre du comité de suivi de gestion du Fond de la Promotion Culturelle du Bureau Burkinabé des Droits Auteurs (B .B.D .A) et a été Lauréat de « JEB 2012 » (Journée de l'entrepreneuriat Burkinabé).

Victor Borges

Victor Borges a axé ses études autour de la psychologie (licence de l'Université de Nice et maîtrise de l'Université de Paris VIII), et l'éducation (licence et DEA de l'Université de Paris VIII en sciences de l'éducation, et deux années d'études de doctorat en éducation et développement). Il est un consultant indépendant, formateur et conférencier. Auparavant, il a travaillé au Cap Vert en tant que ministre de l'Éducation, de la Culture et du Sport (2001-2002), ministre de l'Éducation et du Développement des Ressources Humaines (2002-2004), et en tant que ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Communautés (2004-2008). Ses intérêts se situent dans les politiques d'éducation, des réformes, de la planification et de la formation professionnelle ; des affaires publiques et internationales, et de la coopération pour le développement ; dans l'aide et la gestion de projet, le renforcement des capacités et le développement organisationnel ; et dans la migration et le développement. En plus d'être un membre du Groupe Consultatif Scientifique et de l'Avenir de l'Atlantique, du Comité Scientifique de l'Initiative Tricontinentale Atlantique, du Conseil Consultatif de la Casa de l'Afrique et un membre du Conseil d'Administration de l'Institut de l'UNESCO pour l'Apprentissage à Vie, Victor Borges est actuellement coordonnateur du cours «Leadership et innovation dans la gestion du développement " à l'Institut Pedro Pires pour le Leadership au Cap-Vert. Il est également professeur invité à l'Université de Saint-Jacques, et le fondateur et président de la Fondation pour le Développement et les Echanges Internationaux.

Abena P. A. Busia

Professeur Abena Busia est actuellement Présidente du Département d'études sur la femme et le genre à l'Université de l'État du New Jersey, Co-directrice et Co-éditrice de « Groundbreaking Women Writing Africa Project » (projet d'écrits sur l'Afrique de Femmes révolutionnaires), une anthologie en plusieurs volumes publiée par la féministe à CUNY. Elle est également rédactrice en chef de deux des volumes « Women Writing Africa : West African and the Sahel » (l'Afrique de l'Ouest et le Sahel) (2005) et Women Writing Africa :Northern Africa (2009) Women Writing Africa : l'Afrique du Nord (2009). Elle est également co-éditrice de *Theorizing Black Feminisms* (1993) ainsi que de nombreux articles et chapitres de livres sur des sujets tels que l'écriture des femmes noires, la critique féministe noire, et la littérature africaine. Sa bourse maintient sa liaison fonctionnelle avec son Ghana natal, où une subvention venant de l'étranger du Groupe Fulbright-Hays a permis au professeur Busia et deux historiens de Rutgers de mener un programme interdisciplinaire sur le thème « Enseigner l'histoire des Routes du commerce de l'esclave du Ghana et du Bénin ».

António Correia Silva

Il a été membre de l'équipe générale de l'Histoire du Cap-Vert, et co-auteur de ses trois volumes ; et a également écrit trois autres ouvrages (« Histórias de um Sahel insular»; « Nos Tempos no Porto Grande do Mindelo»; « Cabo Verde: Combates pela História»). Il a été Conseiller du Président de la République du Cap-Vert (2001-2003) ; Président de la Commission National pour la mise en place de l'Université du Cap-Vert ; Recteur de l'Université du Cap-Vert ; et est actuellement Ministre de l'Enseignement Supérieur ainsi que Président de la Commission Nationale auprès de l'UNESCO.



António Correia Silva a été décoré par le Président (2010), par le Premier Ministre (2005) et par le maire de Ribeira Grande de Santiago (2009) Il est marié ; a deux enfants et est âgé de 50 ans.

Francisco D’Almeida

Depuis 1986 il est délégué général de l’association culture et développement, qui œuvre pour la prise en compte de la culture dans les politiques de développement. A ce titre, il conseille les gouvernements et les collectivités locales d’Afrique francophone en matière de politiques culturelles. Son expérience professionnelle et son expertise couvre d’une part en matière d’industries culturelles l’élaboration de profils culturels et la structuration de filière – de la musique, du livre –et d’autre part, la mise en œuvre de stratégies de développement culturel. Il est l’un des 30 experts nommés par l’UNESCO en 2011 pour fournir une assistance technique aux gouvernements des pays en développement dans le domaine des politiques culturelles.

Fernanda Maria De Brito L. Marques

Elle est diplômée d’une Licence en Histoire de la Faculté des Lettres de l’Université de Coimbra, en 1981/85, et d’une Maitrise en Littératures et cultures africaines lusophones, de la FCHS de l’Université Nouvelle de Lisbonne, avec une dissertation sur l’« Analyse de l’éducation de base capverdienne », en 2000/03. Elle est doctorante en Sciences de l’éducation – administration de l’éducation. Elle a été Déléguée du Ministère de l’Éducation sur l’île de Fogo en 1989 ; Directrice du lycée Ludgero Lima (Mindelo) en 1989/90 ; Conseillère technique au Centre de Conseil sur l’Éducation extra-scolaire de Mindelo en 1991 ; Conseillère technique à la Délégation de San Vicente du Ministère de l’Éducation en 1993 ; Professeure à l’École de formation des enseignants pour l’éducation de base de Mindelo, en 1995. Fernanda Maria De Brito L. Marques a également été Coordinatrice de 2^e cycle FEPROF (Formation pour la pratique des enseignants de l’éducation de base) dans la région de Barlavento en 1995/98 ; Responsable de projet – Système des écoles associées de l’UNESCO dans la EFPEB de Mindelo, en 1997/98 ; Consultante pour le Projet pro-éducation (promotion de l’éducation de base) de la GTZ (coopération allemande) en 1997/98 ; Assistante de projet pour le programme d’éducation du Bureau de l’UNICEF au Cap-Vert, en 1998-2000 ; Membre de la Comité d’organisation du premier Congrès sur l’Histoire et la situation de l’éducation en Afrique et au Timor (HSEAT), en UNL en 2002 ; Coordinatrice des unités pédagogiques d’évaluation et de coopération pour le développement de l’école de formation des enseignants de l’éducation de base de Mindelo – Institut pédagogiques du Cap-Vert en 2003 ; Directrice du cabinet de la Ministre de l’Éducation et de la valorisation des ressources humaines (MEVRH) en 2004 ; Directrice générale du cabinet des études et de la planification de MEES, en 2004/06 : Ministre de l’Enseignement Supérieur, de la science et de la culture en 2010 ; Ministre de l’éducation et du sport en 2011.

Lala Deheinzelin

Conseillère et Conférencière Internationale, travaillant sur quatre continents, Lala est l’une des rares spécialistes mondiaux de l’économie créative, du Développement Durable et des avenir (contrats à termes). Elle travaille pour les gouvernements, les institutions et les entreprises qui mènent des processus de développement comme la BNDES (Banque brésilienne de développement économique et social), la Fédération des Industries, le SEBRAE (Service Brésilien pour le Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises) ainsi que plusieurs agences des Nations Unies (CNUCED, PNUD, UNESCO, OMC) et autres organisations multilatérales telles que l’AECID et l’OEI, les gouvernements nationaux et locaux au Brésil et à l’étranger. Elle est propriétaire de « *Enthusiasmo cultural* » ; leader et créatrice « du Mouvement Créer l’avenir » ; membre du Conseil de l’Institut National de la Mode et la conception ; et Fondatrice du Centre d’études prospectives de la PUC. Avec une solide formation en arts de la scène, en cinéma et en télévision, Lala est l’une des pionniers de l’économie créative au Brésil.



Mario Lucio Matias De Sousa Mendes

Musicien fondateur et leader du groupe musical *Simentera* qui a marqué un tournant dans la musique capverdienne vers l'acoustique et la culture africaine comme élément de l'identité culturelle du Cap-Vert. Fondateur et directeur de l'association culturelle « *Quintal da Música* » (jardin de la musique), qui a joué un rôle majeur dans la valorisation de la musique traditionnelle et sa diffusion auprès des plus jeunes ainsi que dans la promotion des jeunes talents. Compositeur, membre de la SACEM (Société française des droits d'auteur), avec des musiques enregistrées pour Cesária Évora, Lura, Mayra Andrade, et d'autres artistes étrangers en France, Brésil, Portugal, Italie. Compositeur permanent pour la compagnie de danse *Raiz di Polon*, formation unique de danse contemporaine de l'archipel. Il a composé la bande originale de la pièce de théâtre « *Adão e as Sete Pretas de Fuligem* », également interprétée et réalisée à l'occasion de Porto, Capitale Européenne de la Culture, mise en scène de João Branco (Président de l'association Mindelact). Fondateur du « Fesquintal de Jazz », Festival International de Jazz au Cap-Vert. Il s'est produit en concert dans de nombreux pays (États-Unis, Brésil, France, Allemagne, Suisse, Slovénie, Portugal, Suisse, Grèce, Espagne, Luxembourg, Belgique, Italie, Roumanie, Angleterre, Chine, etc.) Mario Lucio a enregistré en France (Simentera) le CD « *Tr'adictional* », un projet musical sur le métissage avec la participation du camerounais Manu Dibango, du sénégalais Touré Kunda, du brésilien Paulinho Da Viola, et des portugais Maria João e Mário Laginha.

Mamidou Coulibaly-Diakité

Spécialisé en économie, Finance et Organisation, titulaire d'un Diplôme de 3^{ème} cycle de l'Institut des Techniques Bancaires (ITB) du Conservatoire National des Arts et Métiers de PARIS (CNAM). Il est cadre à la Société Générale de banque en Côte d'Ivoire. (SGBCI) et a occupé plusieurs fonctions en études financières et en assistance conseil. Diakité est Directeur des infrastructures et Equipements Culturels au Ministère de la Culture et de la Francophonie. Il est membre de plusieurs commissions nationales ivoiriennes qui statuent sur le fonds de soutien à l'industrie cinématographique (FONSIC), sur l'AGOA et l'attribution des ondes hertziennes.

Lassiné Diomande

Inspecteur de la jeunesse et des Sports ayant occupé plusieurs fonctions de chef de service, gestionnaire de projet, Directeur technique et régional il est depuis octobre 2011, Directeur de la vie associative et des activités socio-éducatives au Ministère de la Promotion de la Jeunesse des Sports et Loisirs. Monsieur Diomande a capitalisé une expérience riche en matière de formation des formateurs aux techniques de consulting et de la communication avec les jeunes. Il a une vision prospective d'autonomisation et de responsabilisation en matière d'activités de masse socio-éducatives des jeunes.

Abla Dzifa Gomashie

Elle est titulaire d'une maîtrise de philosophie en études africaines de l'Université du Ghana, d'une licence en beaux-arts avec mention très bien et d'un diplôme en arts du théâtre de la même université. Elle est passionnée par les Arts Créatifs et la Culture, et a consacré la quasi-totalité de sa vie d'adulte à valoriser et promouvoir la culture ghanéenne et africaine. Avant sa nomination en tant que sous-ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts Créatifs, Dzifa a travaillé comme Chef de direction des Valeurs pour la Vie, une organisation non gouvernementale qui se consacre à la promotion des arts créatifs (arts du spectacle) et de la culture entre les jeunes à travers des camps de vacances. Elle gère également un restaurant de famille et travaille comme animatrice de télévision avec TV Africa, en diffusant des modèles masculins.

Mélanie Jeannine Sadio Goudiaby

Titulaire d'un Master 2 en Développement (BAC+5) Option : Gestion des Industries culturelles, Université internationale de langue française Senghor d'Alexandrie (Egypte) et d'un Diplôme de Fin



d'Etudes supérieures d'Animation culturelle (DFESAC, BAC+3), Mélanie, en service au Ministère de la Culture du Sénégal depuis 2003, est une compétence avérée en administration, communication et gestion de projets culturels. Expérience dans l'organisation d'événementiels de haute envergure (festivals, biennale, journées culturelles, séminaires...). Aisance dans les échanges de bonnes pratiques. Actuellement Chef de Division des Arts Vivants à la Direction des Arts et membre fondateur de l'association culturelle DePerres. Cette association cherche à susciter des vocations, à développer des talents et à contribuer à l'éducation artistique des jeunes à travers les activités périscolaires et extrascolaires. Dans le cadre du Off du Dak'Art 2014, quarante-huit (48) œuvres de qualité issues des élèves de quatre (04) établissements scolaires ont pu être exposés au sein du Parc de Hann.

Mame Diarra Bousso Gueye

Diarra Bousso est une styliste, photographe et bloggeuse. Née à Dakar, au Sénégal, Diarra Bousso s'établit à l'âge de 16 ans en Norvège puis aux USA à 18 ans. Avec un diplôme en Économie et Mathématiques, elle entame une carrière à Wall Street avant de réaliser que son intérêt réside dans le monde artistique. Elle crée alors sa plateforme de vente en ligne : www.dakarboutique.com, en même temps que ses deux marques MINT et db. La vision de Diarra était de construire des marques inspirées par ses voyages et axées sur trois éléments principaux: imprimés tribaux, couleurs et détails. Quand elle pense à son style, les mots qui lui viennent à l'esprit sont chic, éclectique, osé, tribal, exotique, minimaliste mais toutefois accessible à tout le monde. Elle pense qu'il est naturel de dire que ses marques MINT et db sont la traduction de ses rêves d'or en art vestimentaire.

Kwaku Boafo Kissiedu

Il est actuellement conférencier au Département de Peinture et de Sculpture, à l'Université des Sciences et de la Technologie Kwame Nkrumah (KNUST). Il est chef sortant du Département et a également été, pendant un certain nombre d'années, à la tête de la Section Peinture. , Kwaku Boafo Kissiedu a enseigné des cours au sein de la discipline de l'art avec des intérêts particuliers dans l'expérimentation et les nouvelles façons de voir et de faire de l'art. Il est aussi organisateur et animateur de programmes artistiques et culturels, ainsi que coordinateur de *SaNsA*, une association d'art au sein du Réseau Triangle qui organise des ateliers internationaux d'art, des expositions, des résidences et autres événements liés à l'art et à la culture. Kwaku Boafo Kissiedu est très proche de la culture visuelle des Asantes, surtout ceux vivant dans, et autour, de Kumasi, la deuxième ville du Ghana. Sa joie à voir les gens se réunir pour des activités créatives lui a permis de voyager dans de nombreux pays pour des ateliers, des conférences et, dans certains cas lui a permis d'aider à organiser des programmes liés à l'art basés sur l'intégration interculturelle et une collaboration avec la communauté.

Bamba Lancina

Il est inspecteur d'éducation spécialisée, Spécialiste de la prise en charge psycho sociale des personnes ou groupes vulnérables à travers un encadrement adapté en vue de leur autonomisation et insertion sociale. Gestionnaire de projets, il a été successivement Chef de Service Mutualité et Prévoyance Sociale au Ministère de la Justice, Administrateur chargé du Réseau de Prestations de la Mutuelle Générale des Fonctionnaires et Agents de l'Etat Coordonnateur National Adjoint du Programme du Service Civique National. Il est actuellement Directeur Général du Fonds national de la jeunesse où il doit assurer la formation civique et citoyenne ainsi que l'insertion socio-économique à travers des projets et activités génératrices de revenus.

Claudia Leitao

Elle diplômée d'une Licence en droit et éducation artistique, d'une Maîtrise et d'un Doctorat en Sociologie, et est actuellement Professeure et chercheuse sur les politiques publiques pour la culture, à l'Université d'État de Ceará – UECE, au Brésil. Elle est en outre Conseillère pour le programme



« Culture Vive » ; elle est membre du Réseau d'Études Politiques Culturelles (Redepcult) ainsi que du Comité de rédaction de la revue numérique « Politiques Culturelles » pour les Éditions de l'Université Fédérale de Bahia. Précédemment, elle a occupé le poste de Secrétaire de la Culture pour l'État du Ceará entre 2003 et 2006. Dans le cadre de ce poste, elle était en charge de développer un programme étatique portant sur la « Valorisation de la diversité et de la promotion à la citoyenneté culturelle » et pour lequel elle a réalisé plusieurs réformes dans la formulation et l'évaluation des politiques publiques. Elle a entre autre mis en œuvre un système national de la culture dans le Ceará, qui lui a valu le premier prix « Culture Vive » du Ministère de la Culture dans la catégorie « Gestion publique ». Elle a été nommée en tant que Secrétaire Nationale de l'économie créative (2011-2013) et a été Conseillère pour l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Jenny Fatou Mbaye

Elle a un poste de recherche postdoctorale au African Centre for Cities (ACC) à l'Université du Cap (UCT). Ses intérêts de recherche incluent le développement et l'entrepreneuriat culturel, le travail et les industries créatives, ainsi que les pratiques et politiques liées à la production culturelle en Afrique. Dr. Mbaye a travaillé dans des organisations culturelles et médiatiques au Sénégal et au Burkina Faso, et en tant que chercheuse universitaire au Canada et au Royaume-Uni. Entre 2008 et 2011, elle a régulièrement collaboré avec Accents multiples, un bureau d'ingénierie et de médiation culturelle basé à Dakar. Elle est titulaire d'un doctorat en géographie humaine, spécialisé en économie urbaine (London School of Economics), d'un DESS en gestion d'organismes culturels (HEC Montréal), d'une Maîtrise en Études internationales, spécialisée en Ethnomusicologie (Université de Montréal); et d'une licence en Sociologie (Université Concordia).

Ayoko Mensah

Titulaire d'un Master 2 en Management des Organisations culturelles de l'Université Paris-Dauphine, Ayoko Mensah est Consultante en coopération culturelle dans les pays d'Afrique sub-saharienne. Elle a notamment travaillé pour l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la Commission Européenne et CulturesFrance. Elle est actuellement Expert en Information et Communication au sein de l'assistance technique du Programme ACP-UE d'appui aux secteurs culturels ACP, ACPCultures+ (www.acpculturesplus.eu). Née en 1968, d'un père togolais et d'une mère française, Ayoko Mensah suit des études de littérature comparée et de journalisme avant de commencer une carrière de journaliste culturelle à la radio, en presse écrite et à la télévision. Rédactrice en chef de la revue Africultures (www.africultures.com) puis du magazine Afriscope (www.afriscope.fr), entre 2005 et 2012, elle a coécrit plusieurs ouvrages et rédigé plus d'une centaine d'articles sur la coopération culturelle et les pratiques artistiques en Afrique subsaharienne.

Lawrence Ndambuki Muli

Il est Analyste de Politiques Publiques et Expert de l'Environnement. Il travaille en tant qu'officier de liaison pour l'UA, l'ONU CEA et le CER auprès de l'Observatoire Africain sur les Pratiques Politiques et les Études sur la Jeunesse et, est Directeur du Programme de l'ADC International. Il avait auparavant travaillé pendant deux ans avec le PNUE en tant que coordinateur de projet pour le programme sur l'Éducation Universitaire en Afrique pour la Durabilité de l'Environnement, avant de déménager pour travailler en tant qu'Associé des programmes au Bureau de liaison du FNUAP pour l'UA et la CEA où il a été détaché comme Expert en Plaidoyer Politique et Consulting auprès de la Division Jeunesse, du Département des Ressources Humaines en Science & Technologie, et de la Commission de l'Union Africaine durant les trois dernières années. Dans ces responsabilités, il a été étroitement associé à la mise en œuvre nationale de la Charte Africaine pour la Jeunesse ainsi que la révision du Plan d'Action décennal pour la Jeunesse (2000 à 2018) ; il a également travaillé en tant que point focal pour la jeunesse africaine dans le cadre du processus post Rio +20, et a coordonné l'engagement de la jeunesse africaine au sein du programme des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) post-2015. Il fait actuellement parti du Comité des jeunes pour le Plan d'Action du CIPD (2012), et est Conseiller politique pour l'Initiative de la Jeunesse Africaine sur les Changements Climatiques (2008),



pour le Panel pour la Jeunesse Africaine (2010) et pour le Réseau Environnemental de la Jeunesse Africaine (2011). Auparavant, il a été le représentant africain au sein du Comité Mondial des Nations Unis (2009) à l'ONU DCPI à New York, et a travaillé en tant que conseiller de la jeunesse auprès du Conseil du Réseau africain FARNPAN (2013) en Afrique du Sud.

Boureima Nabaloum

Il est titulaire d'un Certificat d'Aptitude au Conseil d'Éducation Permanente (CACEP), équivalent de BAC +4 obtenu à l'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et des Sports (INJEPS) de Ouagadougou (BF). Major de sa promotion, Nabaloum a acquis dans le cadre de sa formation une bonne expérience dans l'élaboration et la gestion et s'active dans l'Entrepreneuriat, le Management des organisations et associations, la psychologie et sociologie de la jeunesse et l'andragogie. Il est actuellement Directeur Général de la Promotion de la Jeunesse au Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Marceline Alloua Fleure Brou Ndoua

Jeune ivoirienne âgée de 23 ans, Marceline Fleure Brou Ndoua est Promotrice du projet Planète Sports (World of Sport), vainqueur au Startup Week-end 1^{ère} Édition. Elle est titulaire d'une Licence en Sciences du langage à l'Université de Cocody, membre d'Akendewa (ONG). Elle a pour ambition de créer la première agence Web Sportive ivoirienne et de mettre en place la première plateforme africaine d'aspect culturel et sportif en vue de promouvoir le sport à travers les TIC.

Birane Niang

Titulaire d'une maîtrise en Droit, d'un Diplôme d'Études Spécialisées en Droit des Affaires et Fiscalité (Université de Bordeaux 1), il est diplômé du Centre de Formation judiciaire de Dakar. Magistrat des Cours et Tribunaux, il a exercé des fonctions de Président de Tribunal départemental, puis de Président de Chambre au Tribunal Régional hors classe de Dakar jusqu'en 2006. De 2006 à 2012, il a été successivement Directeur de Cabinet du Garde des Sceaux, du Ministre de la Justice, du Ministre de l'Intérieur et du Ministre de l'Urbanisme et de l'Assainissement. Monsieur NIANG a occupé de juin 2012 à mai 2013, les fonctions de Secrétaire général du Ministère de la Culture et du Tourisme, du Ministère du Tourisme et des Loisirs. Depuis juin 2013, il exerce les fonctions de Secrétaire général du Ministère de la Culture et du Patrimoine.

Wumi Oluwadare

Diplômée en assurance (UNILAG), elle est la présidente de Wumi O', un label de mode qu'elle a commencé officiellement en 1989, et de W -Art & Design Co. Ltd. Les deux sont basés au Nigeria. W -Art & Design est une entreprise qui contribue au développement de l'industrie créative en mettant l'accent sur le secteur de la mode à travers la formation, la recherche, des ateliers, des séminaires, et des collaborations avec les parties prenantes pour la création d'emplois et la croissance économique et le développement social. Elle est également l'actuelle vice-présidente nationale de l'Association des Créateurs de Mode du Nigeria (FADAN). Wumi Oluwadare est une designer très talentueuse et douée d'environ 35 ans d'expérience dans la construction d'habits, ayant commencé la couture à l'âge tendre de 15 ans. Elle est la représentante régionale africaine de Sobol - Perry Fashion Productions Inc., les propriétaires de la Semaine de la mode de Miami et le Conseil des Créateurs de mode Internationaux. Son étiquette Wumi O a participé à la 15e édition de la Semaine de la mode de Miami auprès de 5 autres créateurs africains. Comme designer fondateur / propriétaire de Wumi O Divine Créations et secrétaire nationale de l'Association des Créateurs de Mode du Nigeria (un poste qu'elle a occupé pendant plus de 10 ans) Wumi Oluwadare a énormément contribué à l'industrie de la mode. Elle a été une personne-ressource à divers séminaires et ateliers de formation, y compris Conférencière au 1er Sommet des PME de l'État de Bayelsa 2013, et Consultante pour une université privée au Nigeria sur l'acquisition des compétences et l'autonomisation des jeunes et des femmes.



Helder Veiga

Hélder Manuel Lima Veiga est un cabo verdien âgé de 33. Depuis Janvier 2009, il travaille comme Ingénieur des réseaux de télécommunication au Nucleo Operacional para a Sociedade de Informação (NOSI). Il a également été intégré dans projet E-Gov de modernisation comme responsable de la composante technologique. Depuis 2012, il est directeur du réseau technologique privé du Gouvernement du Cabo Verde.



« La prospérité de l'Afrique est conditionnée par une croissance accélérée et une compétitivité accrue qui exigent que l'Afrique court pendant que les autres marchent »

Pr. Tandhika Mkandawire

